

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR  
SARAH LAPRÉ

*LÉO-PAUL DESROSIERS, CORRESPONDANT À OTTAWA POUR LE DEVOIR (1920-  
1927) : LE DISCOURS AUTONOMISTE AU COEUR DE L'IDÉOLOGIE  
NATIONALISTE*

MARS 2018

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## RÉSUMÉ

L'entre-deux-guerres est une période d'effervescence politique, économique et sociale pour le Canada et cela se reflète dans les débats parlementaires. En tant qu'observateur et témoin privilégié à la Chambre des communes, le correspondant parlementaire joue un rôle dans la presse encore plus important qu'avant la Grande Guerre. Ce mémoire a pour objectif d'étudier le discours du correspondant Léo-Paul Desrosiers dans le quotidien *Le Devoir* durant la période où il a séjourné à Ottawa, alors qu'il a observé l'évolution de la politique fédérale sous un angle particulier, celui du nationalisme canadien-français. L'étude de son discours permet de constater qu'en dehors du strict compte rendu parlementaire, Desrosiers a offert dans *Le Devoir* des éditoriaux politiques influencés par les deux plus grands intellectuels de son époque : Lionel Groulx et Henri Bourassa.

Le discours de ce nationaliste a mis en évidence le devoir des députés canadiens-français, celui de défendre la nation, et toutes les thématiques étudiées en témoignent. Les conflits nationaux au Canada, le développement du statut d'indépendance du Canada dans sa relation avec l'Empire britannique et l'appropriation d'une économie régionale centrée sur les ressources naturelles sont des thématiques qui permettent d'observer plus attentivement l'évolution des débats à la Chambre des communes durant les années 1920 vers une orientation davantage autonomiste. Le discours critique que Desrosiers développe est loin de la simple chronique d'information, il offre un plaidoyer en faveur de la survivance canadienne-française.

Ce mémoire est fondé sur les chroniques publiées par Léo-Paul Desrosiers dans *Le Devoir*, entre 1920 et 1927. Au total, 592 articles ont été utilisés pour construire l'argumentation et défendre l'hypothèse que ce correspondant parlementaire est influencé par ses opinions à l'égard des politiciens et que cela transparaît dans ses articles, qui prennent une forme éditoriale. Cela témoigne de l'ascendant des idéologies dans la transmission de l'information politique dans *Le Devoir*, par l'influence omniprésente du nationalisme canadien-français dans le traitement de l'information.

## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements ne pourraient aller à une autre personne que ma directrice de recherche, Lucia Ferretti. Elle m'a insufflé la volonté de continuer et sans elle, je n'aurais pu offrir ce mémoire, qui me surprend moi-même. Rigueur, dirait-elle, et nous pourrions tout faire.

Je souhaite remercier le département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le programme des cycles supérieurs en études québécoises. Je remercie également la Fondation UQTR pour son soutien financier. L'appui offert aux étudiants est indispensable à la réussite de nos études. Dans le même ordre d'idée, j'aimerais offrir mes remerciements au CIEQ et à l'équipe technique derrière ce grand organisme. Finalement, je tiens à remercier Julien Prud'homme et Charles-Philippe Courtois pour leur évaluation et leurs précieux conseils, ainsi que Marise Bachand, Ivan Carel et Sylvie Taschereau, qui m'ont soutenue et conseillée dans mes démarches, alors que je ne savais pas encore dans quoi je m'embarquais.

Pour leur soutien informel, j'aimerais remercier mes collègues universitaires : Julie Bérubé, Vincent Cheval, Nicolas Lelièvre, Amy Cournoyer, Gabriel Cormier, Jason Rivest et bien d'autres. Votre simple présence a été pour moi une motivation supplémentaire et nos discussions ont alimenté les réflexions les plus utiles à mon cheminement.

Finalement, mes études n'auraient pu être réalisables sans l'appui hors pair de ma famille. Un merci tout particulier à mes parents, Paul et Chantal, mais aussi à ma sœur

Stéphanie et mon frère Michaël, pour leur présence et leur soutien. Sans que vous le sachiez, vous m'avez donné ce qui était essentiel pour continuer : votre amour. C'est aussi pourquoi j'aimerais remercier mon conjoint, Ricky Mitchell. Nous avons traversé ces années avec force et écoute, rien ne nous empêchera de traverser les prochaines. Merci pour ton appui et ta tendresse.

Pour terminer, un merci à ceux qui ont toujours été là pour me faire prendre des pauses. C'est, à la base, le plus précieux des conseils.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Historiographie</b> .....	<b>1</b>
1.1 Le nationalisme canadien-français au début du XX <sup>e</sup> siècle.....	1
1.2 Le journalisme parlementaire : entre information et opinion .....	5
1.3 Léo-Paul Desrosiers : correspondant parlementaire méconnu .....	9
<b>2. Problématique</b> .....	<b>12</b>
<b>3. Sources et méthodologie</b> .....	<b>13</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>18</b>
<b>CHAPITRE 1</b> .....	<b>20</b>
<b>NATIONALISME ET POLITIQUE : DISSENSION SUR PAPIER</b> .....	<b>20</b>
<b>1.1 L'influence de « l'esprit de parti » au début du XX<sup>e</sup> siècle</b> .....	<b>22</b>
<b>1.2 Romanciers et journalistes se font mordants</b> .....	<b>26</b>
1.2.1 Des relations malsaines entre la presse et les partis .....	27
1.2.2 L'impuissance de la députation canadienne-française .....	29
<b>1.3 Léo-Paul Desrosiers à Ottawa</b> .....	<b>31</b>
1.3.1 La presse partisane et le métier de journaliste .....	31
1.3.2 La politique fédérale au Parlement .....	33
1.3.3 La députation canadienne-française .....	36
<b>Conclusion</b> .....	<b>39</b>
<b>CHAPITRE 2</b> .....	<b>41</b>
<b>LA DUALITÉ NATIONALE AU COEUR DU DISCOURS AUTONOMISTE</b> .....	<b>41</b>

2.1	Le « duel des races » au Canada .....	42
2.2	La dualité nationale dans la politique canadienne .....	49
2.3	La menace des infiltrations étrangères.....	56
	Conclusion .....	63
	<b>CHAPITRE 3 .....</b>	<b>66</b>
	<b>LES RELATIONS IMPÉRIALES ET L'INDÉPENDANCE DU DOMINION</b> .....	<b>66</b>
3.1.	<b>Évolution du statut des dominions : portrait contextuel .....</b>	<b>68</b>
3.1.1	L'emprise impériale sur les dominions après la guerre .....	68
3.1.2	La conscience nationale du Canada anglais.....	69
3.1.3	L'émancipation complète au Canada français.....	71
3.2	<b>Léo-Paul Desrosiers : regard sur le Canada .....</b>	<b>73</b>
3.2.1	La politique étrangère du Canada : nationale ou impériale ? .....	73
3.2.2	Le statut du Canada au sein des conférences impériales .....	80
3.2.3	L'importance d'une représentation purement canadienne.....	83
3.2.4	Armement et marine de guerre .....	84
3.3	<b>Les élections fédérales de 1925 et de 1926 : l'affaire King-Byng .....</b>	<b>86</b>
	Conclusion .....	89
	<b>CHAPITRE 4 .....</b>	<b>90</b>
	<b>LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE FÉDÉRALE DANS LE DISCOURS</b> <b>NATIONALISTE CANADIEN-FRANÇAIS .....</b>	<b>90</b>
4.1	<b>Pour une politique économique modérée et conciliatrice .....</b>	<b>92</b>
4.1.1	S'inspirer de la solution américaine .....	93
4.1.2	Une politique économique libérale mal équilibrée.....	95
4.1.3	L'unité du pays doit l'emporter sur la politique partisane.....	98
4.2	<b>Pour une politique économique nationaliste .....</b>	<b>101</b>
4.2.1	Se défendre contre la convoitise des capitalistes américains.....	101
4.2.2	<i>A parte</i> : naissance du nationalisme économique au Canada français.	105
4.2.3	Promouvoir le développement économique du Québec et du Canada français .....	107
	Conclusion .....	109
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>111</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>116</b>
1.	<b>Sources primaires .....</b>	<b>116</b>
1.1	Sources principales .....	116



1.2 Autres.....	116
<b>2. Sources secondaires.....</b>	<b>120</b>
2.1 Monographies, ouvrages collectifs, thèses .....	120
2.2 Articles de périodiques .....	124
2.3 Sites internet .....	126

## INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur la « chronique d'Ottawa » de Léo-Paul Desrosiers, correspondant parlementaire pour le journal *Le Devoir* entre 1920 et 1927. Nous situons notre travail au confluent de l'histoire des idées, de l'histoire politique et de l'histoire de la presse. Nous y poursuivons trois grands objectifs généraux : éclairer une facette méconnue de l'activité de Desrosiers, dont on se souvient plutôt comme écrivain ; faire voir comment un disciple de l'abbé Groulx contribue, dans les années 1920, à l'élaboration du nationalisme canadien-français à partir de l'analyse des débats au Parlement fédéral et des décisions des gouvernements fédéraux ; et enfin, réfléchir à la mise en place d'un discours éditorial en ces années.

### 1. HISTORIOGRAPHIE

#### 1.1 LE NATIONALISME CANADIEN-FRANÇAIS AU DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Selon Louis Balthazar, le nationalisme est « un mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient<sup>1</sup> ». Nous conserverons cette définition dans notre mémoire.

Certaines études ont analysé le nationalisme dans son rapport avec la domination étrangère<sup>2</sup>. Dans notre revue de la littérature, nous avons vu souvent cité le livre d'Ernest

---

<sup>1</sup> Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Québec, VLB éditeur, 2013, p. 22.

<sup>2</sup> Les études américaines s'inscrivent dans un courant de recherche qui analyse la transition des sociétés traditionnelles vers des sociétés industrielles ainsi que le nationalisme comme phénomène naissant de la

Gellner, *Nations et nationalisme*, dans lequel le nationalisme est défini comme étant essentiellement « un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes<sup>3</sup> ». Cela signifie que chaque peuple doit gouverner son propre État. En cas de domination étrangère, les peuples développent une conscience nationale qui peut évoluer en nationalisme. Cette définition est applicable *mutatis mutandis* au nationalisme au Canada français. Gellner soutient aussi la thèse que le nationalisme est un type de patriotisme plus susceptible de se manifester dans une société moderne et industrielle. Le passage d'une culture agraire à une culture industrielle serait à l'origine, selon lui, de l'avènement du nationalisme<sup>4</sup>. Sans endosser nécessairement toute l'analyse de Gellner, nous pouvons toutefois observer que les années 1900 à 1930 au Québec furent des décennies de renouveau nationaliste, précisément au moment où triomphe une société urbaine et industrielle.

Les recherches en histoire des idéologies au Québec montrent que deux mouvements nationalistes se distinguent au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Le premier, qui naît au tournant du siècle, est porté par Henri Bourassa. Celui-ci, par ses talents d'orateur, fait la promotion d'un nationalisme pancanadien marqué par un fort anti-impérialisme. Il revendique aussi la croissance de la nationalité canadienne, l'équilibre entre culture canadienne-française et culture canadienne-anglaise au pays, ainsi que le droit naturel de chacune des deux nations de préserver sa langue et sa foi<sup>6</sup>.

La principale biographie d'Henri Bourassa a été écrite par Réal Bélanger<sup>7</sup>. D'après ce dernier, la fondation du *Devoir* en 1910 fait de Bourassa « l'intellectuel le plus

---

modernisation et réagissant principalement à l'industrialisation et à l'homogénéisation culturelle. À ce propos, voir Ernest Gellner, *Nations et nationalismes*, Paris, Payot, 1989, 208 p. ; Tom Nairn, « The Modern Janus », *New Left Review*, vol. 1, no 94 (1975), p. 3-29 ; Anthony D. Smith, *Nationalism in the Twentieth Century*, New York, New York University Press, 1979, 257 p.

<sup>3</sup> Gellner, *Ibid.*, p. 11.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>5</sup> Notons principalement : Fernand Dumont *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 377 p. ; Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977, 381 p. ; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, T. 2 : 1896-1929, Québec, Fides, 2004, 323 p. ; Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Boréal, 1993, 127 p.

<sup>6</sup> Monière, *Le développement des idéologies...*, p. 241-242. Voir également Dumont, *Idéologies au Canada français...*, p. 233.

<sup>7</sup> Réal Bélanger, *Henri Bourassa. Le fascinant destin d'un homme libre (1868-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 552 p.

important de la province<sup>8</sup> » à cette époque, et son retentissement s'explique parce qu'il combat à la fois sur les scènes politique et journalistique. Bourassa lutte contre la participation canadienne aux guerres de la Grande-Bretagne, pour le respect des minorités françaises hors du Québec ainsi que pour le règlement des conflits entre États par l'arbitrage international. Les études démontrent cependant que son influence faiblit dans les années 1920. Sa présence au *Devoir* se raréfie, à cause notamment de son engagement en politique fédérale en 1926. Son catholicisme prend de plus en plus de place et surpasse chez lui l'importance de la conservation de la langue, ce qu'accentue encore sa rencontre avec le pape, également en 1926. Craignant que « la religion catholique ne soit utilisée à des fins politiques », Henri Bourassa condamne ce qu'il juge comme le nationalisme immodéré<sup>9</sup>. En 1930, lors de la crise sentinelliste en Ontario, il fait primer le catholicisme sur le nationalisme et s'en prend à *L'Action française* qui fait preuve de nationalisme « outrancier », selon lui, en sympathisant avec les minorités franco-américaines qui se révoltent contre l'Église. La réaction des nationalistes canadiens-français du Québec fasse à l'attitude de Bourassa ne se fait pas attendre<sup>10</sup>.

La seconde tendance nationaliste tourne autour de l'abbé Lionel Groulx. Déjà, en 2006, Pascale Ryan propose une étude sur l'évolution de la pensée de la Ligue d'action nationale, dévoilant le rôle de Lionel Groulx au sein du mouvement dans les années 1920<sup>11</sup>. En 2017, Charles-Philippe Courtois définit ensuite ce mouvement comme « la nouvelle école nationaliste, celle de Groulx », dans sa publication *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, contribution majeure qui promet d'être une véritable somme<sup>12</sup>. À partir de 1912, ce mouvement nationaliste est véhiculé par la *Ligue des droits du français* puis par la revue *L'Action française*. Ce nationalisme se veut défenseur des droits, des traditions et de la langue de la nation canadienne-française. Il cherche à protéger le catholicisme des dangers de l'urbanisation ; et il se désole du recul

<sup>8</sup> Réal Bélanger, « BOURASSA, HENRI », *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], vol. 18, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa\\_henri\\_18F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa_henri_18F.html) (consulté le 8 février 2016).

<sup>9</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale. 1917-1960*, Montréal, Léméac, 2006, p. 69.

<sup>10</sup> Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 261. Voir également Pierre Anctil, *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*, Québec, Septentrion, 2010, p. 6-54.

<sup>11</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation...*, 324 p.

<sup>12</sup> Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur...*, p. 221.

économique des Canadiens français à mesure que progresse la seconde industrialisation, qui repose sur l'exploitation des ressources naturelles par le grand capital étranger<sup>13</sup>. Ce nationalisme est encore alimenté, dans les années 1920, par la transformation des rapports entre Londres et ses dominions. Alors que ceux-ci sont en voie d'obtenir plus d'autonomie, les Canadiens français se tournent vers un nationalisme plus canadien-français que pancanadien, d'autant qu'Henri Bourassa est moins présent.

L'étude de Michel Bock sur Lionel Groulx met en évidence les ressorts de son nationalisme. Selon Bock, Groulx est inspiré par le romantisme politique européen du XIX<sup>e</sup> siècle « faisant de la nation une entité naturelle antérieure à l'État<sup>14</sup> ». Dans cette optique, Groulx ne voit pas d'opposition entre nationalisme et catholicisme ; mais aux yeux de Rome, dans les années 1920, la bonne entente entre les catholiques du Canada l'emporte sur la défense des droits des Canadiens français, position partagée par Henri Bourassa. C'est cependant la version groulxienne du nationalisme qui prend le dessus dans ces années au Canada français, alors que *L'Action française* rompt partiellement avec la vision pancanadienne et anti-impérialiste de Bourassa, qui correspond moins au contexte des années 1920<sup>15</sup>. Dans sa biographie, Courtois soutient que cette rupture serait motivée par la tendance indépendantiste de Groulx, qui annonce ses préférences souverainistes dès 1918, dans *La Confédération canadienne*. Puis, les thèses séparatistes avancées dans *L'Appel de la race*, en 1922, et dans l'enquête *Notre avenir politique*, publiée par *L'Action française* sous forme de volume en 1923, auraient concrétisé cette rupture avec Bourassa qui « insiste sévèrement sur la subordination du national au religieux » et qui dénonce l'idée d'un Québec indépendant<sup>16</sup>. Les conclusions de toutes ces études nous encouragent à nous questionner sur la façon dont ce nouveau nationalisme a été porté dans les

---

<sup>13</sup> Dumont, *Idéologies au Canada français...*, p. 356.

<sup>14</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières – Les minorités dans la pensée de Lionel Groulx*, Québec, Hurtubise, 2004, p. 94.

<sup>15</sup> Charles-Philippe Courtois, « Préface », Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, 10<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 2015 [1922], p. 23 ; 184-188.

<sup>16</sup> Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur...*, p. 235. Dans sa biographie, Charles-Philippe Courtois considère plusieurs éléments dans la rupture entre Groulx et Bourassa durant cette période. Outre l'idéologie séparatiste de Groulx, Courtois avance également que l'importance de l'intervention de l'État dans le développement économique de la province, mis en évidence dans l'enquête de *L'Action française* sur l'indépendance économique, distingue les deux intellectuels; p.187; p. 215-216; 221-240. Voir également Pascale Ryan, *Penser la nation...*, p. 54-56.

chroniques parlementaires des journaux québécois, comme celles de Léo-Paul Desrosiers. Aucun historien ne l'a encore fait.

Dans ces années, Lionel Groulx se préoccupe également de la politique québécoise. Non pas au sens partisan, cependant. Ce qu'il recherche et ce pourquoi il combat par l'action intellectuelle, c'est le respect des droits des Canadiens français, une plus grande autonomie politique pour le Québec et un plus grand contrôle de l'économie de la province par et pour les Canadiens français<sup>17</sup>. Certes, la scène politique n'est pas directement ciblée par Lionel Groulx ; toutefois, il est reconnu pour avoir « en vue la formation patriotique des jeunes<sup>18</sup> » et nous croyons qu'il a engendré une génération d'intellectuels québécois ayant un intérêt pour le monde politique, parmi laquelle se trouve Léo-Paul Desrosiers.

### 1.2 Le journalisme parlementaire : entre information et opinion

Afin de saisir l'évolution d'un discours dans la presse canadienne, il faut connaître les études sur le journalisme parlementaire qui s'insèrent dans une réflexion plus large sur l'histoire de la presse et sur l'histoire du journalisme<sup>19</sup>. Même si les journalistes parlementaires ont toujours une pensée personnelle sur la politique, ils sont tenus à une réserve lorsqu'ils rapportent les événements politiques car il existe depuis longtemps une sorte d'éthos journalistique fait d'une « tradition d'impartialité »<sup>20</sup>. Pourtant, les études démontrent que les journalistes expriment parfois leurs positions sinon directement, du moins dans le choix de leurs sujets ou celui de l'angle par lequel ils traitent l'information. Ainsi les entrevues que Marcel Gilbert a réalisées au début des années 1970 auprès des courriéristes travaillant à Québec et à Washington montrent que le point de vue politique

<sup>17</sup> Christiane Huot, « Groulx éveillé de conscience nationale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (décembre 1978), p. 436-444.

<sup>18</sup> Bruno Lafleur, « Introduction », Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, 5<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 1956 [1922], p. 15.

<sup>19</sup> Les titres de courriériste, correspondant, journaliste ou chroniqueur parlementaire sont inter-changés d'un auteur à l'autre. Nous prenons en considération qu'ils désignent tous le journaliste membre de la Tribune de la presse en charge au Parlement et représentant officiellement le journal. Nous utiliserons les divers titres en ce sens. Voir : « Tribune de la presse », *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, Site officiel de l'Assemblée nationale du Québec [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/tribune-de-la-presse.html> (consulté le 2 novembre 2016).

<sup>20</sup> Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Québec, VLB Éditeur, 2007, p. 175.

des journalistes exerce une certaine influence sur leur opinion à l'égard du gouvernement<sup>21</sup>. Nous faisons nôtre cette hypothèse pour la poursuite de ce travail.

L'historiographie s'est peu intéressée au travail des correspondants en dehors des sessions parlementaires. De plus, les études sur les correspondants québécois au Parlement d'Ottawa sont très rares. On en connaît un peu plus sur les journalistes ayant travaillé à l'Assemblée nationale. Jocelyn Saint-Pierre souligne que le but premier du chroniqueur parlementaire est « d'informer le lecteur des nouvelles qui circulent dans le milieu politique et gouvernemental<sup>22</sup> ». Gilles Lesage, quant à lui, s'est intéressé à l'aspect plus technique du métier : interroger les politiciens, observer la critique venant de l'opposition ainsi que les débats entre les différents partis, traiter la documentation produite par le gouvernement et assister à la session parlementaire<sup>23</sup>.

Pourtant, alors que les journalistes doivent rapporter fidèlement l'information, il arrive que des journaux de combat, tels que *Le Devoir*, avantagent une information plutôt qu'une autre<sup>24</sup>. En 1996, Jocelyn Saint-Pierre indique que les journalistes parlementaires du *Devoir*, de 1910 à 1970, se démarquaient puisqu'ils « donn[aient] à leurs lecteurs une critique et une analyse des débats : *Le Devoir* ne fai[sait] pas qu'informer le lecteur, il l'aid[ait] à se faire une opinion indépendante des partis politiques ou des gouvernements<sup>25</sup> ». Le terme « indépendant » est entendu ici dans le sens de libre de tout intérêt et de toute autorité. Les journalistes du *Devoir*, plus que tous les autres journalistes canadiens-français au début du XX<sup>e</sup> siècle, se distinguaient aussi par leur signature : celle-ci, apposée sur chaque article, leur assurait une reconnaissance et les rendait responsables de leurs propos, ce qui était alors une nouveauté<sup>26</sup>.

<sup>21</sup> Michel Gilbert, « L'information gouvernementale et les courriéristes parlementaires au Québec », *Revue canadienne de science politique*, vol. 4, no 1 (mars 1971), p. 29.

<sup>22</sup> Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune...*, p. 145.

<sup>23</sup> Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* », *Communication*, vol. 29, no 2 (2012), p. 2.

<sup>24</sup> Gilles Lesage, « L'information politique à Québec. De Duplessis à Lévesque : les journalistes au pouvoir? », Florian Sauvageau et al., *Les Journalistes dans les coulisses de l'information*, Montréal, Québec-Amérique, 1980, p. 277.

<sup>25</sup> Jocelyn Saint-Pierre, « Les correspondants parlementaires du *Devoir* à la Tribune de la presse de Québec et d'Ottawa, témoins de la lutte politique », Robert Comeau et Luc Desrochers, *Le Devoir : un journal indépendant : 1910-1995*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 63.

<sup>26</sup> Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune...*, p. 165.



Ces études débouchent sur un questionnement sur la nature de la chronique parlementaire : éditorial ou rubrique d'information ? En effet, les diverses études sur la Tribune de la presse que nous venons de mentionner traitent le journaliste comme un commentateur politique.

Depuis les cinq dernières années, des études sur l'histoire de la presse québécoise se sont également intéressées au journalisme parlementaire dans *Le Devoir* et à son rôle au sein des médias. Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre traitent les formes du journalisme parlementaire au *Devoir*<sup>27</sup>. Ils soulignent que les journalistes ont le plus souvent suivi la ligne éditoriale de leur directeur dans leur façon de rapporter l'information et dans leur appréciation des débats et des discours<sup>28</sup>. Pierre Anctil s'est penché sur la pensée éditorialiste du *Devoir* sous Henri Bourassa. Il démontre que les différents éditorialistes suivirent pour la plupart la pensée du directeur<sup>29</sup>. Notre étude cherche, au moins pour une part, à démontrer quelle fut l'influence d'Henri Bourassa sur Léo-Paul Desrosiers.

Jean Charron et Frédéric Bastien se sont aussi questionnés sur la relation entre *Le Devoir* et les parlementaires, par une enquête auprès des députés québécois siégeant ou ayant siégé à l'Assemblée nationale de Québec entre 1956 et 2009<sup>30</sup>. Ces deux auteurs ont démontré que, depuis les années 1950, *Le Devoir* est reconnu par les députés comme le journal québécois à la couverture politique et parlementaire la plus exhaustive, de la meilleure qualité et dont les éditorialistes, chroniqueurs et courriéristes sont les plus compétents<sup>31</sup>. À nos yeux, ces remarques indiquent l'importance de ce journal dans la transmission de l'information politique durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et la place de ses correspondants parlementaires dans la presse québécoise. Nous pouvons raisonnablement présumer que cette influence a été marquante dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle également.

---

<sup>27</sup> Charron et Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire... », p. 2-25.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 5 et p. 13.

<sup>29</sup> Anctil, *Fais ce que dois...*, 383 p.

<sup>30</sup> Jean Charron et Frédéric Bastien, « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias », *Communication*, vol. 29, no 2 (2012), p. 2-25.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 12.



Les études sur l'histoire de la presse discutent par ailleurs du traitement de l'information. En plein développement depuis les années 1970, ces études inspirent largement les recherches en sociologie de l'information sur le rapport des médias à leurs sources. Après avoir lu diverses études américaines, Jean Charron et Jacques Lemieux proposent que le journal est un instrument de pouvoir qui permet à certaines « sources privilégiées d'exercer une influence déterminante sur l'opinion publique<sup>32</sup> ». Ainsi, les sources, considérées ici comme les élites politiques, peuvent utiliser les médias afin d'influencer l'opinion publique en communiquant une information plutôt qu'une autre. Les recherches soulignent l'importance d'étudier les journalistes comme d'éventuels véhicules d'une information « contaminée » puisque constamment manipulée par le gouvernement, les partis politiques et certains groupes de pression, notamment les médias<sup>33</sup>.

Aux yeux de Patrick Charaudeau, les médias sont des miroirs déformants de la réalité ; ils participent à la construction de l'opinion publique, mais à travers eux « l'information est [...] engagée en permanence dans un jeu où domine tantôt l'erreur tantôt la tromperie [...] l'ignorance »<sup>34</sup>. Le discours journalistique est ainsi ouvert à différents types d'interprétations, d'analyses, mais aussi de présentations. En ce sens, l'article publié n'est pas nécessairement le produit fini du journaliste, mais « correspondra aux intentions plus ou moins conscientes des acteurs de l'organe d'information<sup>35</sup> ». Les auteurs qui se sont interrogé sur l'information journalistique apportent ainsi de nouvelles pistes d'analyse de la production journalistique. Afin de rester attentive à l'objectivité du journaliste, notre étude devra considérer l'information, le pouvoir politique, la direction du journal ainsi que le journaliste en soi comme participants à un jeu de construction.

À cet égard, Sophie Moirand s'est intéressée à la responsabilité du journaliste dans les propos qu'il rapporte, « dans sa façon de “nommer” les acteurs et les actions et dans

---

<sup>32</sup> Jean Charron et Jacques Lemieux, « Les médias, les sources et la production de l'information », Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau, *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, p. 5.

<sup>33</sup> Laurent Laplante, « Informer ou manipuler? », Florian Sauvageau *et al.*, *Les Journalistes dans les coulisses de l'information*, Montréal, Québec-Amérique, p. 291-316.

<sup>34</sup> Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information*, Bruxelles, Groupe De Boeck, 2011, p. 12-13 ; p. 28.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 19.

celle de “représenter” le discours des autres<sup>36</sup> ». Elle met en évidence la subjectivité du journaliste par son choix des mots et de la syntaxe, par des opérations d'énonciations qui orientent l'interprétation des événements politiques. Ainsi « il s'agit moins de communiquer des faits que de donner d'emblée un certain “éclairage”<sup>37</sup> » aux faits rapportés. Le travail de Moirand nous rend alerte à la subjectivité du journaliste particulièrement dans le journalisme éditorial. Gilles Gauthier a aussi proposé quelques repérages utiles pour une analyse d'articles de journaux quand il a étudié les jugements de valeur chez les journalistes<sup>38</sup>. À partir des chroniques « Perspectives » publiées en 2000 par *Le Devoir*, Gauthier fait ressortir les indices d'évaluations et de prescriptions permettant d'estimer la qualité de l'information, de valoriser les acteurs ou les actions, ainsi que de déterminer l'intention du locuteur. Ces travaux ouvrent de nouvelles voies d'analyse que nous pourrions appliquer aux articles de Desrosiers dans notre étude de la chronique parlementaire comme éditorial.

### 1.3 Léo-Paul Desrosiers : correspondant parlementaire méconnu

Desrosiers est étudiant en droit à l'Université de Montréal lorsqu'il fait la connaissance de Lionel Groulx en 1918. Rapidement, ce dernier devient son mentor, il l'encourage à poursuivre sa passion pour l'histoire et l'aide en corrigeant les articles que l'étudiant désire publier. Chroniqueur pour *L'Action française*, *Le Canada* et *Le Nationaliste* avant d'être envoyé à Ottawa pour *Le Devoir*, Desrosiers admire Groulx et accepte d'être influencé par lui. En 1920, lorsqu'Henri Bourassa lui offre le poste de correspondant parlementaire à Ottawa en remplacement d'Ernest Bilodeau, Desrosiers n'a que 24 ans. D'abord il hésite, car il espère vivre de sa plume d'écrivain, il publie notamment le recueil de nouvelles *Âmes et paysages* en 1922. En revanche, les nécessités de la vie le poussent à accepter le poste. Durant huit années, il sera témoin de l'évolution de la politique fédérale canadienne : la trajectoire du mouvement nationaliste est alors en

---

<sup>36</sup> Sophie Moirand, « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnement sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen* [En ligne], no 22 (2006), p. 2, <http://semen.revues.org/2798> (consulte le 30 octobre 2015).

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>38</sup> Gilles Gauthier, « L'expression des jugements de valeur en journalisme », *Les Cahiers du journalisme*, no 12 (automne 2003), p. 296-313.

pleine transition et l'un des facteurs de son évolution est justement les décisions prises à Ottawa.

Très peu d'études ont porté sur Léo-Paul Desrosiers. Les biographies s'intéressent surtout à son enfance et ses études, mais survolent trop rapidement sa carrière journalistique pour s'intéresser davantage à son poste de rédacteur des procès-verbaux de la Chambre des communes, de traducteur du *Journal des débats*, puis de conservateur à la Bibliothèque municipale de Montréal. La première biographie de Desrosiers a été publiée en 1939 par sœur Marie-Madeleine du Bon-Pasteur, qui a aussi dressé une liste de presque tous ses romans et articles publiés dans diverses revues<sup>39</sup>. Beaucoup plus récemment, le chapitre que Patricia Smart consacre aux journaux intimes de Michelle Le Normand, épouse de Desrosiers, fournit un regard plus personnel sur le tempérament de ce dernier<sup>40</sup>, tout comme le recueil de lettres d'amour de Le Normand à Desrosiers, transcrit et annoté par Georges Aubin en 2017<sup>41</sup>.

C'est surtout le Desrosiers romancier qui a intéressé les historiens. On a dit qu'il fut l'un des premiers « à faire œuvre vivante en s'inspirant de l'histoire<sup>42</sup> », ou encore qu'il a été « le maître canadien du roman historique<sup>43</sup> » et qu'il a élevé « la prose d'imagination au niveau de l'art authentique<sup>44</sup> ». D'après André Major, l'œuvre de Desrosiers a contribué au courant littéraire régionaliste<sup>45</sup>. Et Michelle Gélinas souligne « la tradition du sol et de l'histoire » illustrée dans ses romans<sup>46</sup>.

Desrosiers est aussi connu pour être un disciple de Lionel Groulx. Il valorise le nationalisme de son maître dans ses romans à travers les thèmes de la survie de la nation

<sup>39</sup> Sœur Marie Madeleine du Bon-Pasteur, *Biographie et Bibliographie de Monsieur Léo-Paul Desrosiers*, Saint-Hyacinthe, École normale, 1939, 85 p.

<sup>40</sup> Patricia Smart, *De Marie de l'Incarnation à Nelly Arcan*, Montréal, Boréal, 2014, p. 257-276.

<sup>41</sup> Michelle Le Normand et Georges Aubin, *À toi, de tout cœur. Lettres d'amour à Léo-Paul Desrosiers – 1920-1922*, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 402 p.

<sup>42</sup> Gilles Marcotte, « Deux vétérans : Desrosiers et Giroux », *Liberté*, vol. 1, no 3 (1959), p. 181.

<sup>43</sup> Guy Sylvestre, « L'entre-deux-guerres », *Panorama des lettres canadiennes-françaises*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 32.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>45</sup> André Major, « Redécouverte de Léo-Paul Desrosiers », *L'Action nationale*, vol. 56, no 6 (1967), p. 621-623.

<sup>46</sup> Michelle Gélinas, *Léo-Paul Desrosiers ou le récit ambigu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, p. 5.

canadienne-française, de l'autonomie des Canadiens français dans le domaine économique ainsi que de la place des minorités francophones au Canada.

Julia Richer, contemporaine de Desrosiers et amie proche, affirme que Lionel Groulx eut une l'influence sur le jeune journaliste lors de ses études universitaires, mais sans décrire les caractéristiques de cette influence<sup>47</sup>. Elle explique aussi que la Tribune de la presse à Ottawa fut pour lui une façon d'observer le monde des politiciens tout en lui permettant « d'intensi[fier] son nationalisme<sup>48</sup> ». Réjean Beaudoin indique que le journalisme fut pour Desrosiers le « prolongement plus direct de ses préoccupations intellectuelles et des recherches qu'il n'a cessé de poursuivre<sup>49</sup> », recherches guidées par la perspective nationaliste des années 1910 qui avait orienté sa vision de la société canadienne-française.

Julia Richer s'est également penchée plus précisément sur la carrière de Desrosiers en tant que chroniqueur, pour souligner l'objectivité, le détail, l'intelligence de ses chroniques où il « demeure [...] un nationaliste [...croyant] que le Québec doit demeurer ferme et combattre les visées centralisatrices d'Ottawa<sup>50</sup> ». Nous verrons qu'effectivement cet aspect marque le discours de Desrosiers. Richer complète en expliquant que, durant sa carrière journalistique, « Desrosiers fera du journalisme engagé ; il exposera ses idées nationalistes, sociales et politiques<sup>51</sup> ». L'historien Gilles Gallichan souligne lui aussi que les textes combatifs et engagés que Desrosiers publie dès ses débuts en tant que correspondant parlementaire au *Devoir* annonçaient qu'il « ne serait pas un chroniqueur bénin se contentant de la sèche description des séances parlementaires<sup>52</sup> » ; il vouera plutôt son programme à l'amour et la défense de sa patrie.

<sup>47</sup> Julia Richer, *Léo-Paul Desrosiers*, Montréal, Fides, 1966, p. 17. (Coll. Écrivains canadiens d'aujourd'hui)

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>49</sup> Réjean Beaudoin, « *Léo-Paul Desrosiers romancier historique* », Thèse de doctorat (langue et littérature), Université McGill, 1970, p. 17.

<sup>50</sup> Richer, *Léo-Paul Desrosiers*, p. 31.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>52</sup> Gilles Gallichan, « Le troisième Fauteuil : Aegidius Fauteux, Léo-Paul Desrosiers, Luc Lacourcière », *Les cahiers des dix*, no 51 (1996), p. 64.

Malgré ces quelques études, il reste beaucoup à connaître sur la carrière journalistique de Léo-Paul Desrosiers et nous souhaitons apporter un éclairage sur ce moment important de sa vie ainsi que sur le nationalisme dont témoignent ses chroniques.

## 2. PROBLÉMATIQUE

À partir des articles publiés par Léo-Paul Desrosiers, correspondant parlementaire au *Devoir* entre 1920 et 1927, nous proposons d'étudier la pensée nationaliste de ce dernier, en formation durant l'entre-deux-guerres. L'objet de cette étude sera sa « chronique d'Ottawa ».

Notre objectif sera d'analyser la manière dont était rapportée et commentée la politique fédérale dans le quotidien le plus nationaliste d'une époque qui voit renaître le nationalisme canadien-français, et ce dans une orientation plus québécoise (celle de Lionel Groulx) que pancanadienne (celle d'Henri Bourassa, fondateur du *Devoir* en 1910). Léo-Paul Desrosiers ne fut pas le seul à écrire sur la politique fédérale dans *Le Devoir* ; nous nous intéressons à lui car il était le principal correspondant parlementaire à Ottawa pour le quotidien durant la première partie de l'entre-deux-guerres.

À travers l'analyse de la « chronique d'Ottawa », publiée presque quotidiennement, nous poursuivrons deux objectifs spécifiques. D'abord, il s'agira de cerner les thèmes abordés par Desrosiers et de voir comment, à travers ceux-ci, s'exprime son nationalisme. Nous démontrerons qu'il développe davantage ses articles comme des éditoriaux cherchant à façonner l'opinion, plutôt que comme des rubriques destinées à rapporter l'information.

En 1919, dans *L'Action française*, Desrosiers écrit ceci :

Nationalisme politique, nationalisme économique, nationalisme intellectuel et moral, voilà ce que révèle une étude attentive des idées de M. Bourassa, de M. Montpetit et de M. l'abbé Groulx. Notre race en développement produit les individus qui disent sa volonté inconsciente. Si nous scrutons de plus près la pensée de ces trois maîtres, nous avons le spectacle d'une race qui, peu à peu, se retire de ses appuis ; qui aspire à se libérer de toutes les tutelles ; qui



a le sentiment d'être mûre pour sa vocation de nation libre, et en accepte, avec gravité, tous les devoirs<sup>53</sup>.

Ce passage jette les bases du discours qui évoluera dans ses chroniques. Dans *Le Devoir*, en tant que correspondant parlementaire, Desrosiers se devait de rapporter les faits. Mais il est aussi allé plus loin. En dehors de la session, il a poursuivi sa démarche en informant les lecteurs du journal à propos de la politique fédérale. Desrosiers est investi d'un esprit éditorialiste, telle est l'hypothèse défendue dans ce mémoire, et il a contribué à développer dans la classe intellectuelle une vision nationaliste et autonomiste de la politique fédérale, inspirée par deux grands intellectuels de son époque : Henri Bourassa et Lionel Groulx.

Une approche qualitative de nos sources visera à démontrer que, dans le contexte d'évolution idéologique qui survient au XX<sup>e</sup> siècle entre Groulx et Bourassa, Desrosiers ne dissimule pas son adhésion à un nationalisme canadien-français centré sur le Québec et très autonomiste. Mais il est aussi influencé par Henri Bourassa. Notre étude nous permettra de mieux saisir comment Desrosiers se positionne face à Groulx et Bourassa, et de mesurer l'influence du nationalisme canadien-français dans la construction de l'information politique au sein du *Devoir*.

### 3. SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Nous avons utilisé les articles publiés par Léo-Paul Desrosiers entre 1920 et 1927 dans *Le Devoir*<sup>54</sup>. Ces articles sont conservés à la médiathèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, sous la forme de bobines microfilmées. Depuis 2017, ils sont également disponibles en ligne dans la Collection numérique de Bibliothèques et Archives nationales du Québec. Le travail réalisé par sœur Marie Madeleine du Bon Pasteur<sup>55</sup> en 1939 a permis de recenser plus de 1680 articles. En revanche, Desrosiers publiait en moyenne cinq fois par semaine, ce qui donne un total de près de 1800 articles. En tant que chroniqueur parlementaire, Desrosiers devait rapporter les débats et l'action des députés au Parlement d'Ottawa. Puisqu'une session parlementaire ne dure que quatre mois par année, le tiers de

<sup>53</sup> L.-P. Desrosiers, « La naissance d'une race », *L'Action française*, août 1919, p. 374.

<sup>54</sup> L.-P. Desrosiers, « La chronique d'Ottawa », *Le Devoir*, 1920-1927.

<sup>55</sup> Sœur Marie Madeleine du Bon-Pasteur, *Biographie et Bibliographie de Monsieur...*, 85 p.

ses articles débordent de l'enceinte institutionnelle. La position des chroniques parlementaires dans le journal participe à situer ce dernier dans le champ politique<sup>56</sup>. Toujours en première page du *Devoir*, sauf lors de rares exceptions, les articles de Desrosiers contribuent à la formation de l'identité politique du journal.

L'historien Jocelyn Saint-Pierre mentionne qu'au XX<sup>e</sup> siècle, *Le Devoir* s'inscrit dans la lignée de la presse française, à tendance davantage militante<sup>57</sup>. Journal d'opinion et journal de combat, *Le Devoir* tient à son impartialité. Plutôt que d'incorporer des commentaires partisans, ses journalistes auront tendance à faire une sélection d'extraits au service de l'orientation nationaliste et antilibéral du journal<sup>58</sup>. Pourtant, les études réalisées par Saint-Pierre mènent à la conclusion que la chronique parlementaire, dans *Le Devoir* comme dans les autres journaux, « n'est généralement pas déformée par un parti pris politique<sup>59</sup> ». Les historiens Marcel Hamelin et Peter Busby Waite, qui ont participé à la reconstitution des débats parlementaires, l'un à Québec, l'autre à Ottawa, s'entendent pour dire que la chronique parlementaire n'est pas partisane<sup>60</sup>. On s'attend donc à une certaine objectivité de la part des journalistes. L'étude de la chronique de Desrosiers permettra de réfléchir sur ce degré d'impartialité du journaliste.

Nous avons effectué un dépouillement du journal jour par jour et nous avons retenu un article sur trois, par date de parution. Cela donne 592 articles exactement, dont chacun compte entre 400 et 600 mots. Les bobines microfilmées ne nous permettant pas d'avoir accès matériellement aux articles, il arrive que ces derniers soient déformés ou manquent de luminosité ce qui empêche partiellement la lecture. Par contre, cet échantillon fournit un corpus diversifié, qui touche tous les enjeux parlementaires couverts par Desrosiers durant la période. Ce correspondant, qui signait tous ses articles, publiait presque quotidiennement et discutait parfois d'un même sujet au fil de plusieurs chroniques.

<sup>56</sup> Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* », p. 2.

<sup>57</sup> Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec...*, p. 41.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 154-156.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>60</sup> Marcel Hamelin, « Introduction », *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Session 1867-1868*, Québec, Journal des Débats, 1974, p. IX-XI. Peter Busby Waite, « Introduction », *Débats de la Chambre des communes. Première législature. 1<sup>ère</sup> session (1867-1868)*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, p. VII-IX.

Un premier dépouillement du corpus a permis de repérer quelques thèmes du discours de Desrosiers : dualité nationale, primauté de la langue française, droits des francophones hors Québec, anti-impérialisme, importance de l'économie agricole et du régionalisme, relation conflictuelle entre le gouvernement central et les provinces canadiennes. Les thématiques restent très dépendantes des sessions parlementaires, ce qui limite entre autres la liberté de l'auteur ; toutefois, elles restent significatives d'un discours orienté en fonction d'une visée politique. Pour réduire le corpus aux fins de son analyse, nous avons rattaché les articles à ces thématiques particulières afin de répondre à nos objectifs spécifiques. Notre critique de source a pris en compte l'influence importante que peut avoir le média dans la rédaction des articles. *Le Devoir* fut reconnu comme étant un journal de combat très actif sur la scène politique canadienne-française tout en se proclamant indépendant. Il est ainsi important de prendre un recul face à la ligne éditoriale du quotidien afin de saisir l'influence que celle-ci peut avoir dans la construction de l'information politique. De plus, il arrive souvent que les correspondants parlementaires rapportent des discours politiques plutôt que des faits ou des événements<sup>61</sup>. Cela implique qu'ils doivent prendre position vis-à-vis de ces discours, que ce soit inconsciemment ou non, et que leur autonomie est parfois menacée par les stratégies politiques des parlementaires. Nos sources ne nous permettant pas de vérifier la véracité des faits rapportés, nous avons opté pour une étude des représentations de la réalité et nous avons abordé ces articles comme un discours portant sur la politique fédérale. Aussi, diverses pressions peuvent exercer une influence sur Desrosiers et ainsi orienter ses articles. Nous pensons que son nationalisme a certainement influencé sa façon de rapporter et commenter la politique fédérale.

Afin de déterminer concrètement l'influence de Lionel Groulx sur Léo-Paul Desrosiers, nous avons utilisé les *Mémoires*<sup>62</sup> et la correspondance<sup>63</sup> de Groulx qui mettent en lumière une relation particulière de maître-disciple entre les deux hommes. Ces sources

---

<sup>61</sup> Jean Charron, *La production de l'actualité – Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Québec, Boréal, 1994, p. 225.

<sup>62</sup> Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, T.2 : 1920-1928, Québec, Fides, 1971, p. 93 ; 120 ; 134 ; 157-171.

<sup>63</sup> Gisèle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, *Lionel Groulx, Correspondance, 1894-1967*. T. 4 : *Le conférencier traditionnaliste et nationaliste, 1915-1920*, Outremont, Fondation Lionel Groulx, 2013, p. 102-103 ; 308-317 ; 349-350 ; 411 ; 465-483.



ont été publiées. Dans le cas de la correspondance, le tome quatre débute en 1915 et s'arrête à l'année 1920. Pour couvrir les années 1920 à 1927, il nous faut aller directement aux lettres manuscrites. Cette correspondance est disponible à *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BAnQ)<sup>64</sup>. Nous avons renforcé la recherche en utilisant la correspondance entière et sous l'angle du journaliste. Au total, il s'agit de 86 lettres, transmises de Desrosiers à Groulx<sup>65</sup> entre 1919 et 1965 ; un dépouillement a permis de retenir celles qui éclairent la pensée du journaliste durant notre période. La correspondance presque à sens unique nous limite dans notre interprétation et ne peut démontrer clairement si Groulx avait une attitude prescriptive à l'égard de Desrosiers. Les réponses de ce dernier sont tout de même révélatrices d'une recherche d'assentiment de la part du journaliste. L'aspect intime que nous offrent ces documents est une force que nous avons utilisée pour répondre à nos questionnements. Contrairement aux articles publiés, qui sont soumis à des contraintes journalistiques, ces lettres montrent l'influence personnelle de Groulx sur Desrosiers et le degré d'affinité liant les deux hommes. Elles révèlent aussi ce que Desrosiers pensait de son rôle en tant que journaliste et expriment ce qu'il pensait librement, sans pressions professionnelles, sur plusieurs sujets.

Les *Mémoires* et la correspondance de Lionel Groulx montrent l'estime qu'il avait pour Desrosiers, dont il cite fréquemment les articles. Ceux signés par son disciple dans *L'Action française* entre 1919 et 1924 sont disponibles dans la collection numérique de BAnQ et ont tous été retenus pour la constitution de notre corpus<sup>66</sup>. L'analyse a permis de cerner davantage la pensée de Léo-Paul Desrosiers, telle qu'elle s'exprime dans une revue d'idées nationaliste, moins contraignante que le format chronique dans *Le Devoir*. Nous avons pu y déceler les prémises de sa pensée nationaliste qui s'est ensuite répandue dans ses chroniques politiques. Les différentes études qui ont porté sur Desrosiers ont souligné l'influence importante de Lionel Groulx, sans la caractériser davantage.

---

<sup>64</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre du Vieux-Montréal (Montréal), fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemises P.11/C.8 et P.11/C.10. Outre cette correspondance, ce fonds n'offre en général que des photographies, des manuscrits de romans et des documents administratifs ou financiers.

<sup>65</sup> Dans ce fonds, seules deux lettres ont été écrites par Lionel Groulx, l'une en 1960 et l'autre en 1965.

<sup>66</sup> Voir les références complètes dans la bibliographie.

Aux fins de mise en contexte, les romans d'Arsène Bessette<sup>67</sup> et de Joseph-M.-Alfred Mousseau<sup>68</sup> ont été utilisés pour analyser le regard des journalistes canadiens-français sur leur société au début du XX<sup>e</sup> siècle et la place qu'ils estiment que celle-ci leur fait. Comme il s'agit de romans, il a fallu garder à l'esprit que cela suppose l'élaboration d'une trame narrative qui ne mime pas parfaitement la réalité tout en s'en inspirant. *Le Débutant* est un exemple frappant que certaines œuvres ont pu être marquées par le passage d'une censure répressive à une censure prescriptive durant l'entre-deux guerres<sup>69</sup>. De plus, chaque source est un témoignage personnel d'une vision particulière, nous les avons abordées seulement comme des représentations d'une certaine réalité. Par contre, il s'agit de romans de mœurs publiés par des journalistes, ce qui est d'autant plus intéressant. De façon complémentaire, nous utiliserons les ouvrages biographiques *Nos chefs à Ottawa*<sup>70</sup> et *Silhouettes du monde politique*<sup>71</sup>, publiés en 1935 et 1940 par Léopold Richer, ainsi que les articles de Jules Fournier<sup>72</sup> et d'Arsène Bessette<sup>73</sup> publiés au début du siècle. Ces sources permettent d'apprécier le regard que posent des journalistes parlementaires sur les députés canadiens-français au Parlement d'Ottawa, ainsi que de connaître leur jugement sur le métier de journaliste tel qu'il était pratiqué au début du siècle.

Toutes ces sources, qu'il s'agisse de romans de mœurs, d'ouvrages biographiques ou d'articles, permettent de prendre le pouls d'une société distincte, encadrée par des institutions étatiques et ecclésiastiques fort influentes. Les témoignages de ces contemporains de Léo-Paul Desrosiers seront utilisés de façon complémentaire afin d'introduire notre étude sur son nationalisme.

Finalement, les ouvrages écrits par Lionel Groulx, Henri Bourassa, ainsi que par Édouard Montpetit dans les années 1910 et 1920 ont été étudiés avec attention<sup>74</sup>. Nous y avons cherché des réponses à nos questions sur le contexte intellectuel et nationaliste de

<sup>67</sup> Arsène Bessette, *Le Débutant. Roman de mœurs du journalisme et de la politique dans la province de Québec*, Québec, Bibliothèque québécoise, Fides, 1914, 309 p.

<sup>68</sup> Joseph-M.-Alfred Mousseau, *L'envers du journalisme*, Montréal, [s. édit], 1912, 166 p.

<sup>69</sup> Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec. T.2 : Des vieux couvents au plaisir de vivre – 1920-1959*, Québec, Fides, 2004, p. 12-13 ; 31-38.

<sup>70</sup> Léopold Richer, *Nos chefs à Ottawa*, Canada, Figures canadiennes, 1935, 182 p.

<sup>71</sup> Léopold Richer, *Silhouettes du monde politique*, Montréal, Éditions Zodiaque, 1940, 266 p.

<sup>72</sup> Jules Fournier, « Notre députation », *Le Devoir*, 22, 23, 24, 25 février 1910.

<sup>73</sup> Articles publiés entre 1902 et 1913 dans *Le Canada français*, voir la liste complète dans la bibliographie.

<sup>74</sup> Voir la liste complète des ouvrages utilisés dans la bibliographie.

l'époque, ce qui nous a permis de compléter notre étude du nationalisme de Léo-Paul Desrosiers.

L'analyse que nous avons privilégiée est une analyse de contenu qualitative permettant de classer les articles (du *Devoir* et de *L'Action française*) afin de faire ressortir les diverses thématiques de la pensée du journaliste. Pour ce faire, nous avons analysé à la fois le contenu manifeste (le propos rapporté), et les contenus latents (les éléments symboliques et idéologiques derrière ce propos) afin de répondre à nos objectifs<sup>75</sup>. L'outil OD-CIEQ, base de données utilisée en études québécoises, a permis de classer plus rapidement les articles selon les thématiques choisies. Par l'analyse thématique, nous avons cerné la position du journaliste en fonction de cette question précise : l'article est-il favorable ou défavorable à la question débattue ? De façon complémentaire, une analyse de discours a pu soutenir l'étude des contenus latents en cernant les mots et expressions particulières qui sous-tendent un choix éditorial du journaliste.

## CONCLUSION

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Après avoir dressé un portrait du monde journalistique et de la société canadienne-française du début du XX<sup>e</sup> siècle dans le premier chapitre, nous nous penchons tour à tour sur les diverses thématiques caractérisant le discours nationaliste de Léo-Paul Desrosiers. Le chapitre 2 est consacré à la place qu'occupe la dualité nationale dans son discours, mise en relation avec les écrits de Lionel Groulx. Une influence réciproque entre les deux intellectuels est en effet manifeste à cette époque. Nous constatons que la lutte pour la survivance nationale est un enjeu politique toujours aussi présent en 1920 que sous le régime britannique. Le chapitre 3 traite des positions de Léo-Paul Desrosiers et d'Henri Bourassa sur la relation entre le Canada et l'Empire britannique. L'entre-deux-guerres voit en effet le Canada acquérir une indépendance qu'il manifeste par la signature de divers traités commerciaux, la nomination d'un ambassadeur à Londres et à Washington et par la participation à la

---

<sup>75</sup> D'après la méthodologie proposée par François Dépelteau, *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats*, Sainte-Foy, Groupe De Boeck, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 297.

Société des Nations ; au terme de la décennie, le Traité de Westminster, promulgué en 1931, garantit une égalité entre les dominions et l'Empire. Le discours de Desrosiers, très autonomiste, ne se contente pas des démarches des gouvernements fédéraux. Finalement, le chapitre 4 éclaire le discours du journaliste en faveur d'une autonomie régionale, ainsi que sa critique sur l'attitude du gouvernement fédéral face aux ressources naturelles. Nous y étudions d'un peu plus près la pensée d'Édouard Montpetit afin de bien comprendre le contexte intellectuel dans lequel est conçue la question économique canadienne-française lorsque Desrosiers arrive au Parlement.

Par ces trois thématiques, nous cherchons à éclairer le nationalisme de Léo-Paul Desrosiers, mais aussi l'influence de Lionel Groulx et Henri Bourassa sur sa pensée.

## CHAPITRE 1

### NATIONALISME ET POLITIQUE : DISSENSION SUR PAPIER

Le Canada occidental est libre-échangiste ; le Canada oriental, protectionniste. Vous, Anglo-Saxons, vous êtes impérialistes ; nous, fils du Canada, sommes avant tout Canadiens. Quel est donc l'aveuglement criminel des hommes politiques de ce pays qui, à toutes ces menaces de rupture, ajoutent délibérément le choc redoutable des conflits religieux et nationaux<sup>1</sup> ?

La mise en place de la Confédération en 1867 a entraîné d'importants changements dans l'organisation du territoire et des populations. Déjà dans les années 1880, après douze ou quinze ans du nouveau régime, les provinces de l'Ontario et du Québec ont signifié leur volonté autonomiste vis-à-vis du gouvernement central. Puis, contre l'impérialisme de la Grande-Bretagne, Henri Bourassa s'est fait, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le défenseur de l'autonomie du Canada, qu'il ne souhaitait pas voir s'engager dans les guerres de l'Empire. Enfin, après plusieurs années d'attaques répétées des provinces anglaises contre les droits scolaires des minorités françaises au pays et de tiédeur du gouvernement fédéral à soutenir celles-ci, un mouvement nationaliste canadien-français émerge dans les années 1900.

Ce premier chapitre cherche à cerner le contexte général dans lequel évoluent journalistes et politiciens dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Nous voulons faire connaître le cadre de travail qui est celui de Léo-Paul Desrosiers au Parlement d'Ottawa durant

---

<sup>1</sup> Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, 5<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 2015 [1922], p. 208.

l'entre-deux-guerres. Le discours critique de la politique fédérale doit être étudié dans un contexte comprenant trois pôles : la presse partisane, le bipartisme caractérisant le système parlementaire britannique et enfin le développement du discours nationaliste au Canada français dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

Au début des années 1900, les nationalistes canadiens-français ont une piètre opinion de la politique partisane et de la couverture que la presse fait de la politique. Ils accusent les journaux d'être partisans au point de pratiquer une sorte de désinformation en faveur du parti politique que chacun soutient. Ils accusent aussi les hommes politiques canadiens-français, et particulièrement les députés canadiens-français au Parlement fédéral, d'être intensément soumis à l'esprit de parti. Cela les empêcherait d'analyser la politique fédérale et d'agir en fonction des intérêts supérieurs de la nation canadienne-française, qui exigent l'unité des Canadiens français plutôt que leur division<sup>2</sup>.

L'historiographie, d'ailleurs, donne en partie raison aux nationalistes de l'époque. Les études ont montré la dépendance de la presse du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1930 aux partis politiques qui la financent<sup>3</sup>. Dans *Histoire du Parti libéral du Québec*, Michel Lévesque affirme que la presse partisane entre dans un âge d'or au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Les études ont également souligné la rareté des journaux indépendants. Par ailleurs, celles qui portent sur le parlementarisme indiquent toutes que le système parlementaire britannique est fondé sur la rivalité entre deux partis principaux et sur une solidarité sans faille de la députation de chaque parti aux positions déterminées par leur chef en Chambre<sup>5</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, un petit nombre de romanciers et de journalistes dénonce les travers de l'esprit de parti et la dépendance de la presse envers les partis politiques. Dans ce chapitre, nous verrons d'abord ce qu'ils en ont dit, puis comment Léo-Paul Desrosiers lui-même juge le milieu dans lequel le plonge son travail de chroniqueur

<sup>2</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale. 1917-1960*, Montréal, Léméac, 2006, p. 12.

<sup>3</sup> Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914 – Genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 128-136.

<sup>4</sup> Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique, 1867-1960*, Québec, Septentrion, 2013, p. 570-612.

<sup>5</sup> Réjean Pelletier et Manon Tremblay, « Le bipartisme initial (1867-1917) », *Le parlementarisme canadien*, 4<sup>ème</sup> éd., Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 205-206.

parlementaire au *Devoir*. Si nous consacrons une partie de ce chapitre à cette vision critique et passablement désabusée commune aux journalistes politiques de l'époque, c'est que nous pensons que le regard que Desrosiers et ses confrères ont porté sur leur milieu de travail et sur l'activité de journaliste parlementaire a pu influencer leur façon de percevoir la politique et de rapporter les actions des parlementaires.

### 1.1 L'INFLUENCE DE « L'ESPRIT DE PARTI » AU DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

La presse canadienne a évolué dans une relation étroite avec la politique, témoignant des clivages partisans imposés par le système parlementaire de type britannique. L'historiographie a bien montré la soumission de la presse, au moins jusqu'aux années 1930, à l'argent qu'elle reçoit des partis politiques et qui fait qu'elle est intensément partisane<sup>6</sup>. Plusieurs journaux à grande diffusion du XIX<sup>e</sup> siècle et du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, tels que *Le Soleil* ou *Le Canada*, sont soit des organes des partis eux-mêmes, soit au moins relativement inféodés aux partis<sup>7</sup>. À cette époque, les partis politiques représentent la seule chance de survie de la presse : ceux-ci lui offrent leur soutien financier en échange de la promotion de leurs intérêts<sup>8</sup>. L'arrivée de la publicité au début du XX<sup>e</sup> siècle aurait pu permettre à la presse de s'émanciper du patronage et du pouvoir, mais des habitudes sont prises qui continuent de teinter fortement le discours politique des journaux.

Dans ce contexte, on comprend à quel point le journal *Le Devoir*, fondé en 1910 par Henri Bourassa, est une rareté dans le paysage médiatique de l'époque. Aux yeux de Lionel Groulx, « *Le Devoir* [est] un magnifique ouvrier de salut national », défenseur des droits des minorités françaises du pays<sup>9</sup>. Ce journal s'auto-présente comme non partisan, il exige l'objectivité de la part de ses journalistes et marque bien la différence entre la source politique et le média journalistique<sup>10</sup>. Henri Bourassa y bâtit une structure de direction qui assure à son journal une indépendance effective. De plus, pour se soustraire

<sup>6</sup> Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Québec, VLB Éditeur, 2007, p. 117-119. Voir aussi Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, T. I : *De la Confédération à la Crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 2009, p. 309.

<sup>7</sup> Lévesque, *Histoire du Parti libéral...*, p. 579-629.

<sup>8</sup> De Bonville, *La presse québécoise...*, p. 126-137.

<sup>9</sup> Lionel Groulx, « Notre hommage au *Devoir* », *L'Action française*, janvier 1920, p. 31.

<sup>10</sup> De Bonville, *La presse québécoise...*, p. 236.



à l'influence des grands noms politiques et financiers, *Le Devoir* se dote d'un conseil d'administration composé de sept hommes d'affaires canadiens-français auquel se joignent quelques 500 actionnaires<sup>11</sup>. Le maintien d'une indépendance d'esprit est assuré par la rigueur, l'équité et la fiabilité dont fait preuve le journal<sup>12</sup> et ce caractère est absolu et inscrit dans ses structures<sup>13</sup>. Dès sa fondation, *Le Devoir* s'engage à combattre les gouvernements qui feront preuve de « vénalité, [d']insouciance, [de l']lâcheté, [d']esprit de parti avilissant et étroit », il entend aussi dénoncer ceux qui sacrifieront la justice et l'intérêt national à l'intérêt individuel et aux intrigues de partis<sup>14</sup>. Dans les années 1920, les éditorialistes du *Devoir* organisent de grandes campagnes de financement afin de faire valoir leur mission et de garantir leur liberté d'expression<sup>15</sup>.

Néanmoins, même s'ils se disent indépendants de toute influence politique, les journalistes du *Devoir* sont profondément nationalistes. Ils sont à la fois anti-impérialistes et soucieux de défendre les droits des Canadiens français. Bourassa s'est fait connaître au début du siècle comme l'un des plus farouches défenseurs de l'autonomie du Canada face aux guerres de la Grande-Bretagne. Depuis 1912, par ailleurs, la *Ligue des droits du français* puis *Ligue d'action française* réunit autour du père Joseph-Papin Archambault et de Lionel Groulx une nouvelle génération de nationalistes qui font d'abord et avant tout la promotion du Canada français ; particulièrement après la Première Guerre mondiale, lorsque la Grande-Bretagne cesse pour un temps ses guerres impérialistes. Cependant, dans les années 1920, la belle harmonie entre ces deux volets du nationalisme et les chefs qui les portent se brise un peu. Bourassa revient en politique dans les années 1920. Il accorde désormais la primauté à la foi catholique sur le nationalisme, ce qui l'éloigne de Groulx et des disciples de celui-ci.

---

<sup>11</sup> Réal Bélanger, *Henri Bourassa. Le fascinant destin d'un homme libre (1868-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 277.

<sup>12</sup> Benoît Lauzière, « *Le Devoir* ou l'indépendance d'esprit », Robert Comeau (éd.), *Le Devoir – Un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 13-20.

<sup>13</sup> Ghislaine Guérard et Gilbert Émond, « Les premiers éditoriaux des directeurs du *Devoir*, 1910-1990. Portrait de sept générations d'engagement social et politique », Robert Comeau (éd.), *Le Devoir – Un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 36.

<sup>14</sup> Henri Bourassa, « Avant le combat », *Le Devoir*, 10 janvier 1910, p. 1.

<sup>15</sup> Pierre Anctil, *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*, Québec, Septentrion, 2010, p. 39.



Dans ces mêmes années, des journalistes comme Armand Lavergne<sup>16</sup>, Olivar Asselin et Omer Héroux sont très influents et leur nationalisme nourrit *Le Devoir*<sup>17</sup>. Ils défendent la pertinence politique de la nation canadienne-française partout au Canada<sup>18</sup> et ils se feront aussi critiques de la partisanerie, tant celle du monde politique que celle des journaux.

En ce sens, ils sont des disciples autant de Groulx que de Bourassa. Michel Bock reconnaît à Lionel Groulx d'avoir lutté toujours plus contre l'esprit de parti et la partisanerie, identifiés par lui comme des menaces pour la cohésion nationale<sup>19</sup>. Déjà, en 1920, Groulx déplore que « le jeu des alliances parlementaires, les ambitions du pouvoir, les passions de parti ont anémié le sentiment français dans le monde politique » et il soutient que *Le Devoir* aura justement à cœur de régler cette injustice<sup>20</sup>. Un autre jour, il s'émeut de la neutralité et de la « couardise » des représentants canadiens-français au Parlement, qui devraient mieux « veiller sur les intérêts de leur province et de leur race<sup>21</sup> » au lieu de s'en tenir à la loyauté partisane qui corrompt le système politique<sup>22</sup>. Groulx voudrait des chefs nationaux où il ne trouve que des petits politiciens à courte vue. Acteur important à la fois sur la scène journalistique et sur la scène politique, Henri Bourassa juge lui aussi que les politiciens, par leur attitude partisane, « atrophient le respect de l'ordre social, dans toutes les consciences<sup>23</sup> ».

Au Canada, dans les années 1920, les deux partis rivaux continuent d'être le Parti libéral et le Parti conservateur, déjà anciens et très cohésifs<sup>24</sup>. La discipline de parti y est

---

<sup>16</sup> Notons que l'élection d'Armand Lavergne au sein du Parti conservateur, en 1924, marque une rupture entre ce dernier et Henri Bourassa. Lavergne est surtout connu comme l'auteur de la première loi linguistique, en 1910. Voir J.-G. Rens, « Introduction : La Loi Lavergne », Armand Lavergne, *Trente ans de vie nationale – La Loi Lavergne*, Montréal, Éditions Zodiaque, 2014, p. 1-31.

<sup>17</sup> Mario Cardinal, *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir – Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre expression, 2010, p. 352.

<sup>18</sup> Anctil, *Fais ce que dois...*, p. 52. Rappelons qu'à l'époque, le mot « race » était utilisé couramment au Canada, tant chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais, pour parler des nations.

<sup>19</sup> Bock, *Quand la nation débordait les frontières – Les minorités dans la pensée de Lionel Groulx*, Québec, Hurtubise, 2004, p. 180.

<sup>20</sup> Groulx, « Notre hommage au *Devoir* », p. 31.

<sup>21</sup> Groulx, *Mes Mémoires*, T. 2 : 1920-1928, Québec, Fides, 1971, p. 122.

<sup>22</sup> Lionel Groulx, *Paroles à des étudiants*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1941, p. 18.

<sup>23</sup> Henri Bourassa, *La politique et les Partis – Comment voter ?*, Montréal, Imprimerie Populaire, 1926, p. 34.

<sup>24</sup> Jean-François Godbout, « Les institutions parlementaires », Alain-Gustave Gagnon, (dir.), *La politique québécoise et canadienne – une approche pluraliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 167-214. Voir également Audrey O'Brien et Marc Bosc, *La procédure et les usagers de la Chambre des*

exigée et particulièrement surveillée<sup>25</sup>. L'historiographie a démontré que le seul espoir de tout député qui ne pense pas comme son parti est d'arriver, par des discussions internes, à le faire changer d'avis<sup>26</sup>. Mais dans tous les cas, une fois en Chambre, les députés doivent voter en bloc pour les orientations décidées par leur chef. Les récalcitrants doivent quitter le parti pour siéger comme indépendants.

Dans ce contexte, les nationalistes déplorent intensément la division des Canadiens français entre les partis d'une part, et d'autre part l'incapacité des députés canadiens-français à faire défendre les droits des minorités françaises par les partis politiques fédéraux. Même Wilfrid Laurier a déçu les nationalistes, en 1897, par le compromis Laurier-Greenway<sup>27</sup>.

Cette déception vis-à-vis du système parlementaire s'explique en partie par la théorie à laquelle adhère l'ensemble du Canada français à l'époque, théorie selon laquelle la Confédération serait un pacte entre les deux peuples fondateurs et qu'elle résulterait du désir des provinces de se fédérer. Les représentants du Canada français auraient consenti à l'union à la condition que soient reconnus les droits des minorités françaises et que ceux-ci soient protégés. Henri Bourassa, entre autres, juge que la Confédération doit reconnaître aux Canadiens français leur droit à un régime politique et social susceptible de favoriser la conservation de leurs traditions culturelles, religieuses et nationales<sup>28</sup>. Lionel Groulx, quant à lui, estime que le caractère biculturel au cœur de la Constitution canadienne ne peut qu'affaiblir le poids des Canadiens français dans la fédération<sup>29</sup>. En ce sens, les Canadiens français ont espéré en vain pendant près de cinquante ans que le gouvernement

---

*communes*, Chambre des communes [En ligne], 2009, <http://www.noscommunes.ca/procedure-book-livre/document.aspx?sbdid=1cdf0c09-de93-4789-aa8d-67afc1f658e2&language=f> (consulté le 13 mai 2017).

<sup>25</sup> Linteau, Durocher et Robert, *Histoire du Québec contemporain...*, p. 653.

<sup>26</sup> De Bonville, *La presse québécoise...*, p. 128 ; Réjean Pelletier, « L'évolution du système des partis au Québec : un bipartisme tenace », *Les partis politiques québécois dans la tourmente*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 19-40.

<sup>27</sup> Bélanger, *Henri Bourassa. Le fascinant destin...*, p. 82.

<sup>28</sup> Cardinal, *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, p. 320.

<sup>29</sup> Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 185-186.

fédéral soit le protecteur des droits des minorités françaises et catholiques hors Québec contre les politiques scolaires assimilatrices adoptées par les provinces anglaises<sup>30</sup>.

Le discours nationaliste canadien-français se forge et se fait de plus en plus entendre après la Grande Guerre ; il surpasse désormais le nationalisme canadien, ou anti-impérialiste, de Henri Bourassa. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les nationalistes de tous les courants se désolent du Règlement XVII ontarien et de l'apathie de la députation fédérale canadienne-française qui, soumise à l'esprit de parti et toujours minoritaire dans chacun, ne peut forcer l'intervention du gouvernement fédéral pour arrêter cette autre attaque contre les droits des minorités françaises<sup>31</sup>. Les nationalistes soutiennent que les Canadiens français doivent aller au-delà des lignes de parti pour s'unir. C'est la seule solution pour défendre et faire respecter leurs droits et intérêts. De plus, les nationalistes incitent le gouvernement du Québec à se montrer autonomiste<sup>32</sup>. Car une trop grande dépendance de Québec envers le gouvernement fédéral entraînerait, selon eux, la déchéance irrémédiable de la nation canadienne-française. L'impuissance d'Ottawa à régler les conflits ethniques et religieux, qui apparaît souvent désormais aussi comme un réel manque de volonté, renforce le discours qui promeut la nation canadienne-française et l'autonomie du Québec.

## 1.2 ROMANCIERS ET JOURNALISTES SE FONT MORDANTS

La proximité entre la presse et les partis, jugée pernicieuse, ainsi que l'impuissance de la députation canadienne-française au Parlement fédéral ont été mises en scène dans quelques romans et même dénoncées dans certains journaux. Les romanciers Joseph-M.-Alfred Mousseau et Arsène Bessette, ainsi que les journalistes Jules Fournier et, plus tard, Léopold Richer, ont porté un regard critique sur l'univers dans lequel ils ont évolué. Tous ont été journalistes et la plupart ont été correspondants parlementaires. Tous aussi sont de fervents nationalistes. Voyons comment ces quatre intellectuels ont observé le système

<sup>30</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation...*, p. 21.

<sup>31</sup> Lionel Groulx, « Notre hommage au *Devoir* », p. 28-33.

<sup>32</sup> Linteau, Durocher et Robert, *Histoire du Québec contemporain...*, p. 339.

politique canadien au début du XX<sup>e</sup> siècle et de quelle façon leurs écrits témoignent de cet univers.

### 1.2.1 Des relations malsaines entre la presse et les partis

*L'envers du journalisme* de Joseph-M.-Alfred Mousseau paraît en 1912<sup>33</sup>. Né en 1874 et mort en 1913, ce romancier ne doit pas être confondu avec son père, Joseph-Alfred Mousseau, premier ministre du Québec entre 1882 et 1884<sup>34</sup>. Cela témoigne en revanche du contact étroit qu'il put avoir avec l'univers politique. Avant de publier cette œuvre, l'auteur fut avocat et journaliste pour *Le Nationaliste*, *La Presse* et *Le Passe-Temps*<sup>35</sup>, et il traita le monde politique dans des romans tels que *Les Vermoulures*<sup>36</sup>.

Le roman *Le Débutant*, d'Arsène Bessette, est publié en 1914. Journaliste libéral ayant écrit pour *La Patrie*, *Le Canada français* et *La Presse*, Bessette fut chroniqueur parlementaire au Parlement de Québec, puis chroniqueur littéraire et théâtral<sup>37</sup>. Affiché sur la liste des francs-maçons de Montréal<sup>38</sup>, il vit son roman interdit par le clergé dès sa publication, car l'œuvre dénonçait non seulement « le fanatisme politique », mais aussi le « préjugé religieux »<sup>39</sup>.

Dans leurs écrits, Arsène Bessette et Joseph-M.-Alfred Mousseau dressent un portrait critique de l'univers dans lequel les journalistes travaillent au début du siècle<sup>40</sup>. Les reporters, affirment-ils, sont soumis à plusieurs influences qui les empêchent d'écrire

<sup>33</sup> Joseph-M.-Albert Mousseau, *L'envers du journalisme*, Montréal, [s. édit.], 1912, 166 p.

<sup>34</sup> Andrée Désilets, « MOUSSEAU, JOSEPH-ALFRED », *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/mousseau\\_joseph\\_alfred\\_11F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/mousseau_joseph_alfred_11F.html) (consulté le 3 novembre 2017).

<sup>35</sup> Journaux dans lesquels on le retrouve parfois sous le nom d'Alfred Mousseau. Notons que la plupart des journaux de l'époque se trompent souvent dans son nom. *Le Progrès du Saguenay* indique « J.-A.-Albert Mousseau » en avril 1913, *L'Étoile du Nord* de Joliette indique « J.-N.-Albert Mousseau » en juillet 1913. Voir l'article « Le Mirage », *L'Étoile du Nord* [Joliette], 17 juillet 1913, p. 5.

<sup>36</sup> Joseph-M.-Alfred Mousseau, *Les Vermoulures*, Montréal, [s. édit.], 1908, 93 p.

<sup>37</sup> S.A., « Arsène Bessette », *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* [En ligne], Éditions Fides, 1989, [http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0161&qid=sdx\\_q1](http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0161&qid=sdx_q1) (consulté le 3 novembre 2017).

<sup>38</sup> Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec. T. 2 : Des vieux couvents au plaisir de vivre – 1920-1959*, Québec, Fides, 2004, p. 134.

<sup>39</sup> Madeleine Ducrocq-Poirier, « *Le Débutant* et son auteur », Arsène Bessette, *Le Débutant...* p. 7-36. Et Albert Laberge, « Arsène Bessette », *Journalistes, écrivains et artistes*, Montréal, Édition privée, 1945, p. 25-32.

<sup>40</sup> Bessette, *Le Débutant...*, 309 p.

librement et ils évoluent dans un univers où « la méchanceté et l'égoïsme sont les mobiles les plus fréquents des actes humains<sup>41</sup>. » Aux yeux de Mousseau, l'électorat demande à être renseigné sur ses représentants politiques, mais « le public aime à être trompé et volé », ce que les politiciens tournent à leur avantage<sup>42</sup>. Deux ans après Mousseau, Arsène Bessette souligne l'importance de la politique pour accéder à des postes haut placés et il fait voir comment, par corruption et complaisance, les journalistes appuient la « tyrannie » des politiciens<sup>43</sup>. Les deux romanciers accusent les journalistes de servir des journaux propagandistes qui briment la liberté d'expression, la recherche du progrès et menacent la société canadienne-française, en plus d'être au service du pouvoir politique. Or, les historiens ont pu montrer qu'en effet certains journaux du tournant du siècle se souciaient très peu de leur indépendance face au pouvoir politique<sup>44</sup>. Aussi, Mousseau et Bessette dénoncent le manque de volonté intellectuelle et soutiennent que les Canadiens français devraient prendre une part plus active dans le développement économique du Canada. Ils constatent que ces derniers n'ont pas le même niveau d'aisance que les autres groupes ethniques dans la société canadienne<sup>45</sup>.

En plus de faire une critique de la société, ces deux journalistes-romanciers dénoncent l'esprit de parti chez les parlementaires et chez les journalistes :

Nos grands journaux ne sont pas faits pour instruire le peuple par la libre discussion des questions politiques, scientifiques, sociales ou autres, en un mot de tout ce qui peut éclairer les masses ignorantes et crédules. [...] Le journal ne critique que ce qui peut être nuisible au parti qu'il défend ou aux recettes qu'il encaisse. Quant à la louange, elle se vend à tant la ligne pour les obscurs, pour les annonceurs ; tandis que les puissants du jour paient en faveurs et protections, les pouvoirs tyranniques, en intimidations et menaces. Et du directeur jusqu'au dernier des reporters, le rouage fonctionne sous la même impulsion<sup>46</sup>.

<sup>41</sup> Mousseau, *L'envers du journalisme...*, p. 53.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 136-137.

<sup>43</sup> Bessette, *Le Débutant...*, p. 74.

<sup>44</sup> De Bonville, *La presse québécoise...*, p. 127-137. Voir aussi Jean Hamelin et André Beaulieu, « Aperçu du journaliste québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 3 (1966), p. 305-348. Ce dernier article présente bien l'évolution de la presse francophone et son lien étroit avec les partis politiques.

<sup>45</sup> Bessette, *Le Débutant...*, p. 214.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 77.

Ainsi, avant même la Première Guerre mondiale, les romanciers canadiens-français expriment des idées qui marqueront les journalistes après celle-ci. Toutefois, peut-on réellement soutenir que tous les journalistes étaient inféodés aux partis politiques et corrompus par l'esprit de parti ? Ce n'est pas le cas ni de Jules Fournier, ni de Léopold Richer.

### 1.2.2 L'impuissance de la députation canadienne-française

En effet, Jules Fournier et Léopold Richer ont le plus souvent souscrit à une vision très négative de la politique au Québec. Dans leurs écrits, ces journalistes nationalistes considèrent les formations politiques comme des machines qui n'obéissent qu'à leurs propres règles et à leurs affections, sans tenir compte des intérêts de la nation. Le politologue Jean Charron a jugé que cette attitude négative était une stratégie de la part des journalistes : celle-ci aurait consisté à user de « la méfiance [et de] la suspicion [... afin] de percer la face publique de la politique<sup>47</sup>. » Nous faisons nôtre cette hypothèse, puisque nous croyons que Fournier et Richer cherchaient avant tout à discerner les motifs réels derrière les décisions gouvernementales prises au Parlement et que cette attitude était partagée par Desrosiers et ses contemporains.

Jules Fournier, journaliste acerbe et reconnu pour ses critiques pointues, est également directeur du *Nationaliste*, collaborateur à de nombreux autres journaux et correspondant parlementaire<sup>48</sup>. Il peut donc observer le monde politique d'assez près et sous tous les angles. En 1910, dans une série d'articles portant sur la députation canadienne-française au Parlement d'Ottawa, il souligne la grossièreté des parlementaires, leur ignorance, leur paresse et leur absurdité, il parle de leur « vie de légume ayant élevé le fumage de pipes à la hauteur d'un art » et de leur état « d'abrutissement définitif ». Cette série d'articles dénonce vigoureusement l'esprit de parti. Elle dénonce aussi le

<sup>47</sup> Charron, *La production de l'actualité – Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Québec, Boréal, 1994, p. 229.

<sup>48</sup> Laurent Mailhot, « FOURNIER, JULES », *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], 1998, [http://www.biographi.ca/fr/bio/fournier\\_jules\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/fournier_jules_14F.html) (consulté le 3 novembre 2017).



mépris que subissent les députés canadiens-français, confinés à la tabagie qui devient en quelque sorte « leur *petit Canada* »<sup>49</sup>.

Quant au journaliste Léopold Richer, ami intime de Léo-Paul Desrosiers, il reprend, en 1935 et 1940, le portrait peu flatteur qu'avait dressé Fournier en 1910. Il accuse le système parlementaire britannique de ne former que des députés médiocres et ignorants voués à l'obéissance absolue, et il déplore la situation des députés canadiens-français qui sont trop minoritaires pour, d'après lui, avoir le droit d'être médiocres. Il conclut que l'incompétence, la paresse, l'ignorance, la lâcheté observées par Fournier sont encore présentes au Parlement fédéral trente ans plus tard<sup>50</sup>.

Heureusement si l'on peut dire, les députés canadiens-français ne sont pas les seuls à avoir des torts, selon les journalistes. Leurs collègues canadiens-anglais sont également soumis à l'esprit de parti ; mais cela n'a pas la même portée. Libéraux comme conservateurs canadiens-anglais défendent sans doute des projets de société différents, cependant tous sont en train de construire le Canada comme pays d'une seule nation, la canadienne-anglaise, et tous définissent encore massivement le Canada en lien avec la Grande-Bretagne. Comme Ernest Bilodeau, prédécesseur de Desrosiers sur la colline fédérale, le souligne en parlant des députés ontariens : « L'Anglo-Saxon d'ici respire Empire, parle Empire, mange Empire et dort Empire ; et lorsqu'il ouvre la bouche pour exprimer des idées, ça... Empire encore<sup>51</sup> ». Les conséquences de l'esprit de parti sont donc plus grandes sur le Canada français que sur le reste du pays, car la division de la députation nuit à la défense des minorités françaises. C'est cela que Mousseau et Bessette ainsi que Fournier et plus tard Richer veulent corriger lorsqu'ils manifestent tant d'ironie dans leurs écrits.

Le discours promu par les romanciers et journalistes nationalistes influence beaucoup Léo-Paul Desrosiers. Voyons de quelle façon ce discours se répercute dans les

---

<sup>49</sup> Toutes les citations de ce paragraphe sont tirées de : Jules Fournier, « Au parlement fédéral – La députation canadienne-française – III », *Le Devoir*, 24 février 1910, p. 1.

<sup>50</sup> Richer, *Nos chefs à Ottawa*, Canada, Figures canadiennes, 1935, p. 181-182.

<sup>51</sup> Ernest Bilodeau, « À Ottawa : Le recrutement chez nous », *Le Devoir*, 25 janvier 1917, p. 1.



écrits de ce journaliste et comment, dans ses chroniques, celui-ci traite le Parlement, la presse et les parlementaires.

### 1.3 LÉO-PAUL DESROSIERS À OTTAWA

Entre 1920 et 1927, Léo-Paul Desrosiers travaille au journal d'Henri Bourassa ; il est correspondant parlementaire à Ottawa pour *Le Devoir*. Dans tous ses écrits, il partage l'analyse de Mousseau, Bessette et Fournier, ainsi que celle que reprendra Richer plus tard, lorsqu'il succèdera à Desrosiers. Depuis 1919, il publie dans *L'Action française* et dans *Le Nationaliste* des articles à saveur nationaliste, ce qui lui permet de fréquenter, au moins indirectement, le cercle de la *Ligue d'action française*, dans laquelle évoluent Lionel Groulx et Omer Héroux, premier directeur de *L'Action française* en 1917 et rédacteur au *Devoir*<sup>52</sup>. Dans sa correspondance avec Groulx, dans ses articles publiés dans *L'Action française* et dans ses chroniques au *Devoir*, Desrosiers se révèle critique et tout compte fait plutôt malheureux de sa situation. Les journalistes, son métier, la ville où il travaille et les parlementaires qu'il côtoie ne lui inspirent décidément pas grand-chose de bon. Il est important d'en prendre conscience, puisque cela détermine le regard qu'il portera sur les enjeux qui secouent le Parlement fédéral dans les années 1920 : la dualité nationale, les relations impériales et le développement économique régional.

#### 1.3.1 La presse partisane et le métier de journaliste

En général, Desrosiers n'a pas une très haute opinion du métier de journaliste. En 1919, alors qu'il est encore rédacteur pour *L'Action française* et *Le Canada*, il écrit à Lionel Groulx :

Vous me parlez de journalisme dans votre dernière lettre. J'ai toujours cru que cette profession vidait un homme de ses idées à mesure qu'elles naissent [...]. Je ne serai jamais journaliste que par nécessité. D'ailleurs, une tension intellectuelle très grande fatigue l'esprit pendant les heures de travail et il est d'autant plus difficile de composer au sortir de la salle de rédaction<sup>53</sup>.

<sup>52</sup> À ce propos, voir Pascale Ryan, *Penser la nation...*, 324 p.

<sup>53</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre du Vieux-Montréal (Montréal), fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemise P.11/C.8, Léo-Paul Desrosiers, Lettre D.2.9, 5 novembre 1919.

Les nécessités de la vie, dont éventuellement la fondation d'une famille, obligent néanmoins Desrosiers à se résigner. Mais le métier lui est pénible<sup>54</sup>. Dans ses *Mémoires*, Groulx parle même d'un « déchirement intérieur » chez le jeune homme<sup>55</sup>.

Pour lui, l'indépendance des journaux n'est pas aussi réelle que les journalistes le laissent entendre, et ceux-ci, même les modérés, manipulent les faits en faveur du parti qu'ils soutiennent<sup>56</sup>. Au lieu de servir la nation et d'enrayer l'ignorance, les journalistes propagent le mensonge : « ils vous mettent dans la bouche les théories les plus abracadabrantes afin de pouvoir ensuite les critiquer à leur aise, ils vous font dire des sottises afin de pouvoir mieux vous les reprocher<sup>57</sup> ». L'historiographie lui donne raison et souligne que le mensonge fait partie du monde politique<sup>58</sup>. Par ailleurs, Desrosiers fustige lui aussi l'esprit de parti de la presse, la « religion de parti » écrit-il en 1924<sup>59</sup>.

Son opinion est plus favorable envers la presse nationaliste. Moins asservie, celle-ci doit réagir aux injustices infligées à la nation canadienne-française, les faire connaître et fustiger les députés canadiens-français au Parlement<sup>60</sup>. C'est une manière de faire contrepoids aux journaux partisans. Dans le conflit ontarien autour du Règlement XVII, Desrosiers observe certains « journaux publiés dans notre province et en notre langue tenter de diminuer l'importance du conflit ontarien, l'attribuer à des motifs mesquins pour faire un jeu politique<sup>61</sup> ».

<sup>54</sup> BAnQ, Vieux-Montréal, fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemise P.11/C.10, Léo-Paul Desrosiers, Lettre D.2.14, 25 janvier 1921.

<sup>55</sup> Groulx, *Mes Mémoires...*, p. 162.

<sup>56</sup> BAnQ, Vieux-Montréal, fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemise P.11/C.8, Léo-Paul Desrosiers, Lettre D.2.33, 1<sup>er</sup> février 1938.

<sup>57</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Les 3 jours de grâce sont abolis », *Le Devoir*, 15 janvier 1924, p. 1. Voir aussi : L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Les anciens de Rigaud », *Le Devoir*, 28 janvier 1921, p. 1 ; L.-P. Desrosiers, « La politique : Ce qu'on fait lire aux électeurs », *Le Devoir*, 28 novembre 1921, p. 1-2.

<sup>58</sup> Charron, *La production de l'actualité...*, p. 226-227.

<sup>59</sup> L.-P. Desrosiers, « L'ennemi est dans la place : l'esprit de parti », *L'Action française*, novembre 1924, p. 266. Voir aussi : Desrosiers, « La politique : Ce qu'on fait... », p. 1-2 ; L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Le "Soleil" pontife », *Le Devoir*, 14 juillet 1921, p. 1.

<sup>60</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Il faudra 25 ans pour reprendre le terrain perdu », *Le Devoir*, 5 octobre 1923, p. 1.

<sup>61</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Une conférence de M. Moore », *Le Devoir*, 26 mars 1923, p. 1.

### 1.3.2 La politique fédérale au Parlement

Dès 1918, Desrosiers est remarqué par Henri Bourassa grâce à l'article qu'il fait paraître dans *Le Nationaliste* et qui s'intitule « L'arrivisme ». Le jeune homme y porte un regard déjà très pessimiste sur la politique. L'arrivisme, pour lui, c'est « l'art de réussir rapidement par des moyens artificiels ou malhonnêtes ». Et cela entache la politique : « Exceptionnels, en effet, sont les hommes dont les dispositions natives cultivées par le travail ont l'intelligence des problèmes nationaux, intérieurs et extérieurs ». Les sentiments nationaux sont plutôt exploités par les chefs de parti et la politique devient « l'exutoire de tous les éléments troubles et malsains d'un peuple »<sup>62</sup>. En 1927, après huit années au Parlement, la critique de Desrosiers ne sera pas moins dure. Le bipartisme est pour lui source de corruption. Bien souvent, dit-il, seule l'émergence d'un tiers parti, tel que le Parti progressiste au début des années 1920, permet de briser les lignes du système politique et, du même coup, celles de la presse partisane<sup>63</sup>.

Durant toute la période retenue pour ce mémoire, Desrosiers déplore le bipartisme. En 1924, il constate que le programme adopté par le gouvernement, même s'il est le plus judicieux pour le développement du pays, ne sera jamais reconnu comme tel par l'opposition. Le système des partis est donc le reflet de « l'infirmité de l'esprit humain et [de] son imbécilité foncière<sup>64</sup> ». En 1926, il observe que les deux partis utilisent la Commission royale des douanes et de l'accise comme arène pour soulager leur désir de vengeance, plutôt que d'y voir une façon de mieux représenter les intérêts de la population et des frontières<sup>65</sup>.

Desrosiers blâme encore d'autres manières la vie sur la colline parlementaire. Aux politiciens, il reproche de ne pas tenir leurs promesses<sup>66</sup> et de ne pas se comporter en hommes d'État<sup>67</sup>. Et au Parti conservateur « d'empoisonner de toutes les manières

<sup>62</sup> L.-P. Desrosiers, « L'arrivisme », *Le Nationaliste* [Montréal], 13 octobre 1918, p. 2. Les citations précédentes, dans ce paragraphe, sont tirées de cet article.

<sup>63</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos politiques. Flux et reflux progressistes », *Le Devoir*, 27 mai 1927, p. 1.

<sup>64</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'infirmité de l'esprit humain », *Le Devoir*, 30 décembre 1924, p. 1.

<sup>65</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : L'opposition aide le gouvernement », *Le Devoir*, 30 avril 1926, p. 1.

<sup>66</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Dans des maisons de verre », *Le Devoir*, 13 octobre 1925, p. 1-2.

<sup>67</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Le ministère King a deux ans pour s'amender », *Le Devoir*, 9 février 1924, p. 1.

possibles l'esprit du public<sup>68</sup> ». Lorsque le pays se retrouve sans premier ministre, à la suite des élections fédérales d'octobre 1925, Desrosiers approuve les paroles du travailliste James Shaver Woodsworth : « Les meilleurs hommes devraient s'unir pour gouverner. [...] Nous aurions un bon gouvernement et le pays serait mieux gouverné<sup>69</sup>. » Le manque de solidarité entre les députés, mais aussi la présence de la partisanerie, de l'esprit de parti et du patronage sont des éléments de la vie politique dénoncés par Desrosiers durant l'ensemble de la période.

Il critique aussi les tactiques politiques pour camoufler les conflits d'intérêts et les problèmes financiers du gouvernement, tout comme les vices du système électoral où dépense est synonyme de réussite : « Tout ce qu'il y a de consciences véreuses s'achète, tout ce qu'il y a de soifs s'assouvit, et les rouages de la machine électorale sont lubrifiés à profusion<sup>70</sup> ». Il déplore en outre que la démocratie soit fragilisée par la mainmise des grandes entreprises sur les partis politiques : « Les grosses compagnies sont [...] semblables aux individus : lorsqu'elles donnent quelques milliers de dollars d'une main, elles s'arrangent pour en recevoir quelques milliers de plus de l'autre<sup>71</sup>. » Tous les partis lui semblent compromis avec les compagnies de chemin de fer tout particulièrement<sup>72</sup>. Il va même jusqu'à soutenir que l'ingérence des grandes entreprises est un mal dont le Canada souffre depuis 1867<sup>73</sup>. Desrosiers n'a pas tort, l'historiographie a en effet démontré que les partis politiques et les grandes entreprises tissaient des liens très étroits<sup>74</sup>.

<sup>68</sup> L.-P. Desrosiers, « M. Stevens et l'administration des douanes », *Le Devoir*, 3 février 1926, p. 1-2-3.

<sup>69</sup> L.-P. Desrosiers, « M. Meighen et M. Lapointe aux prises -- M. Bourassa intervient », *Le Devoir*, 9 janvier 1926, p. 1-2.

<sup>70</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Mœurs électorales des partis », *Le Devoir*, 20 octobre 1922, p. 1-2.

<sup>71</sup> L.-P. Desrosiers, « Les fonds électoraux », *Le Devoir*, 18 juin 1927, p. 1. Voir aussi : L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Notre gouvernement et la garde du Sahara américain », *Le Devoir*, 9 octobre 1923, p. 1-2 ; L.-P. Desrosiers, « Politique canadienne : Le parti conservateur et la politique provinciale en Colombie », *Le Devoir*, 12 novembre 1926, p. 1 ; L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : Le dépôt des prévisions budgétaires », *Le Devoir*, 9 mars 1921, p. 1-2.

<sup>72</sup> L.-P. Desrosiers, « M. Meighen et les progressistes », *Le Devoir*, 23 mars 1921, p. 1-2 ; L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : La loi King contre les cartels et les trusts », *Le Devoir*, 8 mai 1923, p. 1-2 ; L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : L'obstruction n'est plus amusante », *Le Devoir*, 24 février 1926, p. 1 ; L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : La loi King contre les monopoles », *Le Devoir*, 14 mai 1923, p. 1-2.

<sup>73</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Le chemin de fer de la baie d'Hudson », *Le Devoir*, 30 avril 1923, p. 1.

<sup>74</sup> Les études de Vincent Lemieux sur le patronage et le favoritisme permettent d'éclairer cet aspect de l'histoire politique. Voir *Le Patronage politique – une étude comparative*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2007, 232 p. Notons, sur la mainmise des partis politiques dans le secteur ferroviaire, le scandale du chemin de fer de la baie des Chaleurs, où un contrat de construction aurait permis de régler les dettes personnelles

Cette pratique existe aussi ailleurs qu'au Parlement fédéral : à la même époque, elle est courante sous le gouvernement provincial libéral de Louis-Alexandre Taschereau<sup>75</sup>.

Selon lui, ce système fausse l'orientation de la politique canadienne et empêche les électeurs de connaître les véritables actions du gouvernement et l'origine des fonds électoraux. Réclamant une présentation honnête du portrait financier du Canada en 1925, Desrosiers soutient que le gouvernement, quel que soit le parti qui le forme, trompe le pays et « répan[d] la confusion, l'incertitude et l'obscurité partout » en spéculant sur « l'ignorance populaire »<sup>76</sup>. Il ajoute que les élections « ne donneront vraisemblablement pas les deux choses dont le pays a le plus besoin : de meilleurs parlementaires et des solutions » au déficit<sup>77</sup>.

Bref, « notre pays, comme tous les pays démocratiques, est en réalité mené par une oligarchie qui se sert des moyens inventés par un régime nouveau, afin de monter au pouvoir et de s'y maintenir. L'électeur, dans tout cela, reste l'éternel berné<sup>78</sup>. » La critique de Desrosiers n'est pas légère et fait entendre un ton éditorialiste : le régime démocratique est perverti.

En 1923, le journaliste va jusqu'à juger le Parlement fédéral incompetent : « Le gouvernement actuellement au pouvoir, ou celui qui lui succèdera [...] continuera à dépenser maladroitement et à gaspiller [...] l'argent du public qu'il reçoit en taxes de toutes espèces<sup>79</sup> ». Les gouvernements n'utilisent jamais leur surplus budgétaire pour réduire la dette publique. Imposer des taxes plus lourdes permettrait d'équilibrer le budget et d'amoinrir le déficit, mais cela rendrait le gouvernement impopulaire aux élections. L'intérêt du parti passe donc de nouveau avant l'intérêt du pays<sup>80</sup>.

---

de certains députés libéraux, entres autres. Par la suite, le scandale de Beauharnois a également pris le parti au dépourvu. Voir Lévesque, *Histoire du Parti libéral...*, p. 656.

<sup>75</sup> Lévesque, *Ibid.*, p. 73.

<sup>76</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Un budget franc et honnête », *Le Devoir*, 29 janvier 1925, p. 2.

<sup>77</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le gouvernement fera passer son budget », *Le Devoir*, 14 avril 1925, p. 1.

<sup>78</sup> L.-P. Desrosiers, « La politique : Comment on trompe les électeurs », *Le Devoir*, 24 octobre 1921, p. 1.

<sup>79</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : La situation financière du Canada et la majorité », *Le Devoir*, 4 juillet 1923, p. 1-2.

<sup>80</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Un déficit en perspective », *Le Devoir*, 28 octobre 1924, p. 1.

On le voit : le regard que porte Desrosiers sur la politique canadienne est connoté très négativement. Ce qu'il a à dire de la députation canadienne-française au Parlement fédéral n'est pas mieux.

### 1.3.3 La députation canadienne-française

En 1919 autant qu'en 1927, Desrosiers juge la députation francophone au Parlement comme l'ont fait ou le feront les romanciers et les journalistes dont nous avons parlé.

En 1923, il revient sur la série d'articles publiée par Jules Fournier en 1910. Il observe que les Canadiens français ont toujours « en eux tous les traits que Fournier traçait d'une main si ferme et si sûre<sup>81</sup> » : ils s'abstiennent d'agir et sont indifférents aux choses nationales. La publication en retard du *Bulletin des renseignements commerciaux*, l'obtention tardive des timbres et de la monnaie bilingues sont des preuves du manque d'attention de la députation canadienne-française : « Nos députés, s'occuper de la monnaie bilingue ? Mais la terre éclatera dans l'espace, mais le soleil s'éteindra et la lune nous tombera sur la tête<sup>82</sup> », ironise-t-il. Deux ans plus tard, il déplore en ces termes mêmes leur mollesse, leur légèreté, leur sans-gêne, leur médiocrité, leur apathie et leur absence totale d'esprit d'initiative<sup>83</sup>. Et encore : leur ignorance, leur esprit borné, leur banalité, ce sont de véritables « nullités invétérées »<sup>84</sup>. Desrosiers n'a pas peur des mots !

En outre, à son tour, il fustige l'esprit de parti, qui prend toujours le dessus sur l'esprit national<sup>85</sup> :

Est-ce que la politique est pour les nôtres la tombée du patriotisme ? Est-ce que toute l'ardeur combative s'éteint au cœur des députés de notre province qui ne peuvent se rendre compte du tort qu'ils se font et nous font en n'exigeant pas ce à quoi les Canadiens français ont droit ? Ils s'engluent, à leur arrivée, dans l'indolence, dans un sentiment vague d'impuissance qui est plus dans leur esprit que dans la réalité et ils laissent tout faire, en grognant quelquefois. Heureusement que ce n'est pas toute notre race et qu'il se trouve

<sup>81</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Notre représentation en février 1910 », *Le Devoir*, 5 décembre 1923, p. 1.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Les députés canadiens-français responsables de l'adoption du bill Shaw », *Le Devoir*, 5 juin 1925, p. 1-2.

<sup>84</sup> L.-P. Desrosiers, « Du choix des candidats », *Le Devoir*, 23 septembre 1925, p. 1-2.

<sup>85</sup> Desrosiers, « L'ennemi est dans la place... », p. 258-268.



des gens, en dehors de la députation, pour continuer l'interminable travail de la résistance<sup>86</sup>.

En fait, c'est l'univers politique au complet qui est contaminé, selon Desrosiers. D'abord, il juge que les correspondants parlementaires et les députés canadiens-français à Ottawa ne réagissent pas devant le mépris qu'éprouvent les parlementaires anglophones pour leur langue. La majorité des députés canadiens-français doivent débattre en anglais s'ils veulent être compris et ils ne font pas grand-chose pour que cela change : « En parlant l'anglais trop souvent, notre députation donne l'impression forte et grave que les Canadiens français n'occupent qu'une place minime dans notre pays, une position insignifiante et que notre langue n'est une chose précieuse que pour quelques cerveaux mal bâtis et mal faits qui n'ont pu encore s'élever à mieux<sup>87</sup>. » C'est « inexcusable<sup>88</sup> » : la langue française n'a pas sa part dans les avis publics du Parlement. Tout comme Jules Fournier et Léopold Richer, Desrosiers déplore ce qui ressemble à un apartheid : l'espace réservé aux ministériels n'est pas fréquenté par les Canadiens français, qui sont rejetés par la députation anglaise.

Et ce ne sont pas les partis qui vont tenter de corriger les choses, puisque les autres députés dépendent de leurs électeurs dans les provinces anglaises : « débandade », « reculade », « retraite », sont les termes utilisés. « Aussitôt [...] qu'une réclamation, si juste soit-elle, fait tort au parti dans les provinces anglaises, ils se taisent, ils s'effacent », insiste-il en 1923<sup>89</sup>. Cependant, pour obtenir justice, il faut la réclamer ; or, la députation canadienne-française ne réclame rien ni pour elle-même ni pour la fonction publique fédérale, quasi uniquement unilingue anglaise. Et ceci pour éviter de nuire aux partis auxquels elle appartient<sup>90</sup>. Desrosiers s'en désole dans sa chronique mais aussi dans une lettre à Lionel Groulx<sup>91</sup>.

<sup>86</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Ceux que nous élisons dans des comtés canadiens-français », *Le Devoir*, 12 mars 1923, p. 1-2.

<sup>87</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Qui sait 2 langues vaut 2 hommes, qui n'en sait qu'une vaut 0 », *Le Devoir*, 24 janvier 1924, p. 1.

<sup>88</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : MM. Meighen et King se taquent avant les vacances », *Le Devoir*, 29 mars 1923, p. 1-2.

<sup>89</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Notre représentation... », p. 1.

<sup>90</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Il faudra... », p. 1.

<sup>91</sup> BAnQ, Vieux-Montréal, fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemise P.11/C.8, Léo-Paul Desrosiers, Lettre D.2.33, 1<sup>er</sup> février 1938.



Mais, en fin de compte, une race qui se bat de cette manière, est-ce qu'elle mérite la victoire ? Non. Elle ne la mérite pas, et nous, Canadiens français, pour le peu de cas que nous en faisons, pour notre mollesse et notre insouciance, pour nos divisions continuelles et notre inaction, nous ne méritons pas [...] le petit nombre de fonctionnaires de notre race que nous avons dans le service civil à Ottawa. [...] Si les nôtres n'obtiennent pas justice, c'est parce qu'ils le méritent et qu'ils ne sont pas compétents pour l'obtenir<sup>92</sup>.

Autre thème dans le jugement porté par Desrosiers sur la vie politique à Ottawa : Henri Bourassa lui-même. Celui-ci revient au Parlement à la faveur de l'élection d'octobre 1925. Les articles du correspondant parlementaire sont nettement plus imposants lorsque le député de Labelle fait un discours et Desrosiers affirme souvent que les idées de son directeur sont les plus justes, originales et empreintes de sûreté<sup>93</sup>. Un article entier de janvier 1926 est consacré à la traduction d'un discours du député<sup>94</sup>. La présence et la contribution de Bourassa au Parlement sont de nature à rassurer le journaliste et les nationalistes canadiens-français qui voient en lui un défenseur des intérêts de la nation. Cette même année, Desrosiers observe que le cabinet libéral est plus uni et que la députation canadienne-française, cette fois-ci, est « solide et déterminée » à protéger les droits des minorités, lorsque les écoles séparées de l'Alberta sont menacées par les « fanatiques » orangistes<sup>95</sup>.

Cela atténue à peine son chagrin de vivre à Ottawa. Il s'en ouvre dans la correspondance qu'il échange avec son mentor Lionel Groulx. « La vie devient plutôt monotone dans l'atmosphère réfrigérante d'Ottawa<sup>96</sup> », lui écrit-il en 1921. Plus tard, il expliquera à Groulx être toujours attiré par l'histoire, ligne de fond qui caractérisera sa carrière de romancier, mais que sa situation à Ottawa l'opprime énormément :

Ottawa est dans tout le dominion la ville où pourrissent le plus de bonnes volontés, de talents, de résolutions. Il y a la bataille monstrueuse des partis, celle des races, celle des religions, des communautés, etc. Un individu est jeté là-dedans comme un grain de blé entre des moules toujours en mouvement,

<sup>92</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Allons à l'École des Juifs », *Le Devoir*, 9 novembre 1923, p. 1-2.

<sup>93</sup> L.-P. Desrosiers, « Le budget est adopté par 13 voix de majorité », *Le Devoir*, 19 mai 1926, p. 1-6-8.

<sup>94</sup> Louis Dupire et L.-P. Desrosiers, « M. Bourassa contre l'amendement Meighen -- Texte de son discours. Ce qu'a dit le député de Labelle », *Le Devoir*, 13 janvier 1926, p. 1-2.

<sup>95</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Brownlee et M. King », *Le Devoir*, 24 mai 1926, p. 1.

<sup>96</sup> BAnQ, Vieux-Montréal, fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemise P.11/C.8, Léo-Paul Desrosiers, Lettre D.2.16, 10 décembre 1921.

jamais au ralenti. Alors les gros batailleurs réussissent [...]. Un type tranquille et qui veut travailler paisiblement aurait besoin d'une troupe d'anges pour lui concilier les ennemis qu'on lui crée, les amis que l'on tourne contre lui, pour enlever les obstacles et les embarras qu'on accumule sur sa route, pour refaire en arrière de lui sa réputation que l'on défait, enlever les pièges, etc. [...] Dans ce tumulte, je réussis à peine à vivre [...]. On ne se bat pas avec des gants dans notre capitale. [...] Ce n'est pas amusant de vivre dans une telle existence et de voir le temps s'écouler en misérables petites misères odieuses. Mais huit années d'expérience m'ont convaincu qu'il n'y a pas grand-chose à y faire. Pour ma part, l'espérance est bien morte<sup>97</sup>.

## CONCLUSION

Les romanciers et anciens journalistes comme Mousseau et Bessette, ainsi que les correspondants parlementaires, tels que Fournier, Richer et Desrosiers, ont développé un discours nationaliste critique envers la politique fédérale et ils déplorent l'influence de l'esprit de parti qui menace la cohésion nationale. En l'absence, donc, d'hommes politiques qui soient en même temps des chefs nationaux, ce sont les intellectuels nationalistes qui se voient comme les véritables représentants du peuple. Rappelons ce que disait Desrosiers en 1923 : « Heureusement que ce n'est pas toute notre race et qu'il se trouve des gens, en dehors de la députation, pour continuer l'interminable travail de la résistance<sup>98</sup>. » Henri Bourassa et Lionel Groulx, deux hommes parmi les plus influents de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, se perçoivent et sont perçus en leur temps comme les porte-paroles de la nation ; ils se sentent responsables de créer des doctrines et des projets politiques pour défendre les droits des Canadiens français loin des intérêts partisans<sup>99</sup>, et ils se donnent la fonction sociale de « penser leur société et proposer publiquement le résultat de cette réflexion<sup>100</sup> ». Henri Bourassa dans *Le Devoir* et Lionel Groulx dans *L'Action française* proposent des analyses et des modèles d'engagement qui influenceront plusieurs générations d'intellectuels. Ces défenseurs de la nation veulent développer la conscience nationale des Canadiens français et leur faire voir que leur avenir dépend beaucoup de leur unité.

<sup>97</sup> BAnQ, Vieux-Montréal, fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemise P.11 / C.8, Léo-Paul Desrosiers, Lettre D.2.31, 17 décembre 1934.

<sup>98</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Ceux que nous... », p. 1-2.

<sup>99</sup> Yvan Lamonde propose une interprétation similaire. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, T. 2 : 1896-1929, Québec, Fides, 2004, p. 23-25 et p. 46.

<sup>100</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation...*, p. 13.

En 1923, Lionel Groulx soutient qu'une atmosphère « empoisonnée par les politiciens » règne au Québec<sup>101</sup>. Sous ces infiltrations pernicieuses et sous les nombreux assauts des Canadiens anglais, la protection des droits des minorités françaises en Amérique nécessite peut-être l'effondrement de la Confédération et l'organisation d'un État indépendant, comme il le sous-entend aussi dans un article clé de son discours, en 1922<sup>102</sup>. Cette idée est au cœur de l'analyse que fait Desrosiers de la politique fédérale, comme nous le verrons dans la suite de ce mémoire. La dualité nationale au sein du Canada, les relations entre le Canada et l'Empire britannique, ainsi que les conflits régionaux et les relations fédérales-provinciales au sein de la Confédération sont des thématiques qui reviennent sous sa plume et sont analysées dans une perspective autonomiste et nationaliste, et dans une critique de l'esprit de parti, défini comme le mal rongeur la politique fédérale canadienne.

Cette mise en contexte a permis de cerner le milieu dans lequel travaille Desrosiers et le regard qu'il porte sur celui-ci. C'est sans aucun doute un élément dont on devra tenir compte dans l'analyse de ses chroniques.

---

<sup>101</sup> Jacques Brassier (Lionel Groulx), « L'Appel de la race », *L'Action française*, février 1923, p. 121.

<sup>102</sup> Lionel Groulx, « Notre avenir politique », *L'Action française*, janvier 1922, p. 4-25.

## CHAPITRE 2

### LA DUALITÉ NATIONALE AU COEUR DU DISCOURS AUTONOMISTE

Il y avait en eux comme deux âmes, deux esprits en lutte et qui dominaient tout à tour. [...] – Qui sait, avait-dit le Père, avec une franchise plutôt rude, qui sait si notre ancienne noblesse canadienne n'a pas dû sa déchéance au mélange des sangs qu'elle a trop facilement accepté, trop souvent recherché<sup>1</sup>?

Au début des années 1920, lorsque Desrosiers arrive à Ottawa, la Confédération a 50 ans. Les nationalistes canadiens-français sont déçus du bilan qu'ils en font. Contrairement à ce qu'on a dit aux Canadiens français et qu'ils ont longtemps voulu croire, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 leur apparaît désormais ainsi : il n'a rien d'un pacte entre deux peuples fondateurs égaux. Partout dans les provinces anglaises, les minorités françaises sont agressées et dépouillées des outils qui devaient assurer leur développement. Le gouvernement fédéral lui-même, loin de se comporter équitablement envers les deux nations, est en fait devenu le gouvernement national du Canada anglais. En effet, depuis 1867, le système politique canadien ne peut garantir l'unité entre les deux nations du Canada. Les luttes nationales au pays n'ont jamais cessé, tant les oppositions sur la langue et sur la religion y sont intenses. Les nationalistes canadiens-français des années 1920 développent une nouvelle vision de la Confédération.

---

<sup>1</sup> Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, 5<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 2015 [1922], p. 72-73.

Depuis 1912, les conflits ethniques planent sur le Canada<sup>2</sup>. La querelle linguistique qui sévit en Ontario avec le Règlement XVII et les luttes scolaires qui évoluent en Alberta et en Saskatchewan<sup>3</sup> font réagir les nationalistes de langue française, qui y voient un affront envers leur langue et réclament une plus grande protection des minorités du pays. Les conflits ethniques sont accentués en 1917 lorsque le gouvernement conservateur de Robert Laird Borden déclare l'enrôlement militaire obligatoire. Le débat qui éclate dans la presse canadienne sur la participation des dominions aux guerres de l'Empire ne fait qu'amplifier le conflit qui oppose les Canadiens français au reste du pays.

C'est dans ce contexte que Léo-Paul Desrosiers est envoyé à Ottawa pour remplir le rôle de correspondant parlementaire. Dès 1920, il met en lumière le conflit opposant anglophones et francophones, catholiques et protestants au Canada. Ce conflit émerge avant tout de la capitale fédérale, Ottawa, qu'il considère comme le lieu où deux « civilisations [...] se heurtent et s'opposent sans se lasser jamais, [...] lieu où se livre le duel farouche et implacable<sup>4</sup> » des nations. Comme nous l'avons constaté, le discours de Desrosiers sur la dualité nationale au Canada est influencé par Lionel Groulx. Ce second chapitre cherche à approfondir cet aspect de son discours et à y définir la place de la nation canadienne-française. Nous poserons donc les bases de l'influence groulxiste dans la pensée de Léo-Paul Desrosiers en soutenant l'hypothèse que son discours éditorialiste fait la promotion de l'autonomie de la nation canadienne-française au sein de la fédération canadienne.

## 2.1 LE « DUEL DES RACES » AU CANADA

Les années 1920 sont marquées par la parution d'un roman qui crée une polémique<sup>5</sup>. *L'Appel de la race*, d'Aloné de Lestres, alias Lionel Groulx, est publié en 1922 et fortement défendu par les journalistes de *L'Action française*. Pourtant, deux ans avant

<sup>2</sup> Craig Brown, (dir.), *Histoire générale du Canada*, Québec, Boréal, 1999, p. 496-502.

<sup>3</sup> En 1918, le bilinguisme est banni des écoles de la Saskatchewan, cette situation perdurera jusque dans les années 1960. En Alberta, durant l'entre-deux-guerres, la question de la possession des ressources naturelles est étroitement liée à la question des droits scolaires des minorités, comme nous verrons dans le dernier chapitre, la langue française sera remise en question jusque dans les années 1930. Université d'Ottawa, *Site de l'aménagement linguistique au Canada* [En ligne], [https://salic.uottawa.ca/?q=expansion\\_territoriale](https://salic.uottawa.ca/?q=expansion_territoriale) (consulté le 26 septembre 2017).

<sup>4</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », *Le Devoir*, 12 juillet 1920, p. 1.

<sup>5</sup> Groulx, *L'Appel de la race*, 231 p.

Groulx, Desrosiers inaugure la thématique qui sera celle du roman. En effet, en 1920, il fait « l'appel de la race » et demande à ses compatriotes de se tenir debout et de former un bloc contre la nation anglaise du pays<sup>6</sup>. La promotion d'une autonomie nationale purement francophone est ainsi orientée par la critique du conflit ethnique au Canada. Cette dénonciation est visiblement influencée par Lionel Groulx avec lequel Léo-Paul Desrosiers développe un rapport d'influences réciproques.

En 1922, le roman de Groulx, véritable hymne à la survivance de la nation canadienne-française, au catholicisme et à la langue française, met en scène le conflit entourant le Règlement XVII en Ontario au début du siècle. Le roman est considéré comme la mise en application du programme de la Ligue d'action française : « provoquer le réveil national des Canadiens français et établir des directives qui les guideront dans la reconquête de leur droit et de leur personnalité nationale<sup>7</sup> ». À cet égard, dans *L'Action française*, en août 1922, on annonce que ce roman « symbolise magnifiquement l'effort du peuple canadien-français pour s'arracher à l'emprise anglo-saxonne<sup>8</sup> ». Groulx, par son personnage de Jules de Lantagnac, met en lumière l'importance de lutter contre l'assimilation et il perçoit la résistance pour l'enseignement libre du français comme une démonstration de la force surhumaine et du courage de la nation<sup>9</sup>.

Vivant en Ontario auprès de son épouse anglophone, Jules de Lantagnac ressent l'appel pour sa « race » alors qu'il rend visite à sa famille, dans sa province natale, le Québec. À son retour, l'implication en politique lui semble la meilleure solution pour soutenir la cause des Canadiens français en Ontario, aux prises avec un règlement restreignant l'enseignement dans leur langue maternelle. Le personnage doit sacrifier sa vie personnelle pour servir ses compatriotes, puisque son épouse ne respecte pas ses nouvelles convictions morales.

Dès 1920, Léo-Paul Desrosiers met en scène cet appel patriotique dans l'un de ses tout premiers articles. En effet, en dressant un parallèle entre le Canadien français hors du

<sup>6</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>7</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale. 1917-1960*, Montréal, Léméac, 2006, p. 12.

<sup>8</sup> S.A., « L'Appel de la race », *L'Action française*, août 1922, p. 126.

<sup>9</sup> Groulx, *L'Appel de la race*, p. 180.

Québec et l'Alsacien hors de la France<sup>10</sup> et en soulignant la résistance à l'assimilation, il pose le même questionnement identitaire élaboré dans le roman de Lionel Groulx. Notons toute suite la similitude étonnante entre deux passages. D'abord, Desrosiers écrit en 1920 :

Jean Oberlé, [...] voulut un jour, du sommet des Vosges, revoir le beau pays de France. [...] Le jeune Alsacien s'enivra alors d'une telle ivresse de patriotisme qu'il ne put résister à l'appel d'une race dont il avait dans le sang toutes les qualités et toutes [sic] les joies. Pour retrouver des impressions semblables aux siennes, il faut regarder, du haut de la colline parlementaire, le beau pays de Québec. [...] Ils sont là, autour de notre race, autour de la province de Québec, 120 000 000 de Saxons qui n'ont pu nous vaincre, nous assimiler, qui trouvent toujours en face d'eux les résistances inflexibles<sup>11</sup>.

Et Groulx écrit, deux ans plus tard, des lignes tant similaires :

[L]e spectacle de ce petit groupe de Français enveloppés par une centaine de millions d'Anglo-Saxons, mais entêtés magnifiquement à ne pas se rendre, le spectacle de cette Alsace-Lorraine d'Amérique, plus seule, plus oubliée que l'autre, mais non moins endurante, non moins fidèle à elle-même depuis cent soixante-six ans, le spectacle d'une race qui met plus haut que toutes les ambitions matérielles, l'orgueil, de sa culture, le prix de son âme, ce spectacle [...] je l'ai trouvé d'une beauté émouvante [...]<sup>12</sup>.

La relation entre les deux auteurs est trop manifeste pour n'être qu'une coïncidence. Tous deux mettent en lumière l'isolement de la province de Québec, ainsi que la résistance du caractère national des Canadiens français, et tous deux mettent en comparaison le Québec et l'Alsace-Lorraine. Alors que Groulx utilise le roman pour mettre en scène son discours, Desrosiers utilise *Le Devoir* comme tribune pour présenter sa position éditorialiste sur le conflit ethnique.

À quelques occasions, Desrosiers considère les anglophones du pays comme les *associés* des francophones<sup>13</sup>. Il faut souligner que l'une de ces rares évocations de la nation anglaise comme collaboratrice de la nation française se trouve dans un article de septembre 1927, quelques mois avant son départ. À une rare occasion, en revanche, il semble consentir à ce que les populations étrangères puissent offrir quelque chose de sain

<sup>10</sup> Desrosiers fait référence à Jean Oberlé, héros du roman *Les Oberlé*, de René Bazin, publié en 1901. Ce roman met en scène le discours nationaliste alsacien et l'amour de l'auteur pour la France.

<sup>11</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>12</sup> Groulx, *L'Appel de la race*, p. 228.

<sup>13</sup> L.-P. Desrosiers, « Immigration : Contre M. Forke », *Le Devoir*, 28 septembre 1927, p. 1.



à l'âme canadienne-française<sup>14</sup>. En 1924, il va affirmer que la thèse du chanoine Émile Chartier est remarquable, lorsque ce dernier affirme que les deux civilisations du Canada doivent se compléter et non se confronter afin de former de meilleurs citoyens canadiens<sup>15</sup>. Pourtant, en général, le discours de Desrosiers est nettement plus dur. En effet, il considère que la nation anglaise, ennemie de la nation canadienne-française<sup>16</sup>, est « prétentieuse et impitoyable<sup>17</sup> », « étroite d'esprit et fanatique<sup>18</sup> », « fourbe et malhonnête<sup>19</sup> ». Par conséquent, Desrosiers semble porter un regard très négatif sur la nation canadienne-anglaise et il est loin de la considérer comme une alliée. Dans son discours, le journaliste s'en prend autant à la race anglo-saxonne, à la nation anglaise du pays ou, plus largement, à l'Angleterre et à l'Empire britannique.

En 1920, Lionel Groulx écrit : « Contre nous, contre nos minorités s'accroissent les agressions des majorités anglo-saxonnes<sup>20</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Desrosiers envisage la relation entre les Anglais et les Français comme un combat dans lequel les Canadiens français sont condamnés à vivre inévitablement avec les armes à la main. Il considère que la survivance est la finalité de cette lutte contre les autres nations du Canada<sup>21</sup>. Ce n'est pas pour rien que les journalistes de *L'Action française* parlent de Desrosiers comme d'un journaliste canadien « placé par la confiance de ses chefs à un important poste stratégique<sup>22</sup> », comme s'il s'agissait d'un journaliste envoyé au front.

Le combat est constant : « L'ennemi veille, toujours prêt à bondir<sup>23</sup> », dit Desrosiers en 1920, observant le Parlement fédéral et deux anciens canons militaires orientés vers le Québec. Lionel Groulx décrit cette vision comme l'évocation du duel des nations au cœur même de la capitale canadienne<sup>24</sup> et il la remet en scène dans son roman. En effet, Jules

<sup>14</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>15</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Un enseignement canadien », *Le Devoir*, 22 octobre 1924, p. 1-2.

<sup>16</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>17</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Deux tactiques », *Le Devoir*, 9 octobre 1920, p. 1.

<sup>18</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Autour d'un congrès d'irlandais », *Le Devoir*, 13 octobre 1920, p. 1.

<sup>19</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Le prochain recensement », *Le Devoir*, 11 janvier 1921, p. 1-2.

<sup>20</sup> Lionel Groulx, « Notre hommage au *Devoir* », *L'Action française*, janvier 1920, p. 30.

<sup>21</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Le prochain recensement », p. 1.

<sup>22</sup> S.A., « Journaux, livres et revues - L'Appel aux armes », *L'Action française*, juillet 1920, p. 329-331.

<sup>23</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>24</sup> Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, T. 2 : 1920-1928, Québec, Fides, 1971, p. 167.

de Lantagnac décrit le Parlement incendié comme le symbole de « l'ardente lutte des races, en pleine guerre, [et...] comme les premiers craquements de la Confédération<sup>25</sup> ». Ce passage est une transposition très intéressante de la vision de Desrosiers à son arrivée au Parlement, durant la même période.

Dans le même ordre d'idée, alors que Jules de Lantagnac désespère de retrouver ses racines canadiennes-françaises, Léo-Paul Desrosiers éprouve une émotion analogue. En effet, dès son arrivée, il se sent déjà *exilé* à Ottawa et il pense avec nostalgie à son *pays*, le Québec<sup>26</sup>. L'étude des articles de Desrosiers permet de constater que son discours est loin du simple compte rendu parlementaire mentionné dans l'historiographie : il nous offre un plaidoyer pour la survivance canadienne-française.

Sa perception du conflit national est en partie orientée par la théorie providentialiste de Groulx. En effet, d'après ce dernier, les nations sont « l'œuvre de la Providence<sup>27</sup> » et la diversité nationale est issue de cette dernière. Orienté par cette théorie, Desrosiers soutient que la Providence a « enfermé dans les limites d'un seul pays deux races d'origines, de formation, d'éducation et de mentalité différentes<sup>28</sup> ». Les luttes nationales qui en découlent règnent continuellement à travers tout le pays. Desrosiers analyse la cohabitation de deux nations sur un même territoire et la juge néfaste pour la sauvegarde de la nation canadienne-française. D'après lui, un contact trop répété avec l'Anglais aboutit à une indifférence religieuse et à un matérialisme qui affaiblissent l'esprit et l'âme de l'élément français<sup>29</sup>. Cet état d'esprit fait écho à la conception de Lionel Groulx concernant la dualité nationale : le plus grand danger est de laisser les Canadiens français s'empêtrer dans « la mollesse et l'assimilation tranquille »<sup>30</sup>.

De plus, le discours de Desrosiers édifie l'essence unique qui caractérise la nation canadienne-française. Déjà en 1919, dans un article publié dans *L'Action française*, le

---

<sup>25</sup> Groulx, *L'Appel de la race*, p. 187.

<sup>26</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>27</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières – Les minorités dans la pensée de Lionel Groulx*, 2004, p. 119.

<sup>28</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Le prochain recensement », p. 1-2.

<sup>29</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Duel de race », *Le Devoir*, 29 septembre 1920, p. 1.

<sup>30</sup> Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 172.

journaliste perçoit ce peuple comme « une entité ethnique, avec ses préoccupations politiques ou sociales, ses besoins et ses aspirations uniques<sup>31</sup> ». Durant cette période, il estime grandement le discours de l'auteur de la publication *The Clash – Étude de nationalités*<sup>32</sup>, William-Henri Moore, lorsque ce dernier soutient que la nation canadienne-française est en péril, puisque le Canada n'a pas d'âme nationale<sup>33</sup>.

En critiquant la perversion nationale, sous les traits de l'anglicisation des Canadiens français, Desrosiers met en lumière un discours vigoureux sur la protection de la langue française. Comme Moore, Desrosiers soutient que les Canadiens français sont les premiers occupants du Canada et qu'ils « ont des droits garantis par la constitution du pays, ils forment une des parties composantes de la nation canadienne<sup>34</sup>. » Dans le conflit qui oppose les Canadiens français de l'Ontario au gouvernement provincial, Desrosiers considère que l'enseignement dans la langue maternelle va participer à la formation de citoyens plus compétents<sup>35</sup>.

En 1923, Desrosiers compare l'anglicisation de sa province et l'inaction populaire à une exécution : « les populations françaises [...] sont prêtes à se mettre la tête sur le billot sans protestation<sup>36</sup> ». En ce sens, il soutient que l'enseignement du français est d'une part un besoin primordial et, d'autre part, un honneur à la nation, une défense du patrimoine national et une résistance au capital étranger. Conséquemment, il compare la lutte pour la protection de la langue à une guerre. En effet, il observe en 1927 qu'en laissant les industriels américains ou britanniques s'installer dans la province et les institutrices ontariennes enseigner l'anglais aux enfants francophones, « nous fournissons aux étrangers les armes dont ils se servent contre nous, nous fournissons les liens qu'ils emploient pour retenir en sujétion la minorité [française]<sup>37</sup> ». Dans cet article, le vocabulaire utilisé par le journaliste est significatif d'une orientation éditorialiste réelle : il

<sup>31</sup> L.-P. Desrosiers, « La nationalisation de notre littérature », *L'Action française*, février 1919, p. 67.

<sup>32</sup> William-Henri Moore, *The Clash – Études des nationalités* (traduit par Ernest Bilodeau), Montréal, Librairie Beauchemin, 1920, 469 p.

<sup>33</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Une conférence de M. Moore », *Le Devoir*, 26 mars 1923, p. 1.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos ontariens », *Le Devoir*, 11 décembre 1923, p. 2.

<sup>36</sup> L.-P. Desrosiers, « Nos enquêtes : Ceux qui s'anglicisent », *Le Devoir*, 29 janvier 1923, p. 1-2. Voir aussi L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : duel de races », *Le Devoir*, 29 septembre 1920, p. 1.

<sup>37</sup> *Ibid.*

va utiliser des termes à la symbolique dépréciative tels que « exécution », « perversion », « indignation », « assimilation », « sujétion », « douleur », « ravage », qui ne laissent planer aucun doute sur l'orientation idéologique de son plaidoyer. Ce discours fait écho au discours nationaliste de l'époque, qui dénonce l'américanisation de la province<sup>38</sup>. L'année précédente, Desrosiers dénonçait justement l'entrée en masse des magazines américains au pays, littérature démoralisante pour la jeunesse canadienne-française<sup>39</sup>.

C'est en soutenant un tel discours qu'il considère l'importance de former un bloc canadien-français uni et solide au Parlement fédéral et ce, contre le reste du Canada. Discours qu'il soutient en 1920 et réitère en 1923, lorsqu'il affirme que la députation canadienne-française devrait former une association afin de se protéger et de garantir une égalité numérique dans les ministères fédéraux. Puis, d'une part, Desrosiers regrette l'absence d'une plus forte opposition canadienne-française grâce à laquelle « les intérêts de la province seraient mieux sauvegardés et une vigilance plus sévère s'exercerait en hauts lieux<sup>40</sup>. » Rappelons que durant l'entre-deux-guerres, le poids du Québec au Parlement n'atteint pas 30% et qu'il a continué de régresser depuis<sup>41</sup>. D'autre part, Desrosiers dénonce la présence au Parlement de politiciens qui font preuve de mauvaise foi et qui font tout en leur pouvoir pour contrecarrer les projets qui renforcent la qualité et la quantité du français dans les documents fédéraux<sup>42</sup>.

Son discours éclaire une évidence : la province de Québec et la députation canadienne-française sont garantes d'une victoire électorale pour le parti politique qui

<sup>38</sup> Yvan Lamonde, « À la croisée américaine des chemins », *Histoire sociale des idées au Québec*, T. 2 : 1896-1929 Québec, Fides, 2004, p. 249-267.

<sup>39</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : L'opposition aide le gouvernement », *Le Devoir*, 30 avril 1926, p. 1.

<sup>40</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Doucet dit de dures vérités à nos 65 députés », *Le Devoir*, 3 avril 1925, p. 1.

<sup>41</sup> En 1921, 27% des sièges de la Chambre des communes sont tenus par des représentants de la province de Québec. En 1930, le pourcentage n'est que de 26%. En 2015, le Québec ne représentait plus que 23% du Parlement canadien. Voir Parlement du Canada, « Résultats électoraux par province ou territoire à la Chambre des communes », *PARLINFO* [En ligne], <https://lop.parl.ca/ParlInfo/compilations/ElectionsAndRidings/ResultsProvince.aspx?Language=F&Parliament=b67c82bf-0106-42e5-9be1-46ecb5feaf60&Province=> (consulté le 6 octobre 2017).

<sup>42</sup> L.-P. Desrosiers, « Chroniques d'Ottawa : Deux tactiques », p. 1. ; L.-P. Desrosiers, « Chez le contrôleur général », *Le Devoir*, 11 décembre 1926, p. 1. ; L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Il faudra 25 ans pour reprendre le terrain perdu », *Le Devoir*, 5 octobre 1923, p. 1.

espère le pouvoir<sup>43</sup>. Qu'il soit de gauche ou de droite, le parti qui obtiendra le plus de votes au Québec sera celui qui gouvernera le pays. C'est dans cette optique que le Parti libéral est resté au pouvoir le plus longtemps, durant l'entre-deux-guerres, sous l'appui d'une forte majorité québécoise, et c'est avec cette idée que le Parti conservateur a cherché à se réorganiser, sans cesse, dans la province. En 1926, Desrosiers le dit clairement dans ces termes : « cette réorganisation si difficile à exécuter est aujourd'hui la condition *sine qua non* du retour au pouvoir du parti conservateur<sup>44</sup> ».

Desrosiers déplore tout de même la situation actuelle et il considère que la fermeté des mesures protectionnistes doit être privilégiée, car « tôt ou tard, si le bloc uni se maintient, il fera pencher la balance du côté où nous voudrions qu'elle aille<sup>45</sup> », conclut-il. L'autonomie de la nation se reflète donc dans les rapports politiques de la nation canadienne-française avec la nation canadienne-anglaise et leurs représentants au Parlement. L'orientation de la politique canadienne en est également significative.

## 2.2 LA DUALITÉ NATIONALE DANS LA POLITIQUE CANADIENNE

La promotion d'une autonomie de la nation canadienne-française est aussi une réaction à un discours impérialiste transmis par le gouvernement fédéral et répandu dans la population canadienne-anglaise. L'élection en juillet 1920, au poste de premier ministre, d'Arthur Meighen, chef unioniste et fervent impérialiste, est loin d'être appréciée dans la province francophone. En 1924, lorsque le Parti conservateur espère obtenir un appui de la part de la population francophone, Desrosiers observe la situation d'un autre œil : les paroles d'Arthur Meighen ne pourront jamais obtenir de soutien sympathique dans la province de Québec. Il considère que la campagne électorale dirigée contre la province de Québec, en 1917, est toujours inscrite dans les mémoires. Le refus des conservateurs d'abolir le Règlement XVII en Ontario est aussi fortement critiqué par les nationalistes canadiens-français. « On ne peut pousser l'imbécilité politique plus loin<sup>46</sup> », déplore Desrosiers. En 1924, il qualifie cette loi d'odieuse et d'absurde. Il précise : « Les

<sup>43</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : M. King prépare sa campagne », *Le Devoir*, 26 janvier 1925, p. 1.

<sup>44</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le dernier échec conservateur », *Le Devoir*, 6 avril 1926, p. 1.

<sup>45</sup> Desrosiers, « Chroniques d'Ottawa : Deux tactiques », p. 1.

<sup>46</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : L'incroyable maladresse du parti conservateur », *Le Devoir*, 12 janvier 1924, p. 1.

deux races se sont associées dans une union politique avec des droits égaux, se promettant le respect réciproque de tous leurs droits. [...] Tout système d'enseignement qui n'apprend pas à l'une des races le respect de l'autre, [...] ne peut être national<sup>47</sup> ».

Durant l'ensemble de la période, Desrosiers juge que certains partis politiques orientent leur politique sur les lignes de race : en 1922, Meighen alimente les querelles entre l'Est et l'Ouest et espère tourner le Canada anglais contre le Canada français<sup>48</sup>. En revanche, l'opposition que manifeste le Parti conservateur contre le gouvernement libéral est commune au système des partis britannique, mais Desrosiers y voit la manifestation d'une attitude anti-francophone : les conservateurs « n'ont laissé passer aucune occasion de soulever les préjugés, les colères, les menaces contre un gouvernement où les Canadiens français [...] avaient tant à dire<sup>49</sup> », regrette-t-il.

Le discours que partagent Lionel Groulx et Léo-Paul Desrosiers fait la promotion de l'autonomie de la nation canadienne-française dans sa relation avec la nation canadienne-anglaise, au sein même du Canada. En vérité, dès 1918, Groulx soutient que la Confédération renforce la rivalité entre deux nations. L'Acte confédératif rassemble deux groupes distincts pourtant en conflit depuis plusieurs décennies ; il constitue dès sa promulgation une menace pour les minorités françaises du dominion<sup>50</sup>. En 1922, son roman peut justement être considéré comme une allégorie de la Confédération<sup>51</sup> : la relation entre Lantagnac et sa femme symbolise les dangers de l'assimilation et, au-delà, leur divorce est synonyme de rupture entre la nation canadienne-française et la nation canadienne-anglaise. Ce roman répond à la crainte véhiculée par la revue *L'Action française* qui ne veut pas que la « bonne-entente » entre les deux nations du Canada se fasse par l'assimilation des Canadiens français<sup>52</sup>. Desrosiers croit aussi que, depuis la Confédération, le pays n'est pas naturellement uni. En ce sens, il observe que les

<sup>47</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Un enseignement canadien », p. 1-2.

<sup>48</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Les partis se guettent », *Le Devoir*, 20 mars 1922, p. 1.

<sup>49</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La situation générale », *Le Devoir*, 12 août 1925, p. 1-3. Voir aussi L.-P. Desrosiers, « Après l'élection du 14 : Les conservateurs font une enquête post-mortem », *Le Devoir*, 18 septembre 1926, p. 1.

<sup>50</sup> Lionel Groulx, *La Confédération canadienne*, Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 1918, p. 138.

<sup>51</sup> Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur...*, p. 232. Voir également Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale. 1917-1960*, Montréal, Léméac, 2006, p. 54-56.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 222. Voir aussi Charles-Philippe Courtois, « Préface », Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, 10<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 2015 [1922], p. 19.



politiciens fédéraux exploitent « les antagonismes qui jaillissent d'eux-mêmes de la configuration du sol, de la différence des races, de la diversité des religions qui se sont attiré [sic] la confiance et le zèle des âmes ». Il juge que le système politique canadien est ainsi une constante tentative dissolvante de l'unité nationale : il est nocif. Les députés qui alimentent ces luttes sont des destructeurs de la nation. Ils agissent avec dédain ; avides de pouvoir, ils exploitent la colère, la haine et la révolte. Durant cette période, Desrosiers en vient donc à la conclusion que « l'élément dissolvant de la Confédération, c'est la politique, et que les facteurs dissolvants sont les politiciens »<sup>53</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, des interrogations primordiales pour la survie de la nation canadienne-française sont au cœur des revendications nationalistes. Desrosiers conçoit la dualité entre les nations comme une lutte continuelle et croit que l'élément canadien-français doit s'unir afin de garantir sa survie. En ce sens, il se pose des questions cruciales sur les relations nationales :

L'intérêt de notre race doit-il passer avant l'intérêt du Canada, si ces deux intérêts viennent en conflit ? Peut-on être Canadien de sentiment sans abandonner un peu de notre enthousiasme pour notre race ? Qui doit passer en premier lieu, la communauté ou les parties qui la composent ? Est-il préférable d'être provincialiste ou d'être Canadien *at large* et impérialiste<sup>54</sup> ?

Ces questions mettent en évidence l'opposition qui semble omniprésente entre la survivance de la nation canadienne-française, et l'appartenance régionale, et celle du pays. En revanche, Desrosiers juge que cette opposition est problématique et ne devrait pas exister, puisqu'il s'agit de deux droits acquis par la population depuis l'Acte confédératif de 1867. Malheureusement, durant son séjour dans la capitale fédérale, il constate que les droits des minorités francophones sont souvent peu reconnus par la nation anglo-canadienne. Et comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, dans l'esprit du journaliste, les intérêts de la nation canadienne-française sont souvent subordonnés aux intérêts des partis politiques. Il reprend là un des fondements du discours national depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et pour longtemps : les lignes partisanes au fédéral nuisent considérablement à la nation canadienne-française. Les Canadiens français devraient faire

<sup>53</sup> Les extraits de ce passage sont tirés de cet article : L.-P. Desrosiers, « La politique : Une campagne antifrançaise se dessine », *Le Devoir*, 4 janvier 1922, p. 1.

<sup>54</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Deux tactiques », p. 1.



front commun et envoyer une députation fédérale réunie dans un parti national canadien-français. Malheureusement, un Canadien français à la tête du pays fera passer l'intérêt du Canada avant celui de la nation francophone, considère Desrosiers. Dans ces conditions, il juge que le bloc canadien-français au Parlement doit conserver son unité tout en restant plus attentif aux effets néfastes de l'impérialisme<sup>55</sup>. À cet égard, l'impérialisme devient un enjeu électoral. Il considère que cette solidarité francophone contre la politique pro-britannique des partis fédéraux est une force et une influence que le Québec ne doit pas sous-estimer<sup>56</sup>. À ses yeux, cela devrait définir l'action politique de la nation canadienne-française.

Comme nous l'avons souligné plus tôt, Desrosiers considère que les députés québécois ont manqué de ténacité et d'agressivité lorsqu'ils avaient la possibilité de protéger la langue française : « c'est à désespérer à jamais d'être traité justement dans la Confédération canadienne<sup>57</sup>. » Lorsque les droits des Canadiens français ne sont pas respectés, il réclame une intervention de la part des députés<sup>58</sup>. Il soutient qu'il est nécessaire que ces derniers adoptent une position indépendante au Parlement afin d'obtenir un meilleur traitement pour leurs électeurs. En 1924, lorsque la langue française est totalement absente de l'exposition impériale, il estime que la situation n'est attribuable qu'aux députés canadiens-français qui n'ont aucun souci de faire valoir leur rôle dans le développement national du pays, en n'ayant pas « le courage de protester contre [l']injustice énorme commise à l'endroit de notre langue par le gouvernement<sup>59</sup> ».

Desrosiers observe que la situation politique canadienne ne peut assurer la survivance des minorités françaises du pays et être garante de leurs intérêts<sup>60</sup>. En 1926, la situation est de nature à confirmer cette affirmation, lorsque Desrosiers observe que seules la solidité et la détermination de la députation canadienne-française au sein du cabinet

<sup>55</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : peu de probabilité d'élection immédiate », *Le Devoir*, 18 décembre 1920, p. 1.

<sup>56</sup> L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : Les manœuvres de M. Meighen », *Le Devoir*, 28 mars 1921, p. 1.

<sup>57</sup> L.-P. Desrosiers, « La question ferroviaire : Deux représentants du Québec, au nouveau conseil », *Le Devoir*, 12 octobre 1922, p. 1-2.

<sup>58</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : On se flattait hier d'éviter la grève des postiers », *Le Devoir*, 19 juin 1924, p. 2.

<sup>59</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Nos députés auront-ils le courage de protester ? », *Le Devoir*, 4 juin 1924, p. 2.

<sup>60</sup> Desrosiers, « La session fédérale : Les manœuvres... », p. 1.

libéral peuvent être garantes de la protection des minorités françaises de l'Alberta<sup>61</sup>. Lionel Groulx mettait déjà ces éléments en évidence en 1922, notamment lorsqu'il écrivait que « se form[ait] peu à peu au parlement un bloc québécois solide. L'agitation scolaire dans quatre des provinces de la Confédération, les projets trop démasqués des anglicisateurs allaient provoquer [...] la constitution de ce bloc qui finirait par tenir à sa merci tous les gouvernements<sup>62</sup>. »

En 1921, l'arrivée au Parlement fédéral de Lomer Gouin, ancien premier ministre du Québec, marque une ère prometteuse. Desrosiers observe l'évolution du Parti libéral à la Chambre des communes et constate que le Canadien français possède un pouvoir certain sur ses confrères. Le bloc québécois au Parlement fédéral a ainsi une arme entre ses mains, un outil menaçant contre la députation anglophone, pouvant obliger le premier ministre à suivre un programme répondant mieux aux intérêts de la province francophone. « M. Gouin tient à Ottawa un pouvoir presque égal à celui du premier ministre », observe Desrosiers, il va même jusqu'à soutenir que Taschereau est la « chose » de Gouin<sup>63</sup>.

En revanche, la victoire de ce bloc québécois n'est pas garantie et Desrosiers ne discutera presque plus de la relation fédérale-provinciale au sein du Parti libéral. Tout de même, en 1926, il félicite les ministres canadiens-français au sein de l'administration libérale, sur qui repose l'entièreté du gouvernement<sup>64</sup>. En dehors de cette exception, la place des Canadiens français au sein des différents ministères et institutions politiques est critiquée par les nationalistes, qui observent que les francophones sont peu présents dans le service civil canadien ; Desrosiers décrit la situation en termes de « déchéance<sup>65</sup> »,

<sup>61</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Brownlee et M. King », *Le Devoir*, 24 mai 1926, p. 1.

<sup>62</sup> Groulx, *L'Appel de la race*, p. 163.

<sup>63</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Ce que le Québec pourrait faire, à Ottawa », *Le Devoir*, 7 novembre 1922, p. 1-2.

<sup>64</sup> Les élections de 1925 sont particulières, puisque le Parlement canadien se retrouve sans premier ministre, en l'absence de William Lyon Mackenzie King, qui avait perdu son siège aux élections d'octobre 1925. Voir L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Les grandes espérances de M. Meighen », *Le Devoir*, 8 février 1926, p. 1. Voir également Jack L. Granatstein, « Élections de 1925 et de 1926 », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2008, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/les-elections-de-1925-et-de-1926/> (consulté le 6 octobre 2017).

<sup>65</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Nous descendons la côte ; depuis 1921 nous la dégringolons », *Le Devoir*, 2 octobre 1923, p. 1.

d'« injustice<sup>66</sup> ». « L'administration du pays s'anglicise si dangereusement que bientôt il deviendra presque impossible d'obtenir en français les renseignements et les documents dont nous aurons besoin<sup>67</sup> », regrette-t-il.

Lorsqu'il observe que le Québec a peu de soutien dans la presse et chez les politiciens, il déplore aussi qu'il y ait une nette iniquité salariale et numérique entre les Canadiens français et les Canadiens anglais dans les ministères. Son attitude se radicalise en 1923, lorsqu'il soutient que, dans la situation actuelle, la province de Québec n'a plus que ce qu'elle mérite, puisque « les politiciens ne [vont] rien faire, le public [va] endurer des maux sans rien dire, empêcher des refus sans se révolter<sup>68</sup> ». Il signale l'absence presque totale de Canadiens français au sein des divers ministères fédéraux et demande aux députés canadiens-français au sein du cabinet libéral d'exercer leur influence. Au Parlement comme ailleurs, « les Canadiens français n'obtiennent rien de ce à quoi ils ont droit », juge Desrosiers<sup>69</sup>.

Desrosiers critique ouvertement la politique unioniste<sup>70</sup> du gouvernement de 1920 et 1921. Son ton éditorialiste se fait grandement sentir dans ces années. Il juge que le gouvernement d'Arthur Meighen poursuit « le culte de l'irresponsabilité<sup>71</sup> » et usurpe les pouvoirs du gouvernement populaire<sup>72</sup> : il n'est plus représentatif, n'a plus la confiance du peuple, il menace les institutions politiques et compromet le système politique

<sup>66</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : La cinquantenaire de la paroisse Sainte-Anne », *Le Devoir*, 19 novembre 1923, p. 1.

<sup>67</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Les sous-ministères vacants », *Le Devoir*, 12 juillet 1923, p. 1-2.

<sup>68</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Allons à l'École des Juifs », *Le Devoir*, 9 novembre 1923, p. 1-2.

<sup>69</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Nos commissaires de commerce à l'étranger », *Le Devoir*, 27 juillet 1925, p. 8. ; L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Réduction considérable en efficacité insignifiante en salaire », *Le Devoir*, 13 février 1924, p. 1.

<sup>70</sup> Le Parti unioniste est un gouvernement d'union né en 1917 sous la coalition du gouvernement conservateur de Robert Laird Borden et des députés libéraux en faveur de la conscription. À la mort de Borden, Arthur Meighen est nommé chef unioniste. Le Parti ne survit pas à la Première Guerre mondiale. Meighen se présente aux élections de 1921 sous la bannière du Parti conservateur. Léo-Paul Desrosiers continuera d'utiliser le terme « unioniste » pour qualifier les conservateurs d'Arthur Meighen, du moins pendant les premières années de l'entre-deux-guerres. Voir : John R. English, « Gouvernement de coalition au Canada », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/gouvernement-de-coalition/> (consulté le 29 septembre 2017). Trevor W. Harrison, « Parti conservateur », *L'Encyclopédie Canadienne* [En ligne], 2011, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/parti-conservateur/> (consulté le 29 septembre 2017).

<sup>71</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Le service civil fédéral », *Le Devoir*, 12 février 1921, p. 1-2.

<sup>72</sup> Terminologie utilisée à l'époque pour se référer à un gouvernement représentatif.

canadien<sup>73</sup>. Par la suite, il accuse le gouvernement d'attenter aux droits des catholiques du Canada en leur refusant de chômer les jours de fête<sup>74</sup>. Desrosiers constate que la politique impérialiste du gouvernement unioniste ne peut ainsi garantir de bonnes relations entre les nations du Canada et, au-delà, la survivance des minorités : elle manque d'honnêteté envers les minorités françaises de l'Alberta, appuie ouvertement les orangistes et s'oppose au maintien des écoles séparées<sup>75</sup>. Cette situation a introduit dans l'histoire politique canadienne une rancœur et un précédent qui sera difficile à surpasser, croit le journaliste<sup>76</sup>.

En revanche, notons que les attaques du journaliste ne sont pas réservées qu'au Parti conservateur. En effet, en 1923, Desrosiers considère qu'un chapitre de l'histoire canadienne est en train de s'écrire à travers la relation que le gouvernement fédéral libéral entretient avec les Canadiens français d'Ontario. En effet, ces derniers attendaient beaucoup de choses de la part des libéraux, lorsque ces derniers ont été élus grâce à une majorité québécoise. En revanche, Desrosiers estime que les minorités françaises ne peuvent faire confiance aux politiciens, puisque ces derniers ne les respectent pas<sup>77</sup>. En 1926, il constate que les libéraux font un effort pour protéger les écoles séparées de l'Alberta, mais Desrosiers ne louange en rien cette tentative du gouvernement, puisque le bill concerné est finalement rejeté et l'histoire montrera que la province n'obtiendra pas le contrôle de ses ressources avant 1930, année qui marque également l'abandon du modèle des écoles séparées<sup>78</sup>.

<sup>73</sup> L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : MM. King et Meighen aux prises », *Le Devoir*, 16 février 1921, p. 1-2.

<sup>74</sup> L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : M. Doherty et l'avenir du pays », *Le Devoir*, 23 février 1921, p. 1.

<sup>75</sup> L.-P. Desrosiers, « Le Ministère de King écarte un vote de non confiance imprévu - M. King a 113 contre 107 voix », *Le Devoir*, 16 juin 1926, p. 1-2.

<sup>76</sup> L.-P. Desrosiers, « la campagne politique : les vantardises orangistes », *Le Devoir*, 3 août 1926, p. 4. À noter que nous avons écarté le sous-titre de ce dernier article, « Comment des associés de M. Meighen ont soulevé les préjugés orangistes dans l'affaire des terres de l'Alberta ». Bien que cela ressemble à une critique de la part du journaliste envers le chef conservateur, il n'en fait nullement mention aussi directement dans le reste de l'article. Comme l'expliquent Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, les titres et sous-titres des articles sont parfois en décalage avec le reste du texte, puisqu'ils sont choisis non pas par les chroniqueurs, mais par le secrétariat de rédaction qui finalise les articles aux fins de publications et qui « cherche à intéresser le lecteur » avant tout. Voir Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* », *Communication*, vol. 29, no 2 (2012), p. 13.

<sup>77</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : L'élection d'Essex et les Franco-Ontariens », *Le Devoir*, 27 février 1923, p. 1-2.

<sup>78</sup> Robert M. Stamp, « Alberta », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2009, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/alberta/> (consulté le 29 août 2017).

Durant toute la période où il observe les parlementaires, Desrosiers valorise donc une vision de la nation canadienne-française comme autonome vis-à-vis du reste de la fédération. Considérant que le gouvernement fédéral ne peut garantir la survivance des minorités du pays, il juge que l'immigration de masse rend d'autant plus précaire la situation de la nation canadienne-française. La politique du gouvernement, mais également de l'Empire, est en ce sens grandement critiquée dans le discours du journaliste<sup>79</sup>.

### 2.3 LA MENACE DES INFILTRATIONS ÉTRANGÈRES

Dans cette recherche d'autonomie pour la nation canadienne-française, le discours de Desrosiers met en évidence certains facteurs menaçants, dont l'immigration de masse. En effet, dans ce territoire morcelé selon les partis et selon les intérêts, l'immigration britannique et étrangère anglophone représente un danger pour les minorités françaises au Canada et une menace pour la position du Québec au sein même de la Confédération. En 1926, Desrosiers constate que l'immigration, devenu projet impérial, est aussi « devenu le cauchemar du pays »<sup>80</sup>. Pour lui, nous l'avons vu, la vérité est que la province francophone est entourée de plusieurs millions d'Anglais. Il y a donc un péril immense pour les Canadiens français d'être recouverts, ensevelis. « Deux races principales habitent ce pays et [...] le Canada n'est pas exclusivement anglais<sup>81</sup> », écrit-il en 1927. Le journaliste espère que les caractères distinctifs qui caractérisent la société canadienne-française seront préservés, résisteront aux infiltrations lentes, et que les Canadiens français conserveront leurs mœurs et coutumes, la pureté de leur langue, la clarté de leur âme, la splendeur de leur foi<sup>82</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, le gouvernement libéral espère compenser les pertes liées à la guerre par une immigration de masse ; malheureusement, cela ne permet pas d'établir la prospérité du Canada. Desrosiers observe plutôt que les immigrants influencent négativement le taux d'alphabétisation au Canada et sont l'une des causes,

<sup>79</sup> Desrosiers, « La session fédérale : M. Doherty... », p. 1.

<sup>80</sup> L.-P. Desrosiers, « Immigration : Ce qui se fait présentement », *Le Devoir*, 25 novembre 1926, p. 1.

<sup>81</sup> Desrosiers, « Immigration : Contre M. Forke », p. 1.

<sup>82</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.



selon le journaliste, de la mortalité infantile élevée<sup>83</sup>. Les gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, doivent faire face au chômage et la situation ne fait que s'accroître : à cet égard, Desrosiers affirme que « le gouvernement fédéral [est] la cause principale du mal<sup>84</sup> ».

Les relations du gouvernement fédéral avec les minorités du pays sont d'autant plus mises en cause dans le discours de Desrosiers. Les Canadiens français, les Irlandais et les Autochtones sont, à ses yeux, les plus persécutés. Il considère la solidarité des minorités comme garante de leur survie. En 1920, il soutient que « *La Ligue* [irlandaise] devient une [force] dans notre vie nationale<sup>85</sup> ». À ses yeux, la collaboration entre ces groupes minoritaires est cruciale, puisqu'au contraire « les jalousies de race [...] s'exploitent [...] et] donnent lieu à des polémiques plus violentes et plus rudes, elles font sur l'esprit des intéressés un effet plus considérable, plus marqué [...] elles sont plus fortes que l'esprit de parti<sup>86</sup> ». Plus tard, il souligne que les catholiques du Canada, Canadiens comme Irlandais, sont « appelés à s'entraider et à s'unir parce qu'[ils] sont une minorité dans cette immense Amérique du Nord<sup>87</sup> ».

Cette idée marque une autonomie de la pensée de Desrosiers face à celle de Groulx, puisque ce dernier a très rarement considéré la collaboration entre les Canadiens français et les autres groupes minoritaires du Canada. Notons également que l'intérêt de Desrosiers pour les nations autochtones se manifestera dans la suite de sa carrière dans les quatre tomes *Iroquoisie*.

Durant cette période, cependant, on peut percevoir un intérêt marqué chez les nationalistes pour le sort de l'Irlande, particulièrement entre 1920 et 1921, alors que la guerre anglo-irlandaise de 1919 et 1921 encourage un rapprochement nationaliste entre l'Irlande et le Canada français<sup>88</sup>. À cet égard, Desrosiers soutient qu'à l'occasion du

<sup>83</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le nombre d'illettrés », *Le Devoir*, 14 novembre 1924, p. 1. ; L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'hygiène de l'enfance », *Le Devoir*, 2 octobre 1925, p. 2.

<sup>84</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'immigration prépare une crise », *Le Devoir*, 4 septembre 1924, p. 1.

<sup>85</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Un congrès d'Irlandais », p. 1.

<sup>86</sup> L.-P. Desrosiers, « La politique : Le personnel du nouveau cabinet », *Le Devoir*, 29 décembre 1921, p. 1.

<sup>87</sup> L.-P. Desrosiers, « La situation des écoles bilingues à Ottawa », *Le Devoir*, 4 août 1922, p. 1.

<sup>88</sup> Voir à ce propos Simon Jolivet, *Le vert et le bleu – Identité québécoise et identité irlandaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 285 p.

congrès de la *Self-determination League*, pour l'indépendance de l'Irlande, il a pu constater l'union de tous les catholiques du dominion. Il juge que les revendications irlandaises sont soutenues par les mêmes principes que les Canadiens qui réclament le libre enseignement du français. L'union des Canadiens français au sort des Irlandais est inévitable : « Il y a identité de lutte entre celle des Irlandais qui se refusent à voir leur pays subjugué par l'Angleterre et celle des Canadiens qui se refusent à l'exploitation de notre pays au bénéfice de la même nation<sup>89</sup>. »

En revanche, cette idée originale provenant du journaliste émane d'une théorie groulxiste influente. Durant cette période, Lionel Groulx soutiendra que la solidarité nationale est primordiale à la survivance de la nation canadienne-française<sup>90</sup>. Cette idée influencera grandement le discours de Desrosiers. De plus, son discours répond à celui de Groulx lorsque ce dernier soutient que la province de Québec est le foyer de la survivance canadienne-française. Le terme « Canadiens français », dans le vocabulaire des deux intellectuels, n'est pas réductible aux habitants de la province. En effet, autant Groulx que Desrosiers sont sensibles à la présence des Canadiens français hors du Québec et tous deux considèrent la responsabilité des Québécois dans la survivance du caractère national catholique et francophone en Amérique. Desrosiers associe très souvent le terme « Canadiens français » au terme « Québécois », principalement lorsqu'il qualifie la députation canadienne-française au Parlement fédéral de « bloc québécois ». Le journaliste participe ainsi au mouvement lancé par Lionel Groulx, dans *L'Appel de la race*, qui fait la promotion d'une nouvelle expression en évoquant « le pays de Québec »<sup>91</sup>. Rappelons que dès ses débuts, Desrosiers exprime également sa nostalgie pour « le beau pays de Québec<sup>92</sup> ». La substitution de Canada français par Québec sera fortement dénoncée par les critiques littéraires de l'époque, notamment Camille Roy qui s'opposera à Lionel Groulx et Léo-Paul Desrosiers dans une querelle linguistique<sup>93</sup>. Cette expression n'est pas rare, mais le journal *Le Devoir* est diffusé dans tout le continent et interpelle les

<sup>89</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Un congrès d'Irlandais », *Le Devoir*, 19 octobre 1920, p. 1.

<sup>90</sup> Bock, *Quand la nation débordait les frontières...*, p. 151.

<sup>91</sup> Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur...*, p. 229.

<sup>92</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'appel aux armes », p. 1.

<sup>93</sup> Lucie Robert, « Camille Roy et Lionel Groulx : la querelle de *L'Appel de la race* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (1978), p. 399-405.



populations canadiennes-françaises du Manitoba, de l'Ontario et de l'Ouest canadien, répondant ainsi à la vision pancanadienne du nationalisme bourrassiste<sup>94</sup>. La relation nocive entre l'État fédéral et les nations minoritaires a été très souvent mise en évidence et constitue un élément marquant la société du tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>95</sup>. En effet, les conflits ethniques au Canada sont omniprésents dans la totalité du territoire et les luttes scolaires en Ontario et au Manitoba n'en sont que des exemples parmi d'autres. À cet égard, Desrosiers doit prendre en compte l'ensemble des minorités françaises au Canada lorsqu'il commente les débats parlementaires.

Pour les Autochtones, les Canadiens français et les Irlandais, la politique impérialiste du gouvernement unioniste est la cause de leurs soucis, puisque « l'impérialisme n'existe que pour la protection ou l'avancement des opérations financières et industrielles<sup>96</sup> » de l'Angleterre. Alors que le gouvernement fédéral doit se vouer à la protection des minorités du pays, puisque le système confédératif devait garantir leur survivance, Desrosiers soutient dès 1920 que le gouvernement unioniste a « spolié de leurs droits et de leurs propriétés toutes les tribus [autochtones] encore existantes » en n'offrant que des droits aléatoires dont bénéficient les blancs du pays<sup>97</sup>. Face aux populations autochtones, l'assimilation semble la seule solution pour le gouvernement unioniste, qui parle de *problème indien*.

En voyant évoluer les différentes nations au Canada, Desrosiers considère la nécessité d'agir avec hâte. En 1921, il observe l'importance de soutenir la formation de l'élite intellectuelle franco-ontarienne et de maintenir en Ontario une présence francophone substantielle. « Les races qui grandissent autour de nous se multiplient et

---

<sup>94</sup> Pierre Anctil, « Journal *Le Devoir* et les minorités françaises », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* [En ligne], [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-591/Journal\\_Le\\_Devoir\\_et\\_les\\_minorit%C3%A9s\\_francophones.html#.WQvVvrs2yW8](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-591/Journal_Le_Devoir_et_les_minorit%C3%A9s_francophones.html#.WQvVvrs2yW8) (consulté le 4 mai 2017).

<sup>95</sup> Parmi les études marquantes de l'historiographie sur cette question qui occupe les historiens depuis longtemps, on peut lire notamment : Wilfrid Morin, « Nos droits minoritaires – Les minorités françaises au Canada », Montréal, Fides, 1943, 431 p. ; Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : Rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 204 p. et, bien sûr, Bock, *Quand la nation débordait les frontières...*, 452 p.

<sup>96</sup> Desrosiers, « La politique : Une campagne antifrançaise se dessine », p. 1.

<sup>97</sup> L.-P. Desrosiers, « Les élections partielles », *Le Devoir*, 15 juillet 1920, p. 1-2.

nous devons agir ainsi sous peine d'être noyés<sup>98</sup> », rapporte-t-il en étudiant le discours religieux qui poursuit l'effort de maintenir les traditions canadiennes-françaises en Ontario.

En 1920, comme en 1927, Desrosiers soutient dans son discours éditorialiste que l'immigration pose avec évidence le problème de l'assimilation. Tout comme Lionel Groulx, qui met en scène l'assimilation des Canadiens français au sein de la Confédération<sup>99</sup>, Desrosiers s'inquiète du sort de la nation. D'une part, l'émigration vers les États-Unis inquiète le journaliste, puisqu'elle entraîne une disparition de l'élite canadienne<sup>100</sup>. Il considère que « la politique actuelle du gouvernement est aveugle<sup>101</sup> » et qu'en refusant d'en discuter dans la Chambre, « le gouvernement a étouffé la discussion<sup>102</sup> », pour ne pas nuire à ses chances électorales. À cet égard, Desrosiers considère que toutes questions d'intérêt populaire sont évacuées si elles sont d'intérêt électoral.

D'autre part, l'immigration européenne et britannique menace l'intégrité de l'élément français du pays. Le gouvernement anglais perçoit la question de l'immigration comme un enjeu impérial : le Canada devient un nid pour les immigrants britanniques<sup>103</sup>. En 1922, l'adoption du « Empire Settlement Act » par le Parlement britannique prévoit l'envoi en Amérique d'adolescents anglais âgés de 14 à 17 ans, entre autres. En ce sens, tout comme les Canadiens anglais ne veulent pas être noyés sous un flot d'immigrants étrangers, les Canadiens français ne veulent pas être écrasés sous le poids des immigrants britanniques. L'immigration, l'émigration et le chômage sont ainsi des menaces pour la population francophone du pays. Estimant que les Canadiens français ne peuvent se défendre contre les infiltrations, au sein même leur territoire, Desrosiers juge que la survivance des minorités françaises en dehors des frontières du Québec est d'autant plus

<sup>98</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Les anciens de Rigaud », *Le Devoir*, 28 janvier 1921, p. 1.

<sup>99</sup> Courtois, « Préface », p. 17.

<sup>100</sup> L.-P. Desrosiers, « L'exode des nôtres aux États-Unis », *Le Devoir*, 31 mai 1927, p. 2.

<sup>101</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : L'immigration augmente, mais moins vite que l'émigration », *Le Devoir*, 6 novembre 1923, p. 1-2.

<sup>102</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : On esquive le débat sur l'immigration », *Le Devoir*, 14 juillet 1924, p. 1-2. Voir également L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Part-il plus de gens qu'il n'en arrive? », *Le Devoir*, 7 août 1925, p. 1-3.

<sup>103</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Bureau ne veut pas passer pour indépendant », *Le Devoir*, 22 mai 1924, p. 1.

précaire. Cette critique de Desrosiers complète le discours tenu par *Le Devoir* durant cette période<sup>104</sup>.

L'immigration affaiblit les chances de la nation canadienne-française dans sa lutte contre les puissances économiques et les influences impérialistes au pays : les « infiltrations étrangères [...] menacent la pureté de notre entité nationale » et constituent un mal, un désastre qui « attaque profondément jusqu'à la moelle de notre race ». Tout comme la lutte entre les deux nations du Canada, celle que les Canadiens français soutiennent contre ces infiltrations est sans fin : « la lutte [...] n'emporte jamais avec elle un succès définitif, une victoire finale, complète, absolue. Les combats nationaux, tels que nous les soutenons, ne laissent pas de place à des ambitions de ce genre ». L'importance est de les contenir, puisqu'il est impossible de les vaincre. Desrosiers considère la lutte des nations avec pessimisme : « les dépressions succèdent aux enthousiasmes, où les avantages d'un jour sont quelquefois perdus par l'apathie qui dure des années », soutient-il encore<sup>105</sup>. Cette menace des infiltrations étrangères accentue le problème de l'enseignement du français en Ontario : les « infiltrations étrangères attaquent souvent le cœur et le cerveau pour y produire l'indifférence. On se laisse aller au petit train de la vie quotidienne, on se laisse glisser sans résistance, parce qu'on est entouré, opprimé de toutes parts et que les poumons ne respirent plus le puissant oxygène de la belle civilisation française<sup>106</sup>. »

Au centre de la théorie providentialiste de Lionel Groulx, les Canadiens français ont reçu une mission apostolique au Canada, qui est « d'assurer la diffusion du catholicisme et de la civilisation française en Amérique<sup>107</sup> ». À cet égard, Desrosiers croit qu'il est impossible d'assurer l'existence nationale des Canadiens français en Amérique s'ils sont constamment menacés par les nouveaux immigrants. En 1924, il affirme que l'arrivée des enfants immigrants va créer une concurrence pour les enfants canadiens sur le marché du travail, les seconds étant de meilleurs citoyens que les nouveaux arrivants. Appuyant les

<sup>104</sup> Pierre Anctil, *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*, Québec, Septentrion, 2010, p. 257-260.

<sup>105</sup> Les références précédentes sont toutes tirées de cet article : L.-P. Desrosiers, « La vie nationale : L'infiltration étrangère chez nous », *Le Devoir*, 12 juillet 1922, p. 1-2.

<sup>106</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : La défense scolaire », *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> décembre 1923, p. 1.

<sup>107</sup> Bock, *Quand la nation débordait les frontières...*, p. 122

propos des députés libéraux, Desrosiers affirme que l'immigration transforme les enfants en « marchandise humaine<sup>108</sup> ». Dès 1920, Desrosiers insiste sur la nécessité que le gouvernement fédéral adopte des mesures contre l'immigration, puisque la propagande européenne malhonnête favorise la montée du chômage au Canada<sup>109</sup>. En 1923, il constate à nouveau le « lourd problème » de l'immigration, et il soupçonne l'Armée du Salut « de considérer les colonies comme un dépotoir aux déchets britanniques<sup>110</sup>. » Traiter les immigrants de « déchets » est ici une démonstration évidente de la position éditorialiste du journaliste concernant l'immigration britannique.

Ce discours, il le tient en partie quelque mois avant la publication du roman de Groulx, dans laquelle l'infiltration étrangère et le croisement entre les nations sont justement perçus comme des menaces pour la survie de la nation canadienne-française. La déchéance nationale est en somme, pour Groulx, la conséquence du mélange des sangs<sup>111</sup>. Cependant, les unions mixtes ne sont pas directement en cause, tant qu'elles ne « subordonn[ent] le bien de la collectivité canadienne-française », comme l'explique Lucie Robert dans son analyse de la querelle entourant la publication du roman<sup>112</sup>. Desrosiers, lui, ne parle cependant pas de l'influence des mariages mixtes. Mais il soutient à de nombreuses reprises l'importance du mariage catholique et il s'oppose au divorce<sup>113</sup>. De plus, l'opinion que Desrosiers porte sur la nation canadienne-anglaise laisse grandement présager sa position sur le mariage mixte.

La politique d'émigration du gouvernement britannique sera l'un des maux à combattre pour soutenir la lutte canadienne-française. En 1922, Desrosiers dénonce la « conspiration » qui s'organise sous le nom de « plan de colonisation impérial » : il considère que l'Angleterre envoie vers les dominions des émigrants gonflés de patriotisme

<sup>108</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Good propose une solution équitable », *Le Devoir*, 17 avril 1924, p. 1-2.

<sup>109</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : le problème de l'immigration », *Le Devoir*, 15 décembre 1920, p. 1.

<sup>110</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : La crise de la "Canada Colonization Association" », *Le Devoir*, 10 janvier 1923, p. 1-2.

<sup>111</sup> Groulx, *L'Appel de la race*, p. 73-75.

<sup>112</sup> Robert, « Camille Roy et Lionel Groulx... », p. 402. Voir également Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur...*, p. 232-233.

<sup>113</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Divorce et barreau », *Le Devoir*, 7 septembre 1920, p. 1. ; L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : Manoeuvre de fanatiques ? », *Le Devoir*, 24 mai 1921, p. 1.

anglais, espérant ainsi contrer la naissance de mouvements patriotiques locaux<sup>114</sup>. Certes, depuis la dernière guerre, les dominions réalisent que leurs actions communes en soutien de l'Angleterre n'auraient finalement servi que le seul intérêt de la mère-patrie. La naissance d'un sentiment indépendantiste devient donc une nuisance pour la pérennité de l'Empire britannique. Et le discours en faveur de l'indépendance du Canada sera justement nourri par la critique à l'égard des excès de l'impérialisme britannique, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

L'émigration, la mortalité infantile, l'affaiblissement de la moralité sont des facteurs qui fragilisent les forces françaises au Canada. En 1927, Desrosiers constate, dans le seul éditorial officiel qu'il publie pour *Le Devoir*, que le taux de mortalité infantile au Québec surplombe celui dans toutes les autres provinces<sup>115</sup>. Cette situation est de nature à alimenter le mépris des anglophones du Canada et il est primordial de réagir plutôt que de laisser croire aux autres que la nation française laisse mourir ses enfants<sup>116</sup>. L'augmentation de la population du Québec est aussi nécessaire au renforcement du pouvoir politique de la députation canadienne-française à Ottawa, puisque l'augmentation démographique de la province favorise un remaniement électoral en sa faveur. Desrosiers conclut en soulignant la nécessité pour les Canadiens français de prendre à cœur l'autonomie de la nation canadienne-française, puisque « l'époque n'est pas encore arrivée où un héritier des cultures latines aura droit de rougir de son origine. [...] Aucune unité n'est insignifiante, aucune n'est négligeable<sup>117</sup> », plaide-t-il.

## CONCLUSION

Groulx et Desrosiers s'influencent réciproquement, on l'a vu. Tous deux considèrent que la dualité nationale et la survivance de la nation canadienne-française sont au cœur des enjeux politiques et sociaux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. L'influence entre les deux intellectuels est réciproque, puisque nous avons pu constater que le roman de Groulx prend inspiration à de nombreuses reprises dans les articles de Desrosiers. Par ailleurs, certains

<sup>114</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le Canada boude l'émigration anglaise », *Le Devoir*, 26 juillet 1922, p. 1-2.

<sup>115</sup> L.-P. Desrosiers, « Surplus budgétaire... et surplus de décès », *Le Devoir*, 19 juillet 1927, p. 1.

<sup>116</sup> L.-P. Desrosiers, « Pour les mères de chez nous », *Le Devoir*, 23 septembre 1927, p. 1-2.

<sup>117</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Le prochain recensement », p. 1.



thèmes sont propres au correspondant parlementaire, notamment la nécessité d'une union entre les minorités nationales au pays contre la politique assimilatrice du gouvernement fédéral et la propension de celui-ci à favoriser l'immigration britannique au pays.

Les principales dénonciations qui évoluent dans le discours éditorialiste de Desrosiers s'appliquent dans le constat de la lutte qui oppose les deux nations du Canada. Le journaliste observe dès son arrivée le combat inévitable qui irradie au Parlement et dans l'ensemble du pays. La politique impérialiste et assimilatrice des partis fédéraux et les infiltrations étrangères sont les menaces principales qui assaillent la nation canadienne-française et absorbent l'attention de Desrosiers durant son séjour à Ottawa. Dans ce contexte, le journaliste promeut l'unité politique des Canadiens français au Parlement, et plus largement, l'autonomie de la nation canadienne-française dans sa relation avec la nation canadienne-anglaise. En ce sens, la solidarité nationale est envisagée par Léo-Paul Desrosiers et Lionel Groulx comme garante de la survivance.

La position de Desrosiers vis-à-vis de cette thématique évolue avec les années. En effet, alors qu'en 1920 et 1920 Desrosiers parlait avec ferveur du duel des nations au Canada, en 1927 cette thématique n'est plus très présente. La cause de ce changement peut être une résignation face à la situation au Parlement, une plus grande préoccupation des enjeux parlementaires qui touchent l'ensemble du pays, ou un déclin de sa motivation, puisqu'on sait qu'il quittera son poste quelque mois plus tard afin de se consacrer davantage à sa carrière d'écrivain. La critique de l'impérialisme, surtout dans la relation entre le Canada et l'Empire, devient beaucoup plus présente dans son discours et explique l'importance de ce deuxième thème dans son discours nationaliste.

« Entre les deux races, hélas! ce n'est pas seulement une mésentente sur la lettre et l'esprit de la constitution de 1867 ; c'est aussi une opposition absolue sur la façon d'entendre les relations du Canada avec l'Empire. D'un côté l'anglo-saxonne incline presque unanimement vers l'impérialisme; de l'autre, la française, s'avoue autonomiste irréductible<sup>118</sup>. » Comme l'écrit Groulx, de la dualité nationale découle nécessairement une vision différente des relations impériales. Nous verrons que le discours de Desrosiers

---

<sup>118</sup> Lionel Groulx, « Notre avenir politique », *L'Action française*, janvier 1922, p. 10.

sur cette thématique est davantage influencé par un intellectuel plus présent sur la scène politique : Henri Bourassa. L'étude du discours nationaliste au Canada anglais nous permettra aussi d'avoir un regard plus large sur l'évolution de cette idéologie chez les Canadiens français.



## CHAPITRE 3

### LES RELATIONS IMPÉRIALES ET L'INDÉPENDANCE DU DOMINION

Nous, de la province de Québec, les plus anciens des Canadiens, les seuls Canadiens dont toutes les attaches, tous les souvenirs et toutes les espérances se concentrent sur la terre canadienne, nous ferons-nous les complices de ses ennemis, de ceux qui subordonnent l'idéal de la patrie canadienne au triomphe d'un Empire monstrueux, écrasant à la fois les libertés du monde et les nôtres<sup>1</sup>?

L'entre-deux-guerres est une période déterminante pour l'évolution des relations entre le Canada et l'Empire britannique. Si, dès avant 1914, les nationalistes canadiens-français avaient refusé de se sentir concernés par les conflits militaires de l'Empire, la Grande Guerre a favorisé l'émergence d'une conscience nationale au Canada anglais. Le conflit mondial a nourri la lutte qui oppose les nationalistes et les impérialistes. En effet, plusieurs, au sein des dominions, estiment que leurs efforts pour soutenir la mère-patrie n'ont été bénéfiques qu'à elle seule. Après la guerre, les nationalistes du Canada, tout comme ceux du Québec, réclament donc une réforme de la relation du Canada à l'Empire. Le concept d'autonomisme se concrétise. Sous l'influence américaine, le gouvernement fédéral de cette période troque sa politique impérialiste contre une politique isolationniste qui durera jusqu'au deuxième conflit mondial. Les années 1919 à 1931 verront se

---

<sup>1</sup> Henri Bourassa, *La politique et les Partis – Comment voter ?*, Montréal, Imprimerie Populaire, 1926, p. 14.

développer le processus d'indépendance du Canada à travers les démarches du gouvernement libéral de William Lyon Mackenzie King et sous les pressions nationalistes.

La redéfinition de la place du Canada dans l'Empire est consacrée par le statut de Westminster en 1931. Que ce traité survienne environ 12 ans après la fin de la guerre, alors que les enjeux abordés n'existaient pas quelques années plus tôt, est significatif de l'important bouleversement qui survient entre 1919 et 1931, et dont Léo-Paul Desrosiers est témoin.

Dans ce contexte, Henri Bourassa fait un retour sur la scène fédérale en 1925, alors que Desrosiers est déjà à Ottawa à titre de correspondant parlementaire pour le journal *Le Devoir*. Une relation particulière va lier les deux hommes, d'autant plus que c'est Bourassa qui avait approché Desrosiers en 1920 afin de lui offrir ce poste<sup>2</sup>. L'ascendant du premier est donc manifeste sur le second. Dans *Le Devoir*, Bourassa espère entretenir la résistance contre l'impérialisme britannique et, en ce sens, éclairer l'opinion publique sur la relation du Canada au reste de l'Empire, tout en offrant un regard nouveau sur la nature des rapports entre les deux nations du Canada<sup>3</sup>. Cela se reflète dans la construction de l'information politique au sein de son journal et on peut le percevoir aussi à travers la correspondance des journalistes parlementaires.

Ce chapitre comprend deux parties. L'étude de l'évolution du statut des dominions permet d'établir un portrait de la situation autant au Canada qu'en Angleterre. Les dominions se dirigent de plus en plus vers l'indépendance et leur relation avec l'Empire britannique est ainsi remuée. Au Canada, Canadiens français et Canadiens anglais partagent un discours nationaliste qui fait la promotion d'une plus grande autonomie pour le dominion. En revanche, l'impérialisme est toujours présent au Canada et c'est ce que Desrosiers perçoit durant son séjour au Parlement. Nous verrons qu'il porte un discours éditorialiste très critique envers le Parlement canadien et ses députés, qui n'adoptent pas

---

<sup>2</sup> Lionel Groulx raconte cet épisode dans ses mémoires : Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, T. 2 : 1920-1928, Québec, Fides, 1971, p. 164-166.

<sup>3</sup> Réal Bélanger, *Le fascinant destin d'un homme libre (1868-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 79. Voir également Henri Bourassa, *La prochaine guerre impériale – En serons-nous ?*, Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 1920, p. 31.

une politique suffisamment isolationniste, politique à laquelle lui et les nationalistes canadiens-français aspirent.

### 3.1. ÉVOLUTION DU STATUT DES DOMINIONS : PORTRAIT CONTEXTUEL

#### 3.1.1 L'emprise impériale sur les dominions après la guerre

À Londres, après le premier conflit mondial, le gouvernement britannique veut renforcer l'unité au sein de l'Empire, car les richesses de ses subordonnés lui sont nécessaires pour reconstruire la puissance de la Grande-Bretagne. En effet, la guerre a dévasté l'agriculture et l'économie du pays, et cela a entre autres permis aux États-Unis de s'affirmer comme grande puissance à cette époque. La dépendance de la Grande-Bretagne envers son empire est ainsi accentuée, d'où la volonté très nette du gouvernement de freiner la marche vers l'autonomie entreprise par les dominions et colonies. Au début des années 1920, l'Angleterre met en œuvre des politiques de renforcement du lien colonial, par exemple par l'instauration d'une presse et d'un service de câble impérial afin de faciliter la communication entre toutes les parties de l'Empire<sup>4</sup>. On sent même la volonté de Londres de faire régresser les dominions au statut de simples colonies. La propagande impérialiste est donc à son apogée : la construction de bases navales et le contrôle des ressources premières des dominions n'ont pour seul but que de reconstituer la domination de l'Angleterre<sup>5</sup>.

En revanche, les dominions britanniques recherchent désormais l'autonomie avec détermination. Le Traité de Versailles, en 1919, est la première occasion pour le Canada d'apposer sa signature en tant que « partie contractante, distincte du Royaume-Uni<sup>6</sup> » et de s'affirmer sur la scène mondiale. En 1923, le Canada signe son premier traité international avec les États-Unis, le Traité du flétan, considéré comme la première

---

<sup>4</sup> Desrosiers considère que la presse impériale est un moyen utile de « faciliter la dissémination des nouvelles à travers l'Empire, afin de resserrer les liens intellectuels et moraux qui retiennent entre eux les diverses parties d'un tout. » La presse impériale est donc un outil de cohésion sociale, avec le télégraphe et le téléphone, une façon permettant à tous les dominions d'agir de concert. L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La conférence impériale », *Le Devoir*, 6 août 1920, p. 1.

<sup>5</sup> Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, T. 2, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1963, p. 198.

<sup>6</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, T. 2 : *Le Régime britannique au Canada*, Montréal et Paris, Fides, 1960, p. 367.

concrétisation de l'indépendance du pays<sup>7</sup>. Ce mouvement vers l'autonomie, et même la souveraineté, des dominions caractérise les années 1920. Affaiblie, la Grande-Bretagne ne pourra s'y opposer.

À la Conférence impériale de Londres en 1921, les premiers ministres des dominions réussissent à se faire accorder d'être consultés sur la politique internationale de l'Empire<sup>8</sup>. En 1926, lors d'une autre conférence impériale, le comité sur les relations intra-impériales examine « la relation juridique entre les nations autonomes et l'Empire britannique<sup>9</sup> ». La Déclaration Balfour, publiée juste après, proclame l'égalité entre l'Angleterre et ses dominions sur le plan constitutionnel : ceux-ci, y compris le Canada, deviennent souverains. Un lien symbolique subsiste toutefois : les dominions sont « unis par une allégeance commune à la même Couronne et associés librement comme membres du Commonwealth des nations britanniques<sup>10</sup> ». Finalement, les conférences impériales de 1929 et de 1930, sur le fonctionnement de la législation des dominions, accentuent cette recherche d'indépendance au sein de l'Empire. En confirmant les décisions de la Déclaration Balfour, le Traité de Westminster en 1931 « précise les pouvoirs que possèdent les Parlements des dominions et confère à ceux-ci une liberté juridique totale<sup>11</sup> ». Par ce traité, les dominions obtiennent une souveraineté presque complète. Pour le Canada, seul le droit d'amender la Constitution reste une prérogative du Parlement britannique, et le restera jusqu'en 1982<sup>12</sup>.

### 3.1.2 La conscience nationale du Canada anglais

La Guerre a fait évoluer les mentalités au Canada anglais. Plusieurs Canadiens anglais en sont venus eux aussi à développer un nationalisme en faveur de l'émancipation

<sup>7</sup> Norman Hillmer et Jeff Scott, « Traité du Flétan », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/traite-du-fletan/> (consulté le 10 juin 2017).

<sup>8</sup> Wade, *Les Canadiens français...*, p. 200.

<sup>9</sup> Jon Tattrie, « Déclaration Balfour », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/declaration-balfour/> (consulté le 15 mars 2017).

<sup>10</sup> Rapport de la Conférence impériale de 1926 sous la direction de Lord Arthur J. Balfour, 15 novembre 1926. Traduit et cité dans Jon Tattrie, *Ibid.*

<sup>11</sup> Eugene A. Forsey, « L'affaire King-Byng », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2013, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/laffaire-king-byng/> (consulté le 10 juin 2017).

<sup>12</sup> Norman Hillmer, « Statut de Westminster », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/statut-de-westminster/> (consulté le 15 mars 2017).

du dominion. L'historiographie canadienne-anglaise met en évidence le développement de ce nouveau nationalisme<sup>13</sup>. Il n'est pas unanime bien sûr, et certains Canadiens anglais continuent de se sentir avant tout britanniques et de vouloir le maintien du lien impérial unissant le Canada à l'Empire. Cependant, plusieurs autres interprètent le recul de l'emprise de la Grande-Bretagne sur le Canada, ainsi que la relation plus étroite avec les États-Unis, comme une « évolution historique normale, nationale et internationale<sup>14</sup> ». Pour plusieurs Canadiens anglais, le Canada a payé le prix du sang pendant la Grande Guerre et il a droit maintenant à sa place par lui-même parmi les nations. Le Canada est fier de l'effort de guerre, et ces Canadiens anglais n'acceptent plus aussi facilement l'attitude dominatrice des Britanniques. C'est en ce sens que travaille aussi le gouvernement fédéral libéral de William Lyon Mackenzie King, au pouvoir pendant toute la décennie<sup>15</sup>.

En 1921, Ottawa s'oppose à l'entente anglo-japonaise et refuse de s'y lier. Dans le conflit gréco-turc de 1919 à 1922, le gouvernement fédéral refuse de s'impliquer et d'appuyer l'effort militaire anglais. En 1923, il décline également l'invitation de l'Angleterre à signer le Traité de Lausanne, qui met fin à ce conflit, puisqu'il considère n'avoir été ni représenté, ni consulté. En 1925, il refuse de signer le Protocole de Genève, espérant ainsi se « réserver le droit de décision suprême dans les problèmes intérieurs et nationaux<sup>16</sup> ». En 1926, le premier ministre King conteste le pouvoir du gouverneur-général, représentant de la Couronne, de dissoudre le Parlement et de provoquer une élection ; c'est l'affaire King-Byng<sup>17</sup>. Le mouvement en faveur de l'autonomie du Canada s'accroît ainsi tout au long de la décennie et se renforce lorsqu'est reconnue l'égalité

<sup>13</sup> Wade, *Les Canadiens français...*, p. 195-196. Groulx, *Histoire du Canada français...*, p. 367-379. Voir également Paul Painchaud, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977, p. 32-49.

<sup>14</sup> Wade, *Ibid.*, p. 195.

<sup>15</sup> Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 246-251.

<sup>16</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Le gouvernement ne veut pas signer le protocole de Genève », *Le Devoir*, 13 mars 1925, p. 1-8.

<sup>17</sup> Notons que Desrosiers prévoit la crise dès 1925 lorsqu'il voit diminuer les chances du Parti libéral de gouverner solidement le pays. Il se questionne sur la possibilité pour le gouverneur-général de laisser l'occasion au gouvernement de dissoudre la Chambre sans demander à l'opposition de former un cabinet. Voir L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'élection de M. Meighen en 1921 », *Le Devoir*, 13 novembre 1925, p. 1.



des dominions vis-à-vis de l'Angleterre à la Conférence impériale de 1926. Les Canadiens anglais sont donc pour la plupart heureux du Traité de Westminster qui, en 1931, consacre l'indépendance du Canada.

En revanche, ce ne sont pas tous les Canadiens anglais qui deviennent nationalistes, certains sont encore très attachés au lien impérial. Cette identification est davantage « sentimentale » et liée à une fierté d'appartenance<sup>18</sup>. L'impérialisme canadien « fournit au Canada anglais sa première conception forte de lui-même<sup>19</sup> ». En s'intégrant à ce grand projet anglo-saxon que représente l'Empire britannique, le Canada pouvait répondre symboliquement à l'entité politique et économique puissante que représente les États-Unis. Encore en 1947, après le second conflit mondial, certains Canadiens seront opposés à l'instauration d'une citoyenneté canadienne distincte<sup>20</sup>.

Ce courant n'est pas endossé par le gouvernement fédéral libéral dans les années 1920, mais le discours impérialiste canadien-anglais trouve un écho dans le Parti conservateur fédéral au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Par tradition, le Parti conservateur affirme sa loyauté envers l'Empire britannique<sup>22</sup>. Dans les années 1920, le cours mandat d'Arthur Meighen puis sa forte présence à la tête de l'opposition durant toute la période exposent ce sentiment impérialiste et alimentent la critique des nationalistes canadiens-français, comme Léo-Paul Desrosiers.

### 3.1.3 L'émancipation complète au Canada français

Au Canada français, la recherche d'autonomie est amorcée depuis bien plus longtemps. Un acteur tel qu'Henri Bourassa multiplie depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les discours pour réclamer l'autonomie complète du Canada par rapport aux guerres de

<sup>18</sup> Craig Brown, (dir.), *Histoire générale du Canada*, Québec, Boréal, 1999, p. 444-445.

<sup>19</sup> Yves Couture, « Empire, pluralisme et démocratie », Alain-Gustave Gagnon, (dir.), *La politique québécoise et canadienne – une approche pluraliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 14-15.

<sup>20</sup> José Igartua, « The Quieter Revolution : Evolving Representations of National Identity in English Canada, 1941-1960 », R. Douglas Francis et Donald B. Smith, (dir.), *Viewpoints: Readings in Canadian History*, Toronto, Thomson-Nelson, 2006, p. 506-524.

<sup>21</sup> Richard Nossal, Roussel et Paquin, *Politique internationale et défense au Canada...*, p. 244.

<sup>22</sup> Réjean Pelletier et Manon Tremblay, (dir.), *Le parlementarisme canadien*, 4<sup>ème</sup> éd., Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 224-225.



l'Empire. Selon lui, dans la lignée des principes soutenus par les Pères fondateurs de la Confédération, le seul devoir du Canada est de s'occuper de sa défense interne<sup>23</sup>. Le pays n'a en aucun cas l'obligation de participer aux conflits européens : à cet égard, l'opinion publique canadienne-française s'était déjà opposée franchement à ce que Londres l'oblige à participer à la guerre des Boers, aux divers conflits gréco-turcs qui précèdent la Grande Guerre, puis au conflit mondial. L'opposition contre la conscription de 1917 a, du reste, entraîné une montée des hostilités entre Canadiens anglais et Canadiens français, les premiers considérant que les seconds n'étaient pas dignes d'être des citoyens britanniques.

Selon Réal Bélanger, « le renouveau nationaliste qu'a connu le Québec au début du siècle appartient [à Henri Bourassa]<sup>24</sup>. » Dans *Le Devoir* et *Le Nationaliste*, Henri Bourassa a fait valoir les droits du Canada à titre de nation et s'est opposé à toute subordination à l'Empire. Dans les années 1920, il est toujours davantage en faveur de l'indépendance du Canada. De retour dans l'arène fédérale en 1925, il juge que le mouvement en faveur de l'autonomie du Canada ne va pas assez loin. Toujours selon son biographe, Réal Bélanger :

Il accueille de manière mitigée les résultats de la Conférence impériale de 1926, qui a reconnu la Grande-Bretagne et les dominions comme des communautés autonomes, égales en droit, aucunement subordonnées l'une à l'autre et librement associées à titre de membres du *British Commonwealth of Nations*. Pour lui, il s'agit simplement de la reconnaissance d'un état de fait. Il s'en prend, entre autres, au principe de la solidarité dans les obligations impériales qui, s'il est maintenu, empêche l'affranchissement national<sup>25</sup>.

L'indépendantisme de Bourassa, dans les années 1920, semble donc épouser, en l'accentuant, la tendance isolationniste privilégiée par le premier ministre King, qui souhaite lui aussi que le Canada développe une politique étrangère tout à fait indépendante des intérêts de la Grande-Bretagne. Ce qui est surprenant, c'est que Desrosiers ne soit pas sensible à cette convergence de vues.

<sup>23</sup> Bourassa, *La politique et les Partis...*, p. 10-11. Notons que Lionel Groulx partage le même discours : Groulx, *Histoire du Canada français...*, p. 324-325.

<sup>24</sup> Réal Bélanger, « BOURASSA, HENRI », *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], vol. 18, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa\\_henri\\_18F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa_henri_18F.html) (consulté le 8 février 2016).

<sup>25</sup> *Ibid.*

### 3.2 LÉO-PAUL DESROSIERS : REGARD SUR LE CANADA

Desrosiers se fait témoin de la vie politique canadienne et il propose un discours éditorialiste très critique. Entre 1919 et 1927, la relation entre le Canada et l'Empire est certainement la thématique la plus intéressante de son discours. Les conférences impériales redéfinissent le statut du Canada et les relations entre les dominions. L'Angleterre, depuis toujours, a pris ses décisions concernant l'ensemble de l'Empire britannique. Desrosiers est d'avis qu'il est maintenant nécessaire pour les dominions d'en venir à des relations claires et nettes avec la métropole<sup>26</sup>. Adhérant à la pensée politique de Bourassa, il défend l'idée d'une indépendance complète et rapide du Canada. En ce sens, il se fait éditorialiste bien plus que simple chroniqueur.

#### 3.2.1 La politique étrangère du Canada : nationale ou impériale ?

Durant la guerre, le premier ministre conservateur Robert Laird Borden réclamait une participation plus importante du Canada aux décisions de l'Empire, tout en revendiquant une plus grande autonomie pour le dominion. Après la guerre, le Canada commence à se redéfinir comme nation nord-américaine et entretient une relation de plus en plus étroite avec les États-Unis, tout en se détachant politiquement de la Grande-Bretagne. Les milieux d'affaires britanniques investissent désormais beaucoup moins au pays alors que les entreprises américaines, au contraire, participent toujours davantage à l'économie canadienne, particulièrement dans le domaine des ressources naturelles, qui sont au fondement de la deuxième industrialisation dans les années 1920. Vis-à-vis de la Grande-Bretagne, Ottawa adopte une politique d'« engagement limité<sup>27</sup> ». En revanche, pour faire entendre sa voix dans le monde, le Canada, membre fondateur de la Société des Nations, participe à l'édification de ce forum des États. Un Canadien, sir Herbert Ames, occupe de 1919 à 1926 un poste administratif élevé au sein du secrétariat de la Société, et le pays siège au Conseil entre 1927 et 1930 par son représentant Raoul Dandurand<sup>28</sup>.

<sup>26</sup> L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : La réunion de Londres en juin prochain », *Le Devoir*, 26 avril 1921, p. 1.

<sup>27</sup> David G. Haglund, « Le Canada dans l'entre-deux-guerres », *Études internationales*, vol. 31, no 4 (2000), p. 735.

<sup>28</sup> Richard Veatch, « Société des Nations », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/societe-des-nations/> (consulté le 14 mars 2017).

Pourtant, à lire Léo-Paul Desrosiers dans *Le Devoir*, c'est comme si ce mouvement n'existait somme toute presque pas. Il observe que ces enjeux sont au cœur des débats parlementaires et que cela intéresse certains députés, tels que Ernest Lapointe, député canadien-français au sein du cabinet libéral de 1924<sup>29</sup>. En revanche, Desrosiers peine à percevoir, de la part du Parlement, la promotion d'une plus grande autonomie pour le Canada. En ce sens, il propose une vision selon laquelle le nationalisme canadien-français et l'impérialisme canadien-anglais ou britannique s'opposent. Pourtant, la réalité est plus complexe. Desrosiers, volontairement ou involontairement, ne perçoit pas l'évolution du nationalisme canadien-anglais en expansion durant cette période, tout comme il ne semble pas percevoir chez les parlementaires une réelle volonté d'autonomie canadienne. Peut-être est-il trop critique ou va-t-il au-devant de l'évolution du processus d'autonomie ? À tout le moins, il ne peut prendre un recul sur la situation au Parlement fédéral, au contraire des historiens un siècle plus tard.

À titre d'exemple, en 1925, il observe que les députés discutent la possibilité d'amender la Constitution. Une motion est proposée dans le but de la modifier lorsque le Parlement le jugera opportun, à la condition que ces modifications n'affectent en rien les droits des minorités du pays<sup>30</sup>. Pourtant, quelques jours plus tard, cette motion est retirée, sous le poids des trop nombreuses critiques portées par les parlementaires de tous les partis. Devant cet échec, Desrosiers constate que le statut du Canada n'est guère préoccupant à leurs yeux. Lorsque le premier ministre King affirme qu'il est inutile de demander le droit de modifier la Constitution et propose finalement de soumettre la question à la Conférence des premiers ministres provinciaux de 1926, Meighen affirme que ce serait fort dangereux puisque cela opposerait chaque province dans un conflit national. À cet égard, les conservateurs critiquent ce débat qui n'a selon eux pour seul but que « d'acheminer plus rapidement le Canada vers un état d'indépendance complète<sup>31</sup> », mais Desrosiers déplore que cela ne puisse devenir plus concret.

<sup>29</sup> L.-P. Desrosiers, « Discours hors de l'ordinaire », *Le Devoir*, 15 mars 1924, p. 3.

<sup>30</sup> Canada, *Compte rendu officiel des débats – Chambre des communes*, Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 14<sup>e</sup> législature, 4<sup>e</sup> session, 1925, vol. 1, p. 287.

<sup>31</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Maclean retire sa motion sur les amendements au pacte fédéral », *Le Devoir*, 20 février 1925, p. 1-2.

En 1926, lorsque le rapport sommaire de la dernière conférence impériale est présenté au Parlement, Desrosiers soutient qu'« il n'y a pas de document que [...la députation] connaisse aussi mal et d'une manière aussi incomplète », et pourtant le statut du Canada y est discuté. Justement, il observe que les parlementaires auraient dû s'y attarder davantage, puisque des exceptions y limitent grandement l'autonomie du Canada. À cet égard, Desrosiers souligne des passages du rapport qui remettent en question le droit des dominions de signer des lois sans le consentement du gouvernement anglais<sup>32</sup>. « Voilà qui ne cadre pas avec le statut d'égalité », regrette-t-il. L'autonomie du Canada semble de plus en plus hors de portée.

Tout de même, Desrosiers constate qu'à de rares occasions, l'indépendance du Canada est remise en question au Parlement. Cependant, à l'inverse des chefs de parti, il partage plutôt l'avis du député libéral anglo-québécois Andrew R. MacMaster lorsque ce dernier soutient que « la nécessité d'en référer au parlement impérial [est] un acte de sujétion, humiliant pour le Canada, un esclavage, une limite à notre souveraineté et à notre liberté. [...] Notre pays se dit un État souverain, absolument libre : il doit donc faire disparaître la trace de ses derniers fers sur ses membres, autrement ses prétentions actuelles paraîtront injustifiables<sup>33</sup>. »

Alors qu'il étudie de nouveau le discours de King à propos d'une plus grande autonomie canadienne, lorsque le Canada refuse d'être lié au Traité de Lausanne, Desrosiers soutient à de nombreuses reprises que les conservateurs s'opposent à toute séparation du dominion et de l'Empire<sup>34</sup>. Durant toute la période, Desrosiers considère plutôt être témoin, au Parlement, de tentatives de la part des politiciens pour fusionner l'Empire et « pousser un peu plus [en] avant le Canada dans l'impérialisme<sup>35</sup> ».

---

<sup>32</sup> Les passages cités sont ceux-ci : « le gouvernement anglais a le droit de ratifier ou de désavouer toute loi adoptée par les Dominions » et, plus loin, « les Dominions ne pourraient mettre en vigueur une loi avant de la soumettre pour ratification ou désaveu au gouvernement anglais » : L.-P. Desrosiers, « La conférence impériale : Le rapport sommaire paraît », *Le Devoir*, 23 décembre 1926, p. 1-2.

<sup>33</sup> Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Maclean... », p. 1-2.

<sup>34</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : "Nous n'avons pas signé ; nous ne sommes donc pas liés" », *Le Devoir*, 3 avril 1924, p. 1-4.

<sup>35</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Mordrons-nous à l'hameçon camouflé ? », *Le Devoir*, 21 septembre 1923, p. 1. Pour voir la thèse de Henri Bourassa sur le sujet : Henri Bourassa, *Les Canadiens-français et l'Empire*, Québec, Imprimerie S.-A. Demers, 1903, 40 p.

L'impérialisme peut être défini comme étant la domination d'un ensemble d'États par un autre. En 1960, Lionel Groulx définit ce courant britannique comme ceci :

L'impérialisme anglais [...] se présente sous deux formes assez distinctes : ambition de conquêtes presque indéfinies, expansionnisme par nécessité de couvertures et inéluctable engrenage, ou doctrine d'un renforcement intérieur par un rattachement étroit des colonies et dominions à la métropole, conception d'un *self-supporting-empire*, unité à la fois politique, économique, navale, militaire<sup>36</sup>.

Durant toute la période, l'impérialisme est perçu par les nationalistes canadiens-français comme une abomination. Inversement, les impérialistes adoptent une attitude dans laquelle ils « déprécient la conscience nationale des nationalistes » canadiens-français<sup>37</sup>. De plus, les démarches du Canada vers une plus grande autonomie ne sont pas vues d'un bon œil par l'Angleterre. En 1924, à l'occasion des nouvelles élections anglaises, Desrosiers soutient que le Canada doit s'attendre à être convié à aider la Grande-Bretagne, à « partager le fardeau de ses armements militaires sur mer » et ainsi à être plus gravement rattaché à elle<sup>38</sup>. L'Empire espère donc conserver sa suprématie sur les dominions et l'impérialisme est pour celui-ci une protection de ses opérations militaires, financières et industrielles.

Léo-Paul Desrosiers analyse l'attitude du Parlement fédéral concernant la volonté britannique de renforcer l'Empire essentiellement à travers l'idéologie anti-impérialiste d'Henri Bourassa. Or, Bourassa semble peut-être encore plus isolationniste que le premier ministre King.

Au tout début de la décennie, Desrosiers soutient que les chefs des partis, par souci électoraliste, ne veulent pas se positionner sur la question impériale. Puisque la propagande impérialiste est mal vue au Québec depuis la conscription de 1917, faire valoir leur position sur la question pourrait nuire à leurs chances d'une victoire électorale dans

<sup>36</sup> Groulx, *Histoire du Canada français...*, p. 326.

<sup>37</sup> Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaisons des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 189.

<sup>38</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : M. Baldwin nous tendra-t-il la perche ? », *Le Devoir*, 6 novembre 1924, p. 1.

cette province<sup>39</sup>. Il observe aussi que le gouvernement Meighen en 1921 a modifié le rapport de force entre le Canada et l'Angleterre. Jusqu'alors, en effet, souligne le journaliste, le Canada ne s'était par lui-même jamais engagé formellement à soutenir les guerres de l'Empire, il s'y était trouvé pris malgré lui ; et maintenant que le dominion est plus fort, il aurait pu y échapper sans manquer à aucun engagement formel. Pourtant, en réclamant un droit de consultation, Meighen engage le Canada à devoir ratifier, approuver et signer des traités que l'Angleterre élaborera et qui régleront les relations entre l'Empire et les pays étrangers. Au moment présent, selon Desrosiers, si l'Angleterre déclare la guerre, toutes les forces économiques et militaires des dominions tomberont entre les mains des autorités britanniques. Desrosiers ne peut accepter ces éventualités : « nous ne serons plus libres de nous dédire et de nous échapper, si ces conventions conduisent à la guerre. C'est alors que notre sort sera plus définitivement attaché à celui de l'Empire », plaide-t-il<sup>40</sup>. Cette situation n'est pas de nature à améliorer la réputation d'Arthur Meighen dans la province de Québec, puisque son nom est déjà rattaché à la conscription de 1917 dont il fut l'un des plus ardents défenseurs<sup>41</sup>.

En 1924, lorsque l'Angleterre entre en conflit avec l'Égypte, l'attitude conciliante du gouvernement anglais à l'égard des dominions ne semble être qu'une manigance pour les encourager à participer aux projets impériaux. Les intentions du gouvernement impérial semblent « joliment belliqueuses<sup>42</sup> », croit le journaliste. Ce dernier espère que le gouvernement de King soit ferme dans ses intentions de ne pas engager le pays dans une nouvelle guerre. Lorsque que le Canada avait refusé de participer à la signature du Traité de Sèvres, en 1920, Desrosiers s'était déclaré satisfait : cette signature aurait eu pour conséquence de rendre le Canada « responsable de la politique anglaise et de ses fautes<sup>43</sup>. » En prenant de nouveaux engagements en ce sens, lors de la prochaine conférence impériale, le Canada ne serait plus ignorant des conséquences et des dangers.

---

<sup>39</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : peu de probabilité d'élections immédiates », *Le Devoir*, 18 décembre 1920, p. 1.

<sup>40</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Les théories de M. Meighen », *Le Devoir*, 6 juillet 1921, p. 1.

<sup>41</sup> Richard Nossal, Roussel et Paquin, *Politique internationale et défense au Canada...*, p. 244.

<sup>42</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : On nous aime à Londres », *Le Devoir*, 22 novembre 1924, p. 1.

<sup>43</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : MM. Crerar et Drury avec M. King ? », *Le Devoir*, 17 octobre 1922, p. 1.



« Tout cela devrait nous imposer l'abstention définitive du Canada » aux problèmes de l'Empire, insiste Desrosiers<sup>44</sup>.

Cette même année, le discours du journaliste se fond avec celui de Bourassa, et avec la position du Parlement, à propos de l'Affaire Tchanak. Rappelons que la Grande-Bretagne soutient alors la Grèce dans la guerre gréco-turque. Les troupes britanniques ayant été attaquées à Tchanak par l'armée nationaliste turque, la Grande-Bretagne appelle les forces coloniales en renfort. Cependant, Desrosiers s'oppose à tout soutien militaire de la part du Canada pour « une guerre que nous n'avons ni déclarée, ni soudoyée, ni préparée<sup>45</sup> ». « Nous n'avons qu'à rester bien tranquilles chez nous<sup>46</sup> », conclut-t-il dans l'un de ses nombreux articles à saveur éditoriale. C'est du reste la position adoptée par King.

En 1925, son discours est nettement patriotique lorsqu'il critique le gouvernement fédéral et la presse impériale. Le gouvernement libéral est toujours prêt à se ruiner pour sauver l'Empire britannique : « tout pour l'Empire, rien pour le Canada<sup>47</sup> ». Desrosiers se révolte :

Le Canada se doit de suivre d'autres maîtres [que l'Angleterre], en temps de guerre et en temps de paix. Ce qu'il doit exiger du gouvernement fédéral, c'est une politique modérée de saine économie d'abord. Mais surtout il doit lui faire comprendre que nous en avons assez des aventures européennes. Nos besoins doivent passer en premier lieu. C'est à développer notre pays, à exécuter nos travaux publics pressants [...]. Le Canada d'abord et en premier lieu. [...] Rien ne sera plus juste, plus naturel, plus légitime et plus sensé<sup>48</sup>.

Ces paroles trouveront échos dans les discours politiques d'Henri Bourassa, un an plus tard, lorsque ce dernier se présente au Parlement : « Nous sommes britanniques et non pas impérialistes ; nous sommes Canadiens avant d'être anglais et français. [...] Le

---

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> L.-P. Desrosiers, « Ce qui se passe à Ottawa : La journée d'hier a été mouvementée », *Le Devoir*, 19 septembre 1922, p. 1.

<sup>46</sup> L.-P. Desrosiers, « Ce qui se passe : La comédie du prétendu traité de Sèvres », *Le Devoir*, 26 septembre 1922, p. 1-2.

<sup>47</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Si nous économisons les frais de guerre... », *Le Devoir*, 8 janvier 1925, p. 1.

<sup>48</sup> *Ibid.*

Canada d'abord, avant la France et avant l'Empire<sup>49</sup> ». Desrosiers espère donc l'instauration d'une politique isolationniste : il demande que le Canada cesse d'intervenir dans les affaires européennes. À cet égard, il critique même l'engagement du Canada dans la Société des Nations. L'historiographie démontre que le pays s'y est engagé afin de revendiquer son titre de nation<sup>50</sup>, mais Desrosiers ne considère pas cette présence propice à l'autonomie du pays. Au contraire, il juge que le Canada « unit de plus en plus étroitement son sort à celui de l'Empire, il se mêle des choses d'Europe, sans y avoir le moindre intérêt et au risque d'avoir un jour une armée à lever et des subsides à débours<sup>51</sup> ». Il croit plutôt que le Canada devrait suivre l'exemple des États-Unis qui ont refusé d'entrer dans la Société des Nations afin d'éviter d'avoir à participer aux luttes armées des États européens.

Dans ses chroniques, Desrosiers met par ailleurs en évidence l'impossibilité pour l'Empire de développer une politique étrangère unique qui convienne en plus à tous les dominions. Cette critique vient de l'observation des nombreux intérêts divergents entre la Grande-Bretagne et les dominions, et entre ceux-ci. Desrosiers considère que si les institutions, le souverain et l'origine britannique d'une partie de leur population rassemblent les dominions, plusieurs autres éléments les divisent ; chacun doit donc développer une politique extérieure conforme à ses propres intérêts. L'atmosphère politique, sociale et économique est différente pour chaque dominion, cela impose des mentalités, des pensées et des réflexions différentes qui ne correspondent pas au projet d'union désiré par les impérialistes<sup>52</sup>.

Desrosiers observe donc que la politique impériale semble inévitablement mener vers un « antagonisme » entre les différentes parties de l'Empire, situation qui déclenchera la chute de celui-ci<sup>53</sup>. Alors que l'Angleterre, par une politique commerciale commune, espère forger une unité économique sous l'égide de l'Empire et mieux répartir la

---

<sup>49</sup> Cité par Desrosiers et Louis Dupire dans un volumineux compte rendu écrit conjointement : L.-P. Desrosiers, Louis Dupire, etc., « M. Bourassa contre l'amendement Meighen -- Texte de son discours. Ce qu'a dit le député de Labelle », *Le Devoir*, 13 janvier 1926, p. 1-2.

<sup>50</sup> Haglund, « Le Canada dans l'entre-deux-guerres... », p. 735-743.

<sup>51</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : M. Meighen et la Silésie », *Le Devoir*, 25 août 1921, p. 1.

<sup>52</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Sur un discours de M. Meighen », *Le Devoir*, 22 juillet 1921, p. 1-2. Aussi Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Les théories de M. Meighen », p. 1.

<sup>53</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Sur un discours... », p. 1-2.

population anglaise dans les dominions, Desrosiers soutient que si celle-ci voit le jour, elle nuira aux dominions. Il juge que l'Angleterre risque de s'en servir contre eux afin de « faire triompher sa politique<sup>54</sup> ». Il considère cette relation comme problématique et perçoit le commerce au sein de l'Empire comme un risque pour la paix mondiale, tout comme il conçoit l'émigration britannique comme un stratagème de la part de l'Angleterre pour faire taire les questions constitutionnelles au sein des dominions<sup>55</sup>.

Desrosiers conclut que le Canada doit élaborer une politique nationale qui garantisse l'unité entre les deux nations du pays et que cela doit avoir priorité sur le lien impérial dans la réflexion du gouvernement. Une politique isolationniste répond aux exigences des nationalistes du Canada. En ce sens, Desrosiers rejoint tout à fait Bourassa. Et, même s'il n'en a pas conscience, le premier ministre King.

### 3.2.2 Le statut du Canada au sein des conférences impériales

Réunies par Londres en vue d'obtenir le renforcement de l'Empire, les conférences impériales des années 1920 sont l'occasion pour les dominions de négocier plutôt leur autonomie. La signature des traités commerciaux, la création d'une marine militaire, l'imposition d'un tarif préférentiel, la nomination d'un ambassadeur à Londres et à Washington, la participation à la Société des Nations, le désarmement mondial ; autant de sujets délicats à l'ordre du jour. Les hommes politiques britanniques doivent traiter avec des « premiers ministres coloniaux auxquels il ne faut pas déplaire<sup>56</sup> », mais qu'il faut idéalement conduire à leurs vues.

Spontanément, Henri Bourassa se méfie de ces conférences impériales. Pour lui, elles mettent en branle l'objectif poursuivi par Londres : lier les dominions à ses entreprises de guerre<sup>57</sup>. Desrosiers partage son avis. À propos de la Conférence de 1921, il dénonce l'inégalité entre les dominions et la Grande-Bretagne, d'autant plus que le Canada n'a aucun mot à dire sur ce que l'Empire exige. Il observe que la « politique

<sup>54</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Ce qui n'est pas bon à Québec est bon en Colombie anglaise », *Le Devoir*, 31 octobre 1922, p. 1.

<sup>55</sup> L.-P. Desrosiers, « La conférence de Londres : Les traités de Locarno, le commerce interimpérial et l'émigration anglaise », *Le Devoir*, 22 octobre 1926, p. 1.

<sup>56</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Les théories de M. Meighen », p. 1.

<sup>57</sup> Bourassa, *La prochaine guerre impériale...*, p. 1.

impérialiste [...] devient tellement compliquée, épineuse, embrouillée, que c'est à se demander si le grand Empire ne périra pas de la progression continue de ces défauts<sup>58</sup> ». Les hommes d'État britanniques cherchent la solution qui fera l'unanimité, mais il y a des contradictions qui ne peuvent être conciliées. Si l'Angleterre laissait à ses dominions le soin d'agir, « l'Empire ne vivrait pas longtemps sous la lumière crue de la vérité<sup>59</sup> », croit Desrosiers. À ses yeux, d'ailleurs, une telle conférence est une opération risquée, car elle met en évidence l'injustice qu'est la subordination des dominions et risque ainsi de provoquer leur prise de conscience et, en conséquence, la désagrégation même de l'Empire que Londres a souhaité consolider en la convoquant. En ce sens, Desrosiers se montre un peu prophète, car en dix ans à peine, les dominions auront conquis leur autonomie et l'Empire, sans s'être effondré, aura néanmoins perdu de sa puissance.

En 1926, Desrosiers observe que le statut du Canada est pleinement au cœur des débats impériaux. L'élaboration d'une politique étrangère est, à cet égard, questionnée par le journaliste :

L'Empire britannique aura-t-il à l'avenir une politique étrangère une ou individuelle ? Les Dominions coopéreront-ils les uns avec les autres et l'Angleterre dans l'élaboration de cette politique étrangère, en envoyant des représentants aux conférences internationales, comme à Versailles et à Washington ? Ou bien l'Angleterre conclura-t-elle [sic] ses traités à elle qui n'engageront qu'elle, et les Dominions leurs traités et qui n'engageront qu'eux ? La métropole liera-t-elle tout l'Empire en donnant seule sa signature ou s'il y faudra aussi celle des Dominions<sup>60</sup> ?

Quelques jours plus tard, lorsque les Traités de Locarno sont au programme de la prochaine conférence impériale, Desrosiers observe que la non-signature de ces traités par le Canada peut engendrer un précédent dans l'élaboration du statut d'indépendance du dominion et constituer « un embryon d'avenir très dangereux pour l'unité impériale ». En effet, l'Angleterre, voulant rassurer ses dominions, affirme que les clauses de ces traités n'engageront en rien les dominions, si ces derniers ne les ratifient. Cela signifie donc, de l'avis de Desrosiers, que les dominions ne sont plus d'aucune façon liés aux décisions

<sup>58</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Les théories de M. Meighen », p. 1.

<sup>59</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Après la conférence de Londres », *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> septembre 1921, p. 1.

<sup>60</sup> L.-P. Desrosiers, « Importance de la prochaine conférence impériale », *Le Devoir*, 5 octobre 1926, p. 1.

impériales et qu'ils peuvent refuser de s'engager dans tous conflits militaires dans lesquels l'Angleterre serait concernée<sup>61</sup>.

Dans cet ordre de pensée, Desrosiers dénonce l'attitude des premiers ministres coloniaux. Au fond, il leur reproche de ne pas couper d'emblée les liens avec la Grande-Bretagne. En discutant la politique extérieure de l'Empire, ils unissent, selon lui, les dominions à la destinée impériale. En acceptant de siéger à la Société des Nations, le Canada se compromet dans la politique européenne. Et en discutant de politique commerciale, le premier ministre canadien va à l'encontre de la tendance économique qui favorise désormais plutôt les liens avec les États-Unis. Le Canada se fait ainsi manipuler par l'Angleterre, croit le journaliste<sup>62</sup>.

En 1924, Desrosiers constate que les libéraux sont conscients des conséquences que peuvent avoir sur le Canada des implications trop sérieuses au sein des conférences impériales, lorsqu'il observe que le gouvernement fera tout pour que les décisions prises lors de ces conférences ne lient en rien les dominions aux décisions de l'Empire<sup>63</sup>. En 1926, il observe aussi que le gouvernement canadien encourage une politique étrangère distincte selon chaque dominion, qui ne déterminerait que ce qui occupe tout l'Empire<sup>64</sup>. Peu habitué à ce genre de propos, Desrosiers dit que le discours libéral est « hors de l'ordinaire<sup>65</sup> ». Cependant, en 1925, il accuse l'opposition d'être menée par une attitude loyaliste : les députés conservateurs sont des « impérialistes chatouilleux qui nous ramèneraient volontiers à la sujétion complète envers l'Angleterre<sup>66</sup> », croit-il.

Les nationalistes canadiens-français, Bourassa et Desrosiers au premier rang, jugent donc que ces rencontres entre les hommes politiques britanniques et les premiers ministres coloniaux doivent être observées de près par les parlementaires, et doivent servir avant tout à réformer le statut du dominion dans le sens d'une autonomie complète, synonyme

<sup>61</sup> Les citations de ce paragraphe sont tirées de Desrosiers, « La conférence de Londres : Les traités... », p. 1.

<sup>62</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : Impérialisme et inertie », *Le Devoir*, 29 août 1921, p. 1.

<sup>63</sup> Desrosiers, « Discours hors de l'ordinaire », p. 3.

<sup>64</sup> Desrosiers, « Importance de la prochaine conférence impériale », p. 1.

<sup>65</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Le gouvernement est entre les mains des progressistes », *Le Devoir*, 19 mars 1924, p. 1.

<sup>66</sup> Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Maclean... », p. 1-2.

pour Desrosiers d'une véritable indépendance<sup>67</sup>. Différents enjeux concrétisent cette volonté.

### 3.2.3 L'importance d'une représentation purement canadienne

La nomination d'ambassadeurs canadiens à Londres et à Washington fait partie des revendications nationalistes et s'intègre au processus d'autonomisation du Canada. Pour Desrosiers, cet enjeu est primordial et son discours éditorialiste met en évidence cette position<sup>68</sup>. Il soutient que les ambassadeurs britanniques ne connaissent pas la situation économique, sociale, nationale et politique du Canada et ne peuvent donc représenter correctement les intérêts du dominion. Les différences qui marquent les relations entre les parties de l'Empire éclairent la nécessité que chacune dirige par elle-même ses affaires étrangères. De plus, quand les intérêts du Canada et de la Grande-Bretagne divergent, l'ambassadeur britannique ne favorise certainement pas les intérêts du Canada. Lorsque les dominions nommeront eux-mêmes un ambassadeur, ils « agiront dans leur intérêt particulier et non dans l'intérêt de l'Empire et c'est là que la sécession se produi[ra] », insiste le journaliste. La nomination d'un ambassadeur répond donc à un besoin d'indépendance de la part des dominions. Pour Desrosiers, une fois ce principe admis, le processus se fera seul et toutes les parties de l'Empire « glisse[ront], de bon ou de mauvais gré, vers l'indépendance complète et absolue », puisqu'elles n'auront plus rien en commun qu'une appartenance négligeable envers l'Angleterre<sup>69</sup>.

En 1921, lorsqu'une conférence est organisée à Washington sur le désarmement mondial, c'est une délégation britannique qui y est envoyée pour représenter les dominions. « Le Canada recule<sup>70</sup> », estime alors Desrosiers. Malheureusement, pour obtenir une délégation canadienne, l'indépendance du dominion doit être proclamée. Pour Desrosiers, l'Angleterre nuit à ce dénouement : elle « est toujours là qui essaie d'empêcher ce nouveau coup d'aile vers une indépendance complète. [...] Incapable

<sup>67</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Deux conférences impériales, bientôt », *Le Devoir*, 11 avril 1923, p. 1-2.

<sup>68</sup> L.-P. Desrosiers, « Notre ambassadeur à Washington », *Le Devoir*, 20 janvier 1921, p. 1.

<sup>69</sup> Les citations sont tirées de Desrosiers, « Notre ambassadeur à Washington », p. 1. Voir aussi L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : Notre représentation à Londres », *Le Devoir*, 22 avril 1921, p. 1.

<sup>70</sup> L.-P. Desrosiers, « La politique : "Notre" représentation à Washington », *Le Devoir*, 27 octobre 1921, p. 1.



d'arrêter le mouvement, elle veut le diriger<sup>71</sup>. » Alors que régler le problème impérial de cette nomination et ainsi affirmer son esprit national serait dans l'intérêt du pays, les droits des Canadiens ne semblent pas importer aux partis politiques canadiens, puisqu'aucun ne fait des démarches significatives en ce sens. Les relations impériales sont donc imprécises et il est impossible de savoir à quoi s'en tenir sur le statut du Canada. Par ailleurs, Desrosiers observe que le Canada a toujours eu peu de contact avec les autres parties de l'Empire, mais l'augmentation du commerce après la guerre nécessite désormais des négociations. En ce sens, nommer un représentant à Washington serait un premier pas vers l'autonomie canadienne, représentant la première occasion pour un dominion de gérer ses affaires étrangères.

### 3.2.4 Armement et marine de guerre

La participation militaire du Canada au soutien de l'Empire est fortement critiquée par les nationalistes canadiens-français. Desrosiers partage l'opinion d'Henri Bourassa sur cette question. En effet, le premier considère que le désarmement mondial est garant de la paix mondiale<sup>72</sup> lorsque le second affirme que le plus sérieux problème impérial du Canada est de participer à la propagande impérialiste et ses plans militaires<sup>73</sup>.

Juste après la Grande Guerre, la solution préconisée pour éviter une lutte des nations était le désarmement<sup>74</sup>. En 1921, cette utopie de la paix est devenue vague, puisque l'Angleterre ne s'y est pas soumise lors de la Conférence de Washington. Desrosiers est choqué par cette conclusion, car à titre de nation la plus puissante, l'Angleterre « peut entrer dans n'importe quel en conflit contre une autre nation » et son « influence est devenue prédominante »<sup>75</sup>. La Conférence impériale de 1921 est donc envisagée par le journaliste comme la consécration du projet impérial de l'Angleterre et le lieu pour elle de faire appel aux autres nations avec l'objectif de partager ses sentiments belliqueux et contribuer financièrement aux actes qui en découleront. Le journaliste souligne que ces

<sup>71</sup> Desrosiers, « La session fédérale : Notre représentation à Londres », p. 1.

<sup>72</sup> L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'âme britannique », *Le Devoir*, 11 juillet 1921, p. 1.

<sup>73</sup> Bourassa, *La politique et les Partis...*, p. 15.

<sup>74</sup> À ce sujet, voir Paul Dahan, « La Conférence du désarmement : fin de l'histoire ou histoire d'une fin ? », *Annuaire français du droit international*, vol. 48 (2002), p. 196-213.

<sup>75</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'âme britannique », p. 1.

desseins impériaux ne sont pas compatibles avec la mentalité canadienne et ses besoins<sup>76</sup>, il partage donc l'opinion de Bourassa lorsque ce dernier commande la résistance<sup>77</sup>.

Durant toute la période, Desrosiers est pessimiste à l'égard de la société britannique. Il en dresse un portrait peu flatteur et très alarmiste. Reprenant les propos de l'écrivain et homme politique français Jacques Bardoux, aussi professeur à l'École des sciences politiques<sup>78</sup>, Desrosiers soutient que la vision exposée par ce dernier en 1906 est toujours actuelle : le peuple anglais, fort, ferme, énergique et dominant, est dangereux pour la paix mondiale ; c'est un « animal de guerre » qui ne peut saisir les principes abstraits de justice et de bonheur, ni la nécessité du désarmement<sup>79</sup>. Selon Desrosiers, cette situation s'explique, paradoxalement, par la dépendance de la Grande-Bretagne envers les autres nations. Toute puissante qu'elle est, ou du moins qu'elle était avant-guerre, l'Angleterre dépend des autres nations pour acheter ses produits manufacturiers, pour la protection de son commerce contre la concurrence et pour les produits agricoles. Ces trois facteurs sont des menaces constantes de guerre. Les autorités politiques britanniques entretiennent alors une armée solide et une marine écrasante afin de « soutenir, aujourd'hui de leur prestige, demain de leur force, les exportations qui, par des progrès croissants, permettent au peuple de vivre, à la nation de durer<sup>80</sup> », écrivait Bardoux en 1906. Par la participation de l'Angleterre, la Conférence impériale de 1921 aurait pu régler la question du désarmement mondial et le Canada aurait été libéré de l'emprise militaire qu'exerce l'Empire britannique sur ses dominions et colonies. Cette éventualité écartée, Desrosiers croit donc cette finalité de moins en moins probable<sup>81</sup>.

<sup>76</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'âme britannique », p. 1.

<sup>77</sup> Bourassa, *La prochaine guerre impériale...*, p. 31.

<sup>78</sup> Jacques Bardoux, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine – Les crises belliqueuses*, Paris, Librairies Félix Arcan et Guillaumin Réunies, 1906, 563 p. Pour la fiche biographique, voir la notice de la Bibliothèque nationale de France : [http://data.bnf.fr/12395792/jacques\\_bardoux/](http://data.bnf.fr/12395792/jacques_bardoux/) (consulté le 27 mars 2016).

<sup>79</sup> Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : L'âme britannique », p. 1.

<sup>80</sup> Bardoux, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre...*, cité dans l'article de Desrosiers précédemment référé.

<sup>81</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : M. Baldwin nous tendra-t-il la perche ? », *Le Devoir*, 4 novembre 1924, p. 1., L.-P. Desrosiers, « Chronique d'Ottawa : La conférence du désarmement », *Le Devoir*, 7 octobre 1921, p. 1-2.

Plusieurs autres situations sont inquiétantes aux yeux du journaliste. En 1923, la construction d'une base navale à Singapour est envisagée par l'Empire ; or le Parlement canadien ne veut pas en exposer les raisons au public. Desrosiers considère ce projet préoccupant pour l'avenir du Canada, puisque cette construction engagerait le pays dans les dépenses militaires de l'Empire. À ses yeux, les députés canadiens-français ont le devoir de s'affirmer contre cette éventualité et de le faire savoir incessamment : « Demain serait trop tard, car ils seront alors en face de la conséquence malheureuse de leur inaction et de leur silence »<sup>82</sup>. La construction de cette base plaît aux autres dominions et Desrosiers considère que c'est justement pourquoi il faut s'en inquiéter. Il juge ce projet impérialiste, car il fortifierait les relations au sein même de l'Empire, mais aussi la sécurité de celui-ci sur les mers, en créant une chaîne entre Gibraltar, Malte, Singapour et Sydney. Aux yeux du journaliste, le statut du Canada est fortement menacé par ce projet, son autonomie serait de moins en moins envisageable : les députés canadiens-français doivent donc s'imposer au Parlement et se positionner face aux autres députés, même s'ils se retrouvent en minorité. S'il ne veut pas participer aux conflits de l'Angleterre, le Canada ne doit pas prendre part au débat sur la politique étrangère, puisqu'il « engage et détermine d'avance la participation du Canada aux guerres futures<sup>83</sup>. »

### 3.3 LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 1925 ET DE 1926 : L'AFFAIRE KING-BYNG

En 1926, l'affaire King-Byng éclate au Parlement et la Chambre voit se succéder deux gouvernements opposés : Desrosiers avait vu venir la crise<sup>84</sup>. Déjà, depuis l'élection d'octobre 1925, l'avenir du gouvernement libéral est incertain<sup>85</sup>. Le scandale au ministère des Douanes et des Accises, qui s'étire sans fin, a fragilisé l'alliance entre libéraux et progressistes. D'une part, le comité des douanes devient une arène où les luttes partisans se poursuivent : les conservateurs voient dans ce scandale une occasion de défaire le

<sup>82</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Se décidera-t-on à parler de Singapour », *Le Devoir*, 18 juin 1923, p. 2.

<sup>83</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Nos ministres se réunissent », *Le Devoir*, 6 août 1923, p. 2.

<sup>84</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'élection de M. Meighen... », p. 1.

<sup>85</sup> Jack L. Granatstein, « Élections de 1925 et de 1926 », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2008, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/les-elections-de-1925-et-de-1926/> (consulté le 6 octobre 2017).

gouvernement libéral et d'obtenir l'appui progressiste. D'autre part, l'élection controversée du député progressiste Donald M. Kennedy, nommé au sein du comité des douanes, rend la situation d'autant plus précaire pour le gouvernement<sup>86</sup> : en effet, les éventuelles fraudes électorales compromettent les décisions prises par le comité, puisqu'en permettant au progressiste de conserver son siège, le Parti libéral se garantit un vote en sa faveur dans l'enquête. Maintenant dépendant du gouvernement, toute manœuvre du député Kennedy est également perçue comme une manipulation politique.

Devant l'impasse où il se trouve, et avant d'être officiellement défait par un vote de non-confiance sur ce scandale, King réclame une dissolution du Parlement. Lorsque le gouverneur-général la lui refuse, il démissionne sans attendre. Le gouvernement Meighen, qui prend la relève, ne survit que 4 jours, obtenant une dissolution du Parlement par suite d'une motion de censure des libéraux.

Si l'histoire retient surtout la confrontation entre le gouverneur-général et le premier ministre libéral, dans les faits, King s'est longuement défendu en soutenant que la responsabilité devait être attribuée à son adversaire politique, Arthur Meighen, qui aurait mal informé le représentant du roi en soutenant qu'il pouvait former un ministère alors que ce n'était pas le cas<sup>87</sup>. En revanche, puisque les députés ne peuvent constitutionnellement critiquer ou utiliser un langage irrespectueux à l'égard du gouverneur<sup>88</sup>, Desrosiers sous-entend dans ses articles que les libéraux ont indirectement voulu prouver que le gouverneur avait pris une mauvaise décision et que leur motion de censure contre l'inconstitutionnalité du cabinet Meighen était bel et bien « un blâme non

---

<sup>86</sup> En mai 1926, une pétition est déposée au Parlement affirmant que dans l'élection du comté de Peace River, en octobre 1925, un officier rapporteur aurait volontairement trafiqué les votes afin de donner la victoire au député Kennedy. Voir L.-P. Desrosiers, « L'élection de M. Kennedy fait du bruit », *Le Devoir*, 5 mai 1926, p. 1-2. Également L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La situation de M. Kennedy », *Le Devoir*, 10 mai 1926, p. 1-2.

<sup>87</sup> Canada, *Compte rendu officiel des débats - Chambre des communes*, Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 1<sup>ère</sup> session, 15<sup>e</sup> législature, 1926, vol. 5, p. 5248-5267.

<sup>88</sup> « Aucun député ne doit parler irrévérencieusement du Souverain ou d'un autre membre de la famille royale, ni du Gouverneur général ou de la personne qui administre le gouvernement du Canada », Canada, *Règlement annoté de la Chambre des communes* [En ligne], 2<sup>e</sup> éd., 2005, c2, a18, [https://www.noscommunes.ca/About/ASOII/06\\_ASOII\\_Chap02-f.html#index\\_18\\_0](https://www.noscommunes.ca/About/ASOII/06_ASOII_Chap02-f.html#index_18_0) (consulté le 18 août 2017).

déguisé [et] manifeste de l'acte du gouverneur général »<sup>89</sup>. Puis, il observe plus tard que la question constitutionnelle devient un argument électoral en faveur du Parti libéral<sup>90</sup>.

Durant cette période, le journaliste se questionne sur les raisons qui ont motivé le gouverneur-général à refuser la dissolution, sans s'attarder à l'attitude nationaliste des libéraux<sup>91</sup>. En effet, Desrosiers ne souligne en rien le mérite du discours de King en faveur de l'autonomie du Canada<sup>92</sup>, il mentionne seulement que le chef libéral constate l'« acte dangereux » qu'est le refus de la dissolution<sup>93</sup>. La comparaison des comptes rendus parlementaires du journaliste et des débats de la Chambre des communes confirme notre hypothèse, puisque les propos rapportés par Desrosiers dans ces articles concordent parfaitement avec les débats<sup>94</sup>. Alors que Desrosiers use volontiers de propos éditorialistes dans ses articles, lorsque la crise est si majeure au Parlement, il s'abstient de commentaire. Et même s'il est témoin des tentatives du Parti libéral d'établir une définition claire du statut du Canada vis-à-vis de l'Empire, il n'en fait aucun cas particulier<sup>95</sup>.

---

<sup>89</sup> La motion de censure proposée par le député Robb accusait le cabinet Meighen d'être une « violation et une infraction des privilèges de cette Chambre », en raison de l'illégalité de son ministère (L.-P. Desrosiers et Émile Benoist, « M. Meighen obtient la dissolution du parlement ; des élections d'ici quelques semaines », *Le Devoir*, 2 juillet 1926, p. 1-2). Tout décret du conseil doit être adopté par un cabinet de plus de 4 ministres ayant déclaré le serment d'allégeance envers la Couronne britannique ; puisque ce ne fut pas le cas en 1926, le ministère nommé par Arthur Meighen ne pouvait être constitutionnellement légal (voir Canada, *Compte rendu officiel des débats - Chambre des communes*, Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 1<sup>ère</sup> session, 15<sup>e</sup> législature, 1926, vol. 5, p. 5259 et Canada, *Loi constitutionnelle de 1867 [En ligne]*, L.R.C. 1985, Appendice II, no 5, a128 (serment d'allégeance), <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-7.html#docCont> (consulté le 18 août 2017).)

<sup>90</sup> L.-P. Desrosiers, « Les derniers pronostics libéraux », *Le Devoir*, 15 septembre 1926, p. 1.

<sup>91</sup> L.-P. Desrosiers, « Mécontentement violent des libéraux contre Rideau Hall », *Le Devoir*, 29 juin 1926, p. 1-2.

<sup>92</sup> Dans son discours du 30 juin 1926, King sous-entend que si le gouverneur-général réduit le statut du Canada à celui d'une simple colonie de la couronne, il menace l'autonomie du dominion, alors que, selon lui, « il s'est opéré une évolution politique considérable dans tout l'empire britannique, et les colonies autonomes sont, à mon sens, exactement dans la même situation pour l'administration de leurs propres affaires domestiques, que le gouvernement britannique. » Citation tirée de Canada, *Compte rendu officiel des débats - Chambre des communes*, Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 1<sup>ère</sup> session, 15<sup>e</sup> législature, 1926, vol. 5, p. 5257.

<sup>93</sup> Desrosiers et Benoist, « M. Meighen obtient la dissolution du parlement... », p. 1-2.

<sup>94</sup> La comparaison a été effectuée entre les débats de la Chambre des communes du 30 juin 1926 et du 1<sup>er</sup> juillet 1926 (Canada, *Compte rendu officiel des débats - Chambre des communes*, Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 1<sup>ère</sup> session, 15<sup>e</sup> législature, 1926, vol. 5, p. 5191-5346) et l'article de Léo-Paul Desrosiers et de Émile Benoist du 2 juillet 1926 (Desrosiers et Benoist, « M. Meighen obtient la dissolution du parlement... », p. 1-2.)

<sup>95</sup> Rappelons que les articles publiés sur cette situation majeure sont traités par plusieurs correspondants parlementaires, dont Desrosiers et Émile Benoist dans ce cas-ci. La partialité perceptible peut donc être attribuée à l'officialité et l'importance qui ressortent de ces comptes rendus parlementaires.



## CONCLUSION

La relation qu'entretiennent Bourassa et Desrosiers occasionne nécessairement des corrélations dans leurs discours. Chacun critique l'Empire britannique et sa mainmise sur la politique canadienne. À Ottawa et dans les conférences impériales sont posés de nombreux enjeux qui, selon les nationalistes, déterminent l'avenir du dominion. En 1931, Bourassa est navré que le Traité de Westminster ne consacre pas totalement l'indépendance du Canada<sup>96</sup>. Comme le soutient l'historien Yvan Lamonde, Henri Bourassa « trouve dans l'idée d'autonomie du Canada à l'égard de la Grande-Bretagne l'alpha et l'oméga de sa pensée et de son action politiques<sup>97</sup> ». Influencé par lui, Desrosiers considère qu'il faut absolument que le statut des dominions soit réformé, ce qui engendrerait selon lui l'effondrement de l'Empire et consacrerait l'autonomie du Canada. Les huit années que Desrosiers a passées auprès des parlementaires, alors qu'il n'avait aucune expérience du monde politique et de ses difficultés, expliquent probablement l'attitude très critique qui l'habite et le démarque à l'occasion de Bourassa. Non seulement Desrosiers ne semble pas conscient que le Canada anglais devient plus nationaliste, mais il ne perçoit pas la disposition des parlementaires à favoriser l'autonomie du Canada. Cela peut également expliquer que Desrosiers soit favorable à une politique étrangère encore plus isolationniste que celle décidée par le gouvernement de King.

Parallèlement, Desrosiers se prononce aussi nettement en faveur d'une certaine autonomie économique pour les régions du pays. Son départ du *Devoir* en 1928 et son retour au Québec dans les années qui suivent attestent certainement cette interprétation.

---

<sup>96</sup> Bélanger, « BOURASSA, HENRI ».

<sup>97</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, T. 2 : 1896-1929, Québec, Fides, 2004, p. 45.



## CHAPITRE 4

### LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE FÉDÉRALE DANS LE DISCOURS NATIONALISTE CANADIEN-FRANÇAIS

Les Canadiens français [...doivent] se servir des armes mêmes dont on pourrait les menacer et, dans [...] le combat économique, assurer définitivement leur survivance par une suprême victoire<sup>1</sup>.

La guerre a été déterminante dans l'évolution de l'économie canadienne. Les provinces centrales ont continué de s'industrialiser pendant le conflit. Les provinces de l'Ouest ont bénéficié de débouchés pour leur production agricole. Mais après la guerre, de nombreux problèmes surgissent. L'un d'eux est la divergence entre les demandes adressées au fédéral par les agriculteurs de l'Ouest, qui veulent une politique économique libre-échangiste, et par les industriels de l'Est, qui ont au contraire besoin de mesures protectionnistes. Un autre est l'absorption en cours du Canada dans l'espace économique des États-Unis, causée par les investissements américains croissants dans les richesses naturelles et par l'ambition des capitalistes américains de construire ou faire construire des infrastructures de transports au Canada en fonction d'abord de leurs propres intérêts. Un troisième problème concerne plus spécifiquement la question des juridictions

---

<sup>1</sup> Édouard Montpetit, *Les survivances françaises au Canada - Conférences faites à l'École libre des sciences politiques les 13 et 20 juin 1913*, Paris, Typographie Plon-Nourrit et cie, 1914, p. 80-81.

provinciales et de leur respect ou non par le gouvernement fédéral, ainsi que le niveau des investissements que celui-ci consent au Québec.

Les élections de 1921 marquent dès le départ une division politique du Canada fondée sur les intérêts régionaux<sup>2</sup> : alors que la province de l'Ontario est divisée entre les trois partis politiques, les libéraux remportent le Québec, les progressistes sont majoritaires dans l'Ouest et les conservateurs sont victorieux au Nouveau-Brunswick et en Colombie Britannique. Cette division politique et économique se concrétisera durant toute la période et confirmera les mécontentements qui se font échos à travers le pays.

Desrosiers suit de près toutes ces questions. Mais dans ses chroniques économiques comme dans les autres, il ne se contente pas de rapporter ce qui se passe sur la colline parlementaire. Il fait ses analyses et propose un discours éditorial.

Comme tous les nationalistes canadiens-français de son temps, Desrosiers envisage le Canada comme étant fondamentalement constitué par le Québec et l'Ontario, provinces auxquelles les autres se sont jointes peu à peu. Pour lui comme pour tous (sauf peut-être Lionel Groulx, brièvement), il ne saurait être question de risquer l'unité nationale. Et c'est de l'Ouest que provient selon lui la menace. Conséquemment, quand il évalue les réclamations des Prairies, il est prêt à certains compromis pour éviter l'éclatement à terme de la Confédération. Mais cette crainte ne l'empêche pas de réclamer justice pour l'est du pays, et notamment pour le Québec. Par ailleurs, suivant en cela la pensée économique d'Errol Bouchette et d'Édouard Montpetit, Desrosiers se montre très sensible à l'impérialisme économique américain et il n'a de cesse d'exhorter les Canadiens à un peu plus de nationalisme économique. Enfin, dans la relation entre le fédéral et le Québec, thème qui, notons-le, est un peu mineur dans ses chroniques, Desrosiers favorise, on s'en doute, le maximum d'autonomie pour le Québec.

---

<sup>2</sup> Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada-Québec, 1534-2010*, Québec, Septentrion, 2011, p. 407.

#### 4.1 POUR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE MODÉRÉE ET CONCILIATRICE

Rappelons d'abord les faits afin de mieux saisir le contenu des chroniques de Desrosiers.

Par l'élection de 1921, la Chambre des communes est divisée en trois. Les libéraux de King n'obtiennent qu'un seul siège de majorité. Ils font un balayage au Québec, font bonne figure dans les Maritimes et gagnent aussi une partie de l'Ontario, mais ils s'effondrent dans l'Ouest. La grande surprise provient de la performance d'un tiers parti, le Parti progressiste, qui se classe deuxième<sup>3</sup>. Cette petite formation politique est un parti régional né en 1920 de la colère des agriculteurs des Prairies, qui vivent une crise de débouchés pour leurs produits depuis la fin de la guerre. Ils sont déçus des grands partis, à qui ils reprochent de ne pas tenir compte de leurs intérêts et de privilégier au contraire continuellement ceux des industriels des provinces centrales. Le Parti progressiste emporte l'Ouest, il gagne des sièges en Ontario mais un seul seulement à l'est de cette province. Quant aux conservateurs, ils remportent une partie de l'Ontario, une partie des Maritimes et la Colombie-Britannique. Jamais les divisions régionales n'ont autant paru au Parlement fédéral : libre-échangistes et protectionnistes s'opposent dans les divers enjeux parlementaires qui évoluent durant l'entre-deux-guerres. Refusant le rôle d'opposition officielle, le Parti progressiste se réserve celui de la balance du pouvoir, qu'il joue chaque fois que des démissions ou d'autres circonstances mettent les libéraux en minorité. Le Parti progressiste permet ainsi au gouvernement King de se maintenir jusqu'à l'élection de 1925.

Cependant, en 1925, les libéraux perdent des comtés et ne réussissent cette fois qu'à former un gouvernement minoritaire qui a désormais absolument besoin du Parti progressiste. Entre temps celui-ci s'est radicalisé, ce qui non seulement lui a fait perdre tous ses soutiens modérés en Ontario mais le dispose mal à venir en aide à King. Très

---

<sup>3</sup> Peter A. Russell, « Parti progressiste », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/parti-progressiste-1/> (consulté le 19 juin 2017). Pour les résultats des élections fédérales, nous avons consulté Sean Mills, « 1919-1945 : crise et guerre », *Musée McCord d'histoire canadienne* [En ligne], [http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/projects/CH/txt/1919\\_2.html](http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/projects/CH/txt/1919_2.html) (consulté le 29 juin 2017).

fragile, le gouvernement ne dure que quelques mois ; il tombe au moment de l'affaire King-Byng, que nous avons évoquée dans le chapitre précédent. Les conservateurs d'Arthur Meighen, encore plus minoritaires que les libéraux, sont alors appelés par le gouverneur-général à former le gouvernement, mais celui-ci, à son tour, tombe rapidement. Aux élections de 1926, les libéraux bénéficient toutefois du vote des anciens progressistes modérés et ils reviennent au pouvoir, cette fois majoritaires. Rappelons que Desrosiers délaisse sa chronique au *Devoir* à partir de 1927, soit avant l'élection de 1930, gagnée par les conservateurs de Richard Bennett.

Dans un contexte aussi instable, quelle sera la politique économique du gouvernement fédéral ? Et surtout, comment sera-t-elle appréciée et commentée par Desrosiers ?

#### 4.1.1 S'inspirer de la solution américaine

Pour Desrosiers, l'émergence du Parti progressiste et les revendications des fermiers de l'Ouest sont dues aux mêmes facteurs qui avaient entraîné une crise politique majeure aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux États-Unis aussi, l'Est industriel et l'Ouest agricole s'étaient opposés et avaient réclamé du gouvernement fédéral une politique économique différente : fort protectionnisme dans l'Est, soutien fédéral contre la baisse des prix agricoles dans l'Ouest, le tout au risque d'une scission de l'Union. C'est seulement quand l'industrialisation avait gagné au moins certains des États plus à l'ouest, causant une amélioration du niveau de vie de leurs habitants, que la colère de ceux-ci s'était calmée<sup>4</sup>.

Durant toute la période où il séjourne à Ottawa, Desrosiers craint cette émergence de l'Ouest qu'il observe peu à peu dans la vie politique canadienne. Le conflit devient de plus en plus probable selon lui, puisque les agriculteurs de l'Ouest trouvent tous leurs avantages dans une politique libre-échangiste favorable aux exportations alors que les manufactures de l'Est ont besoin d'une politique protectionnisme pour freiner les importations. L'avenir de l'unité canadienne l'inquiète : « Les classes qui se battent les

---

<sup>4</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'ouest se rapproche de nous », *Le Devoir*, 12 septembre 1924, p. 1-2. Pour une vue générale : Annick Foucrier, *La Conquête de l'Ouest*, Paris, Gallimard, 1999, 64 p.

unes contre les autres menacent rarement l'unité nationale. Mais lorsqu'une partie d'un pays s'élève contre l'autre, alors on entend des craquements sinistres<sup>5</sup> ». C'est pourquoi il suggère l'application de la solution américaine : une industrialisation de l'Ouest, mais suffisamment progressive pour qu'elle ne se fasse pas au détriment de l'agriculture. Il faut « rend[re] l'Ouest du Canada plus semblable au reste du Canada, [ce qui] hamoniser[a] ses conditions économiques et les nôtres et combler[a] l'abîme qui sépare aujourd'hui les deux parties du pays<sup>6</sup>. »

Certaines décisions du gouvernement libéral vont en ce sens. Desrosiers est heureux de les souligner. En 1923, Ottawa diminue légèrement le tarif douanier sur certains articles d'importation : « Sans faire de tort aux provinces centrales, il l'a rendu plus acceptable au reste du Canada » et il diminue aussi le tarif qu'il oblige les compagnies à respecter pour le transport des céréales sur les Grands Lacs, ce qui va « contribuer au développement de l'industrie ou de l'agriculture dans une certaine partie du pays »<sup>7</sup>. Voilà deux mesures théoriquement bénéfiques à l'unité canadienne<sup>8</sup>. En 1924, Desrosiers se montre aussi favorable à la décision de diminuer la taxe de vente et le tarif douanier sur les instruments aratoires<sup>9</sup>. Pour lui, il ne serait pas de bonne politique que l'Est oppose un refus brutal à toutes les demandes des fermiers. Une telle attitude n'aurait pour effet que d'accroître la rancœur dans l'Ouest et « de préparer au Canada et à la Confédération des journées difficiles et pleines de tempêtes »<sup>10</sup>. Dans ce contexte, il est impossible de satisfaire les extrêmes : le gouvernement ne peut donner à l'Est une politique protectionniste et à l'Ouest une politique libre-échangiste. En 1926, les conclusions du rapport de la Commission Duncan demandent un effort considérable de la part du gouvernement afin de tenter l'impossible : les réformes proposées visent à remettre les provinces de l'Est sur

<sup>5</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le cercle vicieux », *Le Devoir*, 27 novembre 1924, p. 1. Voir aussi L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : Les réclamations des provinces », *Le Devoir*, 27 mars 1922, p. 1.

<sup>6</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'ouest se rapproche de nous », p. 1-2.

<sup>7</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Trois grands problèmes de solution difficile », *Le Devoir*, 5 juin 1923, p. 1-4. Voir Bureau du conseil privé, *Tarifs du transport du grain sur les Grands Lacs*, Commission royale nommée pour s'enquérir des taux de transport et de l'assurance du grain sur les Grands Lacs, Ottawa, F. A. Acland, imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1923, [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/bcp-pco/Z1-1923-1-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/bcp-pco/Z1-1923-1-fra.pdf) (consulté le 29 juin 2017).

<sup>8</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Trois grands problèmes... », p. 1-4.

<sup>9</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : M. Robb s'est montré habile pêcheur de votes », *Le Devoir*, 14 avril 1924, p. 1.

<sup>10</sup> L.-P. Desrosiers, « L'union des deux partis se soude », *Le Devoir*, 31 mars 1924, p. 1-3.

ped, lorsque le gouvernement tente de donner satisfaction à l'Ouest afin de conserver l'appui progressiste<sup>11</sup>. Selon Desrosiers, ne satisfaire qu'une seule région ne peut pas non plus être la solution qui convienne, la modération doit donc être privilégiée<sup>12</sup>.

#### 4.1.2 Une politique économique libérale mal équilibrée

Cependant, Desrosiers doit constater l'impuissance du gouvernement King, très faible de 1921 à 1925, à contenter tout le monde. Certes, Ottawa cherche à relever le niveau de vie des agriculteurs de l'Ouest et à susciter la prospérité dans cette région du pays. Mais ses décisions entraînent « des troubles ici et là » et accentuent les conflits régionaux<sup>13</sup>. Plus tard, en 1926, il observe encore que toute décision fédérale dans le domaine économique est de nature à alimenter les rancœurs provinciales : « Les provinces sont fort jalouses les unes des autres. Chacune demande pour soi ce que l'autre a obtenu, et la faveur accordée à la première fait naître une série de demandes ou éveille des protestations<sup>14</sup>. »

D'ailleurs, juge Desrosiers, l'Est est perdant dans la politique tarifaire que met en place le gouvernement King dans les années 1920 et cela ne fait qu'accentuer la désunion entre les régions<sup>15</sup>. Il observe qu'entre 1921 et 1924 le gouvernement a baissé les tarifs douaniers, les impôts sur les marchandises exportables et les taxes sur les instruments agricoles, ce qui est bien. Mais il a augmenté ce qui est appelé dans la loi la préférence britannique, c'est-à-dire un tarif moindre appliqué au commerce avec la Grande-Bretagne. Finalement, il subventionne le développement anarchique du réseau ferroviaire en Colombie-Britannique tout en obligeant *Canadian Pacific* à diminuer les tarifs du transport des céréales et autres produits agricoles des Prairies. Tout cela pour s'attirer les faveurs des électeurs de l'Ouest.

<sup>11</sup> L.-P. Desrosiers, « Politique fédérale : Le rapport Duncan et ses recommandations les plus pratiques », *Le Devoir*, 20 décembre 1926, p. 1-2.

<sup>12</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Les réclamations de l'Ouest à propos du tarif douanier », *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> septembre 1925, p. 1. Voir aussi L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'ouest aura-t-il encore raison ? », *Le Devoir*, 17 septembre 1924, p. 1-2.

<sup>13</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Le ministère King a deux ans pour s'amender », *Le Devoir*, 9 février 1924, p. 1.

<sup>14</sup> L.-P. Desrosiers, « Politique fédérale : Le rapport Duncan... », p. 1-2.

<sup>15</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le bilan d'une situation », *Le Devoir*, 4 août 1924, p. 1-2.



Concernant les tarifs douaniers inférieurs appliqués aux produits anglais par rapport à ceux qui touchent les marchandises en provenance d'autres pays, Desrosiers remarque qu'ils n'ont jamais fait l'objet de contreparties britanniques. Il fait aussi écho aux protestations des manufacturiers ontariens qui accusent la préférence britannique de ruiner les finances du gouvernement fédéral et de nuire à l'industrie canadienne, notamment dans le secteur des lainages ; et il n'hésite pas à recommander qu'on commence sérieusement à envisager l'abolition de ce privilège colonial<sup>16</sup>.

Quant à la diminution des tarifs de transport, Desrosiers en est tout à fait indigné<sup>17</sup>. Il affirme que le gouvernement est pourtant conscient que le réseau ferroviaire de cette partie du pays ne fait pas ses frais. King est d'ailleurs allé au-delà de ses pouvoirs en ne discutant pas cette question au Parlement : « le reste du pays contribu[era] donc à combler le déficit des lignes de l'Ouest incapables de se suffire à elles-mêmes<sup>18</sup> », déplore le journaliste. Pendant ce temps, le coût du transport élevé dans les Maritimes nuit à l'augmentation de la population et cause un marasme économique<sup>19</sup>. C'est pourquoi Desrosiers encourage le gouvernement fédéral à poursuivre la politique de nationalisation des chemins de fer entreprise sous le nom de *Canadian National* depuis la fin de la guerre et qui touche toutes les lignes sauf celles du *Canadian Pacific*<sup>20</sup>. Tout en soulignant la nécessité de rester attentif à la menace d'un monopole ferroviaire sous l'égide de l'État<sup>21</sup>, il y voit un gage de justice pour toutes les régions du pays<sup>22</sup>. En 1926, il considère que « l'administration d'État prête ordinairement à la négligence, au favoritisme, au népotisme, au laisser-aller, à l'inertie, à la défaillance », mais il observe que le *Canadian*

<sup>16</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : L'industrie des lainages », *Le Devoir*, 22 janvier 1925, p. 1.

<sup>17</sup> L.-P. Desrosiers, « Choses d'Ottawa : Les taux de transport et la Commission des chemins de fer », *Le Devoir*, 19 octobre 1924, p. 1-2.

<sup>18</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le bilan... », p. 1-2.

<sup>19</sup> L.-P. Desrosiers, « Choses fédérales : Des réformes de détail pour le gouvernement King », *Le Devoir*, 4 février 1922, p. 1 ; voir aussi : L.-P. Desrosiers, « Politique fédérale : Après le voyage de M. Kennedy », *Le Devoir*, 22 février 1922, p. 1.

<sup>20</sup> James Marsh, « Histoire du chemin de fer », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2009, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer/> (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2017).

<sup>21</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La fusion du C.N.R. et du C.P.R. », *Le Devoir*, 27 avril 1925, p. 1.

<sup>22</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La souque à la corde », *Le Devoir*, 19 novembre 1924, p. 1.

*National* est parvenu à réhabiliter les voies nationales tout en améliorant l'état de leurs finances, ce qui est de nature à satisfaire l'ensemble du pays<sup>23</sup>.

Car en attendant, les citoyens de l'Est ne veulent pas payer pour les déficits budgétaires et l'endettement qu'entraînerait une politique fédérale de soutien résolue à l'économie de l'Ouest<sup>24</sup>. Les industries de l'Est veulent à leur tour bénéficier de réductions sur les taux de transport pour les matières premières entrant dans la fabrication de leurs produits, comme en ont profité les agriculteurs des Prairies pour ceux des céréales<sup>25</sup>.

Par ailleurs, le gouvernement ne tient pas ses promesses envers le Québec et l'Ontario. Comme les milieux d'affaires de ces provinces, le journaliste considère que les murs tarifaires du Canada ne sont pas assez élevés pour empêcher la concurrence étrangère, ce qui met l'industrie canadienne en péril<sup>26</sup>. Le gouvernement est resté sourd aux revendications des manufacturiers, alors qu'il a répondu aux demandes des agriculteurs de l'Ouest représentés par le Parti progressiste, bien placé pour se faire entendre.

Desrosiers veut bien croire que le gouvernement libéral, comme il le dit lui-même dans le Discours du Trône de 1924, est conscient des obstacles qui nuisent à la prospérité et à l'unité nationale<sup>27</sup>. Cependant, le chroniqueur considère que, dans son ensemble, la politique qu'annonce ce discours continue d'être nettement à l'avantage de l'Ouest et est de nature à plaire aux progressistes, et donc qu'elle générera d'autres récriminations dans l'Est<sup>28</sup>. C'est du reste la critique qu'ont faite aussi les conservateurs<sup>29</sup>. Sur un ton assez éditorialiste et, si l'on nous permet ce commentaire, peut-être un peu gérant d'estrade, Desrosiers avance que l'administration libérale pourrait offrir une politique plus énergique

<sup>23</sup> L.-P. Desrosiers, « Chemins de fer : le C.N.R et ses revenus de 1926 », *Le Devoir*, 29 décembre 1926, p. 1.

Desrosiers, « Politique fédérale : Après le voyage 1.

<sup>25</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Les progressistes rognent de nouveau le budget de M. Robb », *Le Devoir*, 27 mai 1924, p. 1.

<sup>26</sup> Desrosiers, « Politique fédérale : Après le voyage... », p. 1.

<sup>27</sup> Canada, « Discours du trône », *Compte rendu officiel des débats – Chambre des communes*, Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 14<sup>e</sup> législature, 3<sup>e</sup> session, 1924, vol. 1, p. 3-4.

<sup>28</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Le stock libéral remonte », *Le Devoir*, 3 mars 1924, p. 1.

<sup>29</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Les absents ont toujours tort : M. Fielding le vérifie », *Le Devoir*, 12 mars 1924, p. 1.

et décidée, et gouverner le pays d'une main ferme si elle se proposait réellement de régler les problèmes et qu'elle cessait de développer une politique basée sur les lignes de partis<sup>30</sup>.

#### 4.1.3 L'unité du pays doit l'emporter sur la politique partisane

La critique qu'adresse Desrosiers au gouvernement libéral allié aux députés progressistes et son adhésion au commentaire du chef conservateur qui, en 1924, a prétendu que les libéraux provoquent la désunion du pays, ne sont que circonstancielles. Dans les faits, Desrosiers ne soutient de manière automatique aucun des deux grands partis ; et à vrai dire, il est opposé au Parti conservateur. Dans de nombreux articles, il se montre très inquiet pour l'unité canadienne et il déplore la virulence avec laquelle s'opposent les intérêts des Canadiens des diverses régions<sup>31</sup>. Il reconnaît la légitimité des doléances de l'Ouest et admet que les gouvernements successifs, tant libéraux que conservateurs, ont généralement favorisé le développement industriel dans les provinces du Québec et de l'Ontario, ce qui a pu constituer un handicap pour l'essor de l'Ouest.

En 1925, il critique la politique financière du cabinet King, considérant que « l'état des finances fédérales empêche l'application immédiate de toute politique qui tendrait à donner des satisfactions aux régions de notre pays qui ont le plus à souffrir de leur situation géographique ou de leur situation économique<sup>32</sup>. » À cet égard, la situation économique canadienne n'améliore en rien les relations conflictuelles entre les régions. Desrosiers déplore aussi que la concentration des électeurs dans les provinces centrales conduise les partis à orienter leurs politiques en fonction des intérêts de cette région puisqu'ils visent avant tout à prendre le pouvoir et à le conserver<sup>33</sup>. En 1925, autant les conservateurs que les libéraux voient en l'Ouest la solution à une victoire électorale : puisque les progressistes considèrent que la politique d'immigration du Parti libéral a échoué, les conservateurs espèrent obtenir l'appui de ces derniers afin de renverser le gouvernement<sup>34</sup>.

<sup>30</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Le ministère King... », p. 1.

<sup>31</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Les industries textiles », *Le Devoir*, 15 octobre 1923, p. 1.

<sup>32</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le gouvernement fera passer son budget », *Le Devoir*, 14 avril 1925, p. 1.

<sup>33</sup> L.-P. Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Trois grands problèmes... », p. 1-4. Voir également L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : L'obstruction n'est plus amusante », *Le Devoir*, 24 février 1926, p. 1.

<sup>34</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Progressistes et conservateurs s'entendront-ils ? », *Le Devoir*, 23 novembre 1925, p. 1.

Desrosiers résume bien sa pensée : « les politiciens parviennent difficilement à rétablir l'unité nationale compromise dans notre pays, de même que la prospérité et la confiance<sup>35</sup> ». Il observe donc qu'une véritable politique nationale doit plutôt tenter de concilier les intérêts de tous, mais les grands partis ont généralement à cœur bien plus leur propre bénéfice que l'intérêt national : les deux vieilles formations politiques sont, dit-il, « ''pourries'' par l'esprit de parti<sup>36</sup> ».

C'est pourquoi dans les premières années du gouvernement King, Desrosiers considère d'un œil plutôt favorable la présence du Parti progressiste au Parlement<sup>37</sup>. Il se réjouit que son appui soit indispensable aux libéraux pour conserver le pouvoir lors des nombreux moments où ceux-ci se retrouvent temporairement minoritaires. La présence des députés de ce parti oblige les libéraux à gouverner aussi pour l'Ouest<sup>38</sup>. En autant que les mesures prises restent modérées, elles peuvent amener une certaine prospérité dans cette région et donc favoriser l'unité nationale.

Très souvent, l'opinion de Desrosiers en faveur de ce parti est perceptible par les mots qu'il utilise. En 1922, Desrosiers décrit le chef progressiste, Thomas Alexander Crerar, comme « modéré, calme, solide, équilibré ». Celui-ci se compare avantageusement aux autres chefs en Chambre qui, selon le chroniqueur, défendent des opinions « non pas droites mais toutes penchées d'un côté »<sup>39</sup>. Le Parti progressiste espère « établir un nouvel ordre des choses, détruire la domination des gros intérêts, faire disparaître la corruption politique, aider au triomphe de l'honnêteté parlementaire, abattre la puissance des banques, régénérer le monde<sup>40</sup> ». À cet égard, Desrosiers considère qu'il offre une politique plus « pure », plus « propre », et qu'il fera date dans notre histoire politique, soutient-il encore en 1922 en choisissant bien ses mots<sup>41</sup>.

<sup>35</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La conférence de Winnipeg », *Le Devoir*, 26 novembre 1925, p. 1.

<sup>36</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : La désagrégation du parti progressiste se continue », *Le Devoir*, 7 juillet 1924, p. 1-3.

<sup>37</sup> L.-P. Desrosiers, « Politique fédérale : L'avenir des progressistes », *Le Devoir*, 17 janvier 1922, p. 1-2.

<sup>38</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : La prorogation le 12 juillet ? », *Le Devoir*, 23 juin 1924, p. 1.

<sup>39</sup> L.-P. Desrosiers, « La session fédérale : M. Crerar critique la politique tarifaire de M. Fielding », *Le Devoir*, 6 juin 1922, p. 1-2.

<sup>40</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le cercle vicieux », p. 1.

<sup>41</sup> Desrosiers, « Politique fédérale : L'avenir des progressistes », p. 1-2.

Cependant, on l'a dit, le Parti progressiste évolue rapidement. Fruit d'une coalition entre d'une part des agriculteurs de l'Ontario et des Prairies et d'autre part des libéraux dissidents dont le chef est justement Thomas Crerar, il n'arrive pas à s'unifier. Dès 1922, Crerar et d'autres anciens libéraux quittent la formation. Sous le leadership de Robert Forke, le nouveau parti se radicalise<sup>42</sup>. À partir de 1924, Desrosiers juge celui-ci plus sévèrement : selon lui, les progressistes font alors preuve d'égoïsme<sup>43</sup> et leur implication dans la politique financière du gouvernement est considérée par le journaliste comme une « machinerie » visant une propagande politique progressiste<sup>44</sup>. Desrosiers observe dès lors les progressistes avec pessimisme. Ils « se font tromper pour donner leur appui [au cabinet] et le pays est mal gouverné<sup>45</sup>. » Le troisième parti ne fait plus qu'accentuer les rivalités entre les régions, il est loin d'être en voie de devenir un parti national : ce « grand mouvement social et politique destiné à submerger tout le pays n'est plus qu'un mouvement économique et sectionnel confiné à trois provinces<sup>46</sup> », déplore-t-il.

En 1925, Desrosiers considère donc que l'affaiblissement du Parti progressiste est peut-être le plus avantageux pour le pays : « Car du moment qu'un parti ne cherche plus à faire triompher des principes, mais à recueillir seulement le plus de concessions économiques possibles, il fait aussi bien de se fusionner avec un autre parti. C'est moins dangereux pour le pays, et le parti qui se fusionne ainsi [...] à autant de chances d'obtenir ce qu'il veut et d'imposer sa volonté qu'en continuant à former une entité distincte<sup>47</sup>. » Ces remarques ne sont pas de nature à améliorer l'opinion que le chroniqueur a des politiciens, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre.

Malgré tout, Desrosiers est favorable à l'alliance entre les libéraux et les progressistes puisque, pour lui, tout vaut mieux qu'un retour au pouvoir du Parti conservateur qu'il juge trop impérialiste<sup>48</sup>. Il estime que l'union des libéraux et des

<sup>42</sup> Russell, « Parti progressiste ».

<sup>43</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Le gouvernement se retire des huiles », *Le Devoir*, 11 juin 1924, p. 2.

<sup>44</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La grève des chemins de fer », *Le Devoir*, 22 juillet 1922, p. 1-2.

<sup>45</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : L'opposition n'a pas encore présenté d'amendement à l'adresse », *Le Devoir*, 12 février 1925, p. 1.

<sup>46</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le cercle vicieux », p. 1.

<sup>47</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Les progressistes intransigeants et les autres », *Le Devoir*, 23 mars 1925, p. 1.

<sup>48</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Le stock libéral remonte », p. 1.



progressistes est une « sagesse » de la part des deux partis : « Séparés, ils risquent la défaite ; unis, ils peuvent rester triomphants<sup>49</sup> ». Pour rester au pouvoir, ils feront de nombreux efforts pour satisfaire les régions du pays, espère Desrosiers, puisque les progressistes ont la mainmise sur l'Ouest, et que les libéraux possèdent l'Est.

L'avenir proche détrompera ses espoirs : le gouvernement King tombera en 1925, lâché par ses alliés. En effet, la versatilité du Parti progressiste et sa propension à ne voter que pour les lois qui l'accommodent, entraîneront la chute du gouvernement libéral sur la question des ressources naturelles de l'Alberta et sur l'enquête portant sur le ministère des Douanes et des Accises. Les progressistes offriront leur appui au nouveau gouvernement conservateur, mais ce dernier sera à son tour abandonné<sup>50</sup>. King reviendra au pouvoir en 1926, cette fois majoritaire. L'Ouest continuera à se plaindre d'une politique économique fédérale tournée vers le centre industriel, mais ne réussira plus à compromettre l'unité nationale, car les forces progressistes seront de moins en moins importantes. En 1926, Desrosiers observe leur avenir avec pessimisme : non seulement les progressistes sont maintenant confinés à la province de l'Alberta, où ils risquent de devenir encore plus un parti simplement régional<sup>51</sup>, mais « les deux vieux partis tenteront de tirer définitivement à eux les candidats [progressistes] qu'ils appuient aujourd'hui secrètement ou ouvertement<sup>52</sup> » dans les autres provinces.

Cependant, la désunion entre les régions n'est pas la seule question économique dont parle Desrosiers. Il alerte aussi très tôt les lecteurs du *Devoir* sur la nécessité pour le Canada d'une politique économique nationaliste.

## 4.2 POUR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE NATIONALISTE

### 4.2.1 Se défendre contre la convoitise des capitalistes américains

La convention du Nid-de-Corbeau, qui suscite bien des débats au Parlement dans les années 1920 au moment où *Canadian Pacific* entend renier son engagement de la

<sup>49</sup> Desrosiers, « L'union des deux partis se soude », p. 1-3.

<sup>50</sup> L.-P. Desrosiers, « La campagne politique : Les vantardises orangistes », *Le Devoir*, 3 août 1926, p. 4.

<sup>51</sup> L.-P. Desrosiers, « Le groupe progressiste de l'Alberta », *Le Devoir*, 8 octobre 1926, p. 1.

<sup>52</sup> L.-P. Desrosiers, « La campagne électorale : La situation de l'Ouest est compliquée », *Le Devoir*, 9 septembre 1926, p. 1.



respecter, a été signée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans un esprit nationaliste que Desrosiers voudrait voir se perpétuer. En effet, c'est parce que des capitalistes américains avaient l'intention d'allonger en Colombie-Britannique leur réseau transcontinental jusqu'aux riches gisements de minerai découverts dans le sud de la province que cette convention a vu le jour. Pour s'éviter cette concurrence et préserver son monopole sur le sud-ouest du pays, *Canadian Pacific* avait obtenu d'Ottawa une subvention pour s'étendre lui-même au-delà des Rocheuses en échange d'une réglementation fédérale très stricte sur les tarifs de transports des céréales produites dans les Prairies et ceux du transport d' « effets pour les colons »<sup>53</sup>. Pourtant, durant l'entre-deux-guerres, le gouvernement libéral ne décide rien concernant le taux de transport, alors que l'alliance avec les progressistes ne dépend que de cela<sup>54</sup> et que les provinces de l'Est doivent également souffrir de taux de transport inégaux. Desrosiers constate durant cette période que les taux de transport établis à travers le pays sont devenus discriminatoires, illogiques et qu'il est normal, au vue de la situation, que les provinces crient à l'injustice. Desrosiers réclame donc qu'une Commission royale d'enquête établisse des taux équitables<sup>55</sup> : « il ne paraît pas juste que les Provinces Maritimes portent seules aujourd'hui le fardeau des dépenses supplémentaires qui résultent de cet état de chose<sup>56</sup>. »

Dans les années 1920, voilà que d'autres promoteurs, dont les capitaux sont investis dans plusieurs des ports américains des Grands-Lacs, entendent ni plus ni moins annexer le fleuve Saint-Laurent en y construisant une voie maritime de manière à obtenir un débouché vers la mer et à augmenter l'activité de ces ports par l'accès à des navires océaniques<sup>57</sup>. Desrosiers sonne l'alarme. À ses yeux, le fleuve est une possession canadienne : « il est à nous, il est notre chose ». Il attire l'attention sur un article promotionnel paru dans des journaux américains, article qui encourage les États

<sup>53</sup> Ken Norrie, « Convention du Nid-de-Corbeau », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/convention-du-nid-de-corbeau/> (consulté le 15 juin 2017).

<sup>54</sup> L.-P. Desrosiers, « Notre déficit ferroviaire : Un reliquat du régime Borden-Meighen », *Le Devoir*, 13 avril 1922, p. 1-2.

<sup>55</sup> L.-P. Desrosiers, « Une tâche immense », *Le Devoir*, 3 décembre 1926, p. 1.

<sup>56</sup> Desrosiers, « Politique fédérale : Le rapport Duncan... », p. 1-2.

<sup>57</sup> Sur les premiers projets de voie maritime dans le Saint-Laurent, voir : Jean-Claude Lasserre, « La voie maritime du Saint-Laurent : atout ou handicap pour le Québec », *Cahiers de géographie du Québec* [En ligne], vol. 24, no 63 (1980), p. 465-474, notamment p. 467, <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1980-v24-n63-cgq2636/021490ar.pdf> (consulté le 30 juin 2017).

limitrophes aux Grands-Lacs à investir eux aussi dans le projet de canalisation du Saint-Laurent et qui expose les bénéfices que le centre des États-Unis en retirerait. Desrosiers observe que l'auteur traite le sujet comme s'il s'agissait d'une question uniquement américaine, alors que le fleuve se trouve presque entièrement en sol canadien. Il déplore aussi le peu de compensation financière prévue pour le Canada. Le Saint-Laurent n'est pas échangeable contre « un plat de lentilles, pour ne pas dire des pacotilles »<sup>58</sup>! Le gouvernement fédéral ne doit pas laisser faire une chose pareille.

Par ailleurs, le projet de canalisation du Saint-Laurent accentue les conflits régionaux entre le Québec et l'Ontario, déjà fortement accrus par les conflits d'ordre linguistique et religieux. En effet, la province d'Ontario accuse sa voisine de conserver jalousement la richesse hydro-électrique<sup>59</sup>. Cette question pose aussi de délicats problèmes de juridiction fédérale-provinciale, auxquels Desrosiers est loin d'être insensible : « Le fédéral et les gouvernements provinciaux ne s'entendent pas aujourd'hui sur leurs droits respectifs ; c'est un point à régler avant de s'avancer plus loin<sup>60</sup> ». En ce sens, il souligne favorablement la position d'Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries jusqu'en 1924, qui promet qu'aucune décision fédérale ne sera prise sans tenir compte de la juridiction des provinces sur une partie des eaux du Saint-Laurent<sup>61</sup>. Desrosiers exhorte en conséquence le gouvernement du Québec à étudier ce projet qui « comport[e] plus de risques et plus de dangers<sup>62</sup> » que tout autre.

Desrosiers est aussi attentif à la mainmise des compagnies américaines sur les ressources naturelles du Canada. À cet égard, il déplore que le gouvernement fédéral brade à celles-ci les forêts, rares et d'autant plus précieuses, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Cette situation est rendue possible parce qu'au moment de la création de ces trois provinces, en 1870 et 1905, le fédéral s'est assuré de garder le contrôle des terres publiques et des ressources naturelles, pourtant une juridiction exclusive des provinces

<sup>58</sup> L.-P. Desrosiers, « La canalisation du Saint-Laurent », *Le Devoir*, 25 août 1922, p. 1-2. Toutes les citations de ce paragraphe sont tirées de cet article.

<sup>59</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La route du Saint-Laurent », *Le Devoir*, 30 novembre 1925, p. 2.

<sup>60</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Un sous-ministre canadien-français aux postes », *Le Devoir*, 13 juin 1923, p. 1-2.

<sup>61</sup> L.-P. Desrosiers, « Discours hors de l'ordinaire », *Le Devoir*, 15 mars 1924, p. 3.

<sup>62</sup> L.-P. Desrosiers, « La session d'Ottawa : Jonathan tire la couverture et se fiche un peu de ce qu'on lui dit », *Le Devoir*, 27 mars 1924, p. 1 ; voir aussi Desrosiers, « Discours hors de l'ordinaire », p. 3.

ailleurs au pays<sup>63</sup>. Desrosiers déplore l'inaction des premiers ministres fédéraux qui ont laissé cette injustice perdurer<sup>64</sup>. Il souligne l'opposition du Manitoba lorsque, en 1924, le gouvernement King décide de mettre aux enchères plusieurs milliers d'acres de forêts. Il juge qu'il est nécessaire que le gouvernement remette aux provinces le contrôle de leurs ressources naturelles<sup>65</sup>. Cela se fera en 1930 et 1931<sup>66</sup>, à un moment où Desrosiers ne sera plus au *Devoir* pour commenter cette cession. En attendant, il juge qu'un embargo sur les ressources forestières devrait être imposé rapidement, car celui-ci, par « la restriction des exportations, encourage[rait] le développement de l'industrie canadienne »<sup>67</sup>.

On le voit : le nationalisme économique de Desrosiers est entier, le gouvernement fédéral devrait prendre une plus grande conscience de la valeur des richesses du pays et veiller à les exploiter ou à les faire exploiter d'abord à l'avantage des Canadiens. Durant toute la période, il soutient qu'une politique économique modérée doit être privilégiée, et à cet égard, il appuie les propos d'Henri Bourassa lorsque ce dernier arrive au Parlement<sup>68</sup>. Le député, nommé député indépendant aux élections de 1925, agit le plus souvent comme un régulateur, en Chambre, et cherche à calmer les esprits échauffés. Durant le débat sur le budget de la session 1926, Bourassa est en faveur d'une protection modérée pour les industries canadiennes qui utilisent les ressources du pays. L'étude des conditions économiques de chaque région est la solution pour établir un tarif adapté à chacune. Mais cela, pour Desrosiers, doit toujours se faire aussi dans le respect de la Constitution. D'où lui vient donc sa pensée économique ?

---

<sup>63</sup> Andrew R. Thompson, « Partage des compétences législatives concernant les ressources naturelles », *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/ressources-naturelles-partage-des-competences-legislatives-concernant-les/> (consulté le 19 juin 2017).

<sup>64</sup> L.-P. Desrosiers, « Politique fédérale : Comment Londres se moque de ses promesses », *Le Devoir*, 18 février 1922, p. 1.

<sup>65</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Les forêts de l'Ouest », *Le Devoir*, 6 décembre 1924, p. 1.

<sup>66</sup> Canada, *Loi des ressources naturelles du Manitoba*, S.R.C. 1930, ch. 29, Sanctionnée 1930-05-30, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-10.47/TexteCompleet.html>; Canada, *Loi des ressources naturelles de l'Alberta*, S.C. 1930, ch. 3, Sanctionnée 1930-05-30, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-10.6/TexteCompleet.html> ; Canada, *Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan*, S.C. 1931, ch. 51, Sanctionnée 1931-08-03 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-10.5/TexteCompleet.html> (pages consultées le 30 juin 2017).

<sup>67</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : M. King a-t-il une opinion sur l'embargo ? », *Le Devoir*, 11 décembre 1924, p. 1.

<sup>68</sup> L.-P. Desrosiers, « Le budget est adopté par 13 voix de majorité », *Le Devoir*, 19 mai 1926, p. 1-6-8.

#### 4.2.2 *A parte* : naissance du nationalisme économique au Canada français

Alors qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une véritable bourgeoisie canadienne-française avait réussi à se constituer dans le secteur manufacturier et même un peu dans le secteur financier, la deuxième révolution industrielle change la donne. Cette seconde poussée industrielle commence au début du XX<sup>e</sup> siècle et se poursuit dans les années 1920<sup>69</sup>. Elle compromet largement le développement de la bourgeoisie canadienne-française. Érigée sur l'exploitation des richesses naturelles et nécessitant par là même des capitaux considérables, elle est en train de livrer le Québec à l'« emprise étrangère », pour employer les mots des nationalistes, et de faire de nouveau des Canadiens français un peuple de porteurs d'eau et de scieurs de bois. La question économique devient alors une préoccupation grandissante pour les nationalistes.

Avant la guerre, Errol Bouchette a été l'un des premiers à s'émouvoir du déclin économique des Canadiens français et à proposer un programme de redressement misant sur l'action de l'État québécois : écoles techniques et professionnelles, protection des ressources naturelles, système de prêts industriels accessible aux entrepreneurs canadiens-français. Il n'était pas économiste, mais il a été un pionnier dans l'élaboration d'une pensée économique qui cherche à déboucher sur la mise en œuvre de politiques économiques nationalistes. Sa brochure en forme de cri du cœur, *Emparons-nous de l'industrie*, publiée en 1901, a un grand retentissement dans les milieux nationalistes, tout comme son ouvrage *L'indépendance économique du Canada français*, paru en 1905<sup>70</sup>. L'École des hautes études commerciales (HEC) est fondée dans cet esprit en 1907.

---

<sup>69</sup> John A. Dickinson et Brian Young, « Le capitalisme industriel : 1886-1930 », *Brève histoire socio-économique du Québec*, Canada, Bibliothèque québécoise, 2014, p. 269-312.

<sup>70</sup> Alain Lacombe, « Bouchette, Robert-Errol », *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], 1998, [http://www.biographi.ca/fr/bio/bouchette\\_robert\\_errol\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bouchette_robert_errol_14F.html) (consulté le 29 juin 2017). Errol Bouchette, *Emparons-nous de l'industrie*, Ottawa, L'imprimerie générale, 1901, 41 p. Errol Bouchette, *L'indépendance économique du Canada français*, Arthabaska, La Cie d'Imprimerie d'Arthabaskaville, Imprimeur, 1906, 334 p.

Après la guerre, le nationalisme économique canadien-français continue de se développer<sup>71</sup>. D'autant que le recul des Canadiens français s'accroît<sup>72</sup>. Édouard Montpetit est le premier Canadien français véritablement formé en sciences économiques : au début des années 1910, il a été envoyé par l'École des HEC étudier en France<sup>73</sup>. À son retour, il participe à la mise en place d'un programme centré sur la doctrine économique autour d'une « optique nationale », auprès de Lionel Groulx, entre autres<sup>74</sup>. Puis, dans la lignée d'Errol Bouchette, il élabore lui aussi une pensée qui souligne les avantages pour une nation de contrôler son économie ; et qui insiste sur le fait que l'affirmation nationale des Canadiens français passe par une appropriation plus grande de l'économie du Québec. En 1917, l'un de ses tout premiers articles est publié par la *Revue trimestrielle canadienne*. Il s'intitule : « Notre avenir : L'Enseignement professionnel et la Constitution d'une élite<sup>75</sup> ». L'ensemble de son œuvre, qui compte déjà à la fin des années 1920 une demi-douzaine de titres, traite la question économique comme problème national<sup>76</sup>. Tout comme Bouchette, Montpetit souligne l'avantage qu'a le Québec de disposer de richesses naturelles considérables. Et puisque la Constitution fait de celles-ci une compétence exclusive des provinces, il invite le gouvernement du Québec à mettre ce potentiel naturel au service de l'indépendance économique des Canadiens français.

Léo-Paul Desrosiers a lu Montpetit. En 1919, déjà, dans un article de *L'Action française*, il dit de celui-ci qu'il nous invite à « gérer nos affaires [afin de nous libérer] de

<sup>71</sup> Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Sherbrooke, 2002, 118 p.

<sup>72</sup> Pierre Poulin, « Le recul économique des Canadiens français », *Histoire du mouvement Desjardins*, T. 2 : *La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Canada, Éditions Québec/Amérique, 1994, p. 37-41.

<sup>73</sup> François-Albert Angers, « Naissance de la pensée économique au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, no 2 (septembre 1961), p. 204-229. Page consultée en ligne sur le site des Classiques des sciences sociales : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/angers\\_francois\\_albert/naissance\\_pensee\\_econo/naissance\\_pensee\\_eco\\_cf.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/angers_francois_albert/naissance_pensee_econo/naissance_pensee_eco_cf.pdf) (consulté le 29 juin 2017). Pour une autre biographie de Montpetit, voir Alain Lavallée, « Édouard Montpetit (1881-1954), économiste, avocat, académicien, professeur », *La petite revue de philosophie*, vol. 4, no 1 (1982), p. 181-189. Pour l'étude du discours économique de Montpetit, nous avons utilisé surtout : Édouard Montpetit, *La conquête économique – Les forces essentielles*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1939, p. 15. L'ouvrage rassemble une série de textes écrits entre 1916 et 1939.

<sup>74</sup> Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 155.

<sup>75</sup> Édouard Montpetit, *Notre avenir : L'Enseignement professionnel et la Constitution d'une élite*, Montréal, [s. édit.], 1917, 19 p.

<sup>76</sup> Édouard Montpetit, *Souvenirs*, T. I : *Vers la vie*, Montréal, Éditions de l'arbre, 1944, 211 p.

l'étreinte économique anglaise ou américaine »<sup>77</sup>. Desrosiers envisage donc ces études comme solution aux problèmes soulignés plus tôt. Montpetit est d'ailleurs très vite repéré par Lionel Groulx, qui l'invite à rédiger l'article d'introduction à la grande enquête sur l'économie conduite par *L'Action française* en 1921<sup>78</sup>. Dès 1920, Desrosiers clame son adhésion à la doctrine économique promue par Bouchette et Montpetit, lorsqu'il fait la promotion de l'instruction technique des ouvriers canadiens-français et de la protection des capitaux canadiens<sup>79</sup>.

C'est donc auprès de Bouchette, de Montpetit et de *L'Action française* que Desrosiers développe son nationalisme économique. Un nationalisme économique, on l'a vu, avec lequel il lit non seulement la situation des Canadiens français mais l'ensemble de l'action politique fédérale. Le nationalisme économique doit être la politique fédérale comme elle doit être la politique du gouvernement québécois.

#### **4.2.3 Promouvoir le développement économique du Québec et du Canada français**

Une des premières conditions favorables au soutien de l'économie par le gouvernement fédéral est certainement le poids politique du Québec à la Chambre des communes et au gouvernement. Il est indéniable que le balayage du Québec par le Parti libéral aux élections de 1921 a été indispensable à la courte victoire de King, par un seul siège, rappelons-le. Or, de 65 sur 181 qu'il était en 1867, le nombre de sièges du Québec aux Communes est de 65 sur 245 en 1924, car des sièges se sont ajoutés chaque fois que des nouvelles provinces se sont jointes à la Confédération<sup>80</sup>. Ainsi le poids politique du Québec est en déclin constant. Certaines des provinces Maritimes ont pour leur part carrément perdu des sièges depuis 1867. Aussi, lorsque la Nouvelle-Écosse, en 1924,

<sup>77</sup> L.-P. Desrosiers, « La naissance d'une race », *L'Action française*, août 1919, p. 373.

<sup>78</sup> Édouard Montpetit, « Le Problème économique – L'indépendance économique des Canadiens français », *L'Action française*, janvier 1921, p. 4-21.

<sup>79</sup> L.-P. Desrosiers, « Les syndicats catholiques », *Le Devoir*, 11 août 1920, p. 1.

<sup>80</sup> Canada, « La composition de la Chambre », *Chambre des communes* [En ligne], <http://www.noscommunes.ca/MarleauMontpetit/DocumentViewer.aspx?Sec=Ch04&Seq=2&Language=F> (consulté le 30 juin 2017).



réclame du gouvernement fédéral de conserver au moins tous ceux qu'elle a encore, Desrosiers s'inquiète pour les Canadiens français :

Notre représentation constitue de jour en jour une fraction moins considérable de la représentation fédérale. Et nous avons besoin de maintenir la fraction actuelle pour protéger plus effectivement l'ensemble imposant de nos droits provinciaux et de notre situation particulière. Toutes les fois que nous consentons à abaisser volontairement cette fraction, nous diminuons nos sauvegardes, nous rendons le danger plus imminent et nos positions plus indéfendables. Nous ne pouvons donc, en bonne logique, permettre aux autres provinces d'éluder les clauses de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, d'éluder les règles de la justice, pour conserver leur influence au Parlement. D'ailleurs, l'influence dans le Parlement fédéral signifie beaucoup plus pour nous que pour elles, car d'elle [d]épend pour Québec le maintien de droits primordiaux<sup>81</sup>.

Ce que Desrosiers attend pour le Québec, de la part du fédéral, c'est d'abord une politique de justice. Par exemple, il déplore que le gouvernement, qui subventionne abondamment les compagnies de chemins de fer dans l'Ouest, délaisse l'Est du pays. Il dénonce d'ailleurs l'inaction la députation canadienne-française dans ce dossier : « Est-ce que la province de Québec n'aurait pas eu plus de raisons de s'indigner, elle qui possède quatre fois moins de chemins de fer que chacune de ces provinces prises séparément<sup>82</sup> ? ».

Or, les chemins de fer sont essentiels à la croissance de la part de l'économie québécoise qui est davantage à la portée des Canadiens français, notamment par l'ouverture et l'occupation de nouveaux territoires et la structuration de l'économie des régions. Aux yeux de Desrosiers, la colonisation du territoire est la solution aux problèmes sociaux, l'émigration et le chômage notamment, qui ravagent les villes canadiennes au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup> et c'est pourquoi il encourage la formation d'une commission afin de garantir le développement agricole et superviser la politique d'immigration et de colonisation du pays<sup>84</sup>. Il expose son propos :

Au développement des chemins de fer sont liés chez nous le développement de la colonisation et le progrès du commerce. Chaque fois qu'on pose un mille

<sup>81</sup> Desrosiers, « Propos d'Ottawa : Trois grands problèmes... », p. 1-4.

<sup>82</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Le bilan d'une situation », p. 1-2.

<sup>83</sup> L.-P. Desrosiers, « La semaine sociale : Colonisation et conflits sociaux », *Le Devoir*, 29 août 1922, p. 1-4.

<sup>84</sup> Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : La conférence de Winnipeg », p. 1.

de rails, c'est l'existence de nombreuses fermes qu'on rend possible, c'est la construction de villages et l'érection de paroisses qu'on rend plus prochaines. On ouvre de nouveaux marchés aux manufactures, des grands centres, on permet à notre population de s'épanouir plus à l'aise sur notre sol, on crée de nouvelles richesses<sup>85</sup>.

Du fédéral, Desrosiers attend aussi une politique protectionniste. Pas trop, on l'a vu, pour ne pas contrecarrer le développement de l'Ouest, mais assez pour soutenir la croissance industrielle dans l'Est et notamment au Québec. Si le capital américain a permis de développer rapidement l'industrie canadienne, Desrosiers juge que cette situation doit changer et « nous serons capables de fabriquer chez nous et avec les matières premières que nous possédons » tous les produits que la population réclame<sup>86</sup>.

## CONCLUSION

On peut donc constater que l'influence des nationalistes économistes canadiens-français tels qu'Édouard Montpetit, est présente dans le discours de Desrosiers. Ils considèrent tous que les ressources naturelles de la province de Québec doivent être protégées et doivent constituer la base de son indépendance économique. La politique nationaliste économique du gouvernement doit favoriser l'unité nationale et protéger l'économie canadienne des capitaux américains. Par ailleurs, Desrosiers réclame une certaine justice du gouvernement fédéral, qui tarde à soutenir la partie de l'économie québécoise qui serait accessible aux Canadiens français.

Le discours éditorialiste de Desrosiers met en évidence que, d'une part, la gouvernance des partis fédéraux est une menace pour l'économie régionale et la cause même des nombreux conflits, mais que, d'autre part, les frontières sont loin d'être sécuritaires pour la conservation des ressources naturelles que possèdent les Canadiens français. Une politique protectionniste modérée est à avantager afin de garantir la protection des acquis de la nation et favoriser un développement favorable des richesses. Dans cette situation, le rôle de la députation canadienne-française en est un de défense :

<sup>85</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Nos députés s'éveilleront-ils ? », *Le Devoir*, 15 décembre 1924, p. 1.

<sup>86</sup> L.-P. Desrosiers, « Lettre d'Ottawa : Commerce et ressources naturelles du Canada », *Le Devoir*, 29 septembre 1924, p. 1-2.

le capital naturel de la province doit être protégé et exploité, autant contre les autres provinces que contre les États-Unis et l'Europe.

## CONCLUSION

Rappelons notre hypothèse : alors qu'il devait simplement rapporter des faits, en tant que chroniqueur parlementaire, Léo-Paul Desrosiers s'est investi d'un esprit éditorialiste nationaliste dans sa façon d'observer les diverses thématiques qui ont été traitées au Parlement durant l'entre-deux-guerres. En effet, inspiré par les grands intellectuels de son époque, Lionel Groulx et Henri Bourassa, Desrosiers n'a pas dissimulé son adhésion à un nationalisme canadien-français centré sur le Québec. Ceci témoigne de l'influence du nationalisme dans la construction de l'information politique dans *Le Devoir*, alors que les propos rapportés sont loin de la simple objectivité à laquelle on pourrait s'attendre sur l'observation des débats parlementaires. Si on peut constater certaines contradictions dans sa pensée - par exemple lorsqu'il appuie les visées séparatistes de Groulx, mais s'inquiète de l'unité nationale, comme Bourassa - on ne peut toutefois se prononcer sur la principale orientation du nationalisme de Desrosiers durant cette période. Sa pensée est en formation, il a donc épousé les vues de son mentor et de son employeur, au gré des thématiques étudiées.

Dans un contexte où les provinces tentent peu à peu de se remettre de la Première Guerre mondiale et où les conflits entre les deux nations du pays sont de plus en plus soutenus, la politique fédérale est au cœur des préoccupations des nationalistes québécois. Subséquemment, les journaux indépendants trouvent un rôle de porte-parole et de véhicule principal du discours nationaliste. Diffusé parmi les minorités francophones dans une

grande majorité des provinces canadiennes, *Le Devoir* devient un outil d'autant plus important pour le développement socio-culturel de la nation canadienne-française.

Dans le cadre de cette étude, nous avons observé le discours de Desrosiers sous plusieurs angles. D'abord, dans le premier chapitre, nous avons pu constater que son analyse de la politique canadienne fut en partie influencée par les nationalistes de son époque, par les romanciers et journalistes qui ont traité de ces mêmes thématiques : Joseph-M.-Alfred Mousseau, Arsène Bessette, Jules Fournier et Léopold Richer. Dans leurs romans, autant que dans leurs articles, ces intellectuels ont développé un discours critique envers la politique, orienté principalement par une dénonciation de l'esprit de parti. Leurs contacts étroits avec la politique et l'univers journalistique permirent de mettre en place une virulente critique de la société canadienne au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. La thématique du politicien canadien corrompu, au moment où la cohésion nationale devrait être le premier intérêt politique, fut une réponse à l'inquiétude des nationalistes face à la division des Canadiens français entre les partis et au peu d'ardeur que la députation porta à la défense des droits nationaux. Ce chapitre introduit la pensée de Desrosiers dans l'univers politique et son discours, dans la suite de ce mémoire, mit davantage l'accent sur le rôle de la députation canadienne-française dans la défense des intérêts de la nation et de la province. Le discours des nationalistes témoigna d'une déception vis-à-vis du système parlementaire et mit en place les premiers jalons d'une remise en question du pacte confédératif.

Le second chapitre de ce mémoire a démontré que le discours nationaliste de l'époque s'est orienté justement vers une plus grande autonomie de la nation canadienne-française, au bénéfice des minorités du pays. La mise en relation de l'ouvrage de Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, publié en plein contexte de conflits nationaux, et des articles de Desrosiers sur la politique canadienne, nous a permis d'observer le réseau nationaliste qui s'est établi durant cette période, et auquel participa le journaliste. Nous avons également mis en évidence l'intérêt de cette comparaison, dans la constatation que Desrosiers ne fut pas simplement l'élève de Groulx, mais qu'il participa également, et amplement, à l'évolution du nationalisme canadien-français durant l'entre-deux-guerres. Le regard que porta Desrosiers sur la société canadienne-anglaise a insisté sur la

domination du Canada anglais sur le Canada français. Ce discours fut aussi une dénonciation de la politique assimilatrice du gouvernement fédéral et de la politique d'immigration impériale engagée par le gouvernement britannique, participant à la crainte des nationalistes que leurs droits ne soient pas respectés. Notre démonstration visait donc à mettre en lumière la solidarité nationale et l'union canadienne-française au Parlement, comme garantes de la survivance de la nation francophone dans le combat qui l'oppose à la nation anglophone.

Notre troisième chapitre a éclairci notre compréhension du processus d'indépendance du Canada qui s'est concrétisé durant l'entre-deux-guerres. Nous avons pu démontrer qu'un mouvement autonomiste toucha une bonne partie de la population canadienne de l'époque : nationalistes canadien-français comme nationalistes canadien-anglais se sont côtoyés dans ce contexte d'effervescence. En revanche, Desrosiers ne sembla pas constater l'évolution de cette idéologie au Canada anglais. La critique de l'impérialisme britannique et de sa mainmise sur la politique canadienne constitua la principale dénonciation des nationalistes de la province francophone. Le discours de Desrosiers alla en ce sens et observa l'évolution du discours autonomiste au Parlement : cependant, il est allé au-delà de ce discours et considéra qu'une politique isolationniste, en faveur d'une politique étrangère indépendante, devait être privilégiée par le gouvernement canadien. Les diverses conférences impériales qui eurent lieu durant cette période, et le Traité de Westminster, qui mit fin au débat, ont réformé le statut des dominions dans le sens que Desrosiers et les nationalistes réclamaient.

Finalement, le dernier chapitre a mis en évidence le discours de Desrosiers sur la protection des ressources naturelles du Québec, contre la politique fédérale adoptée par les partis politiques qui favorisait davantage une stratégie fragilisante, centrée sur les intérêts régionaux. C'est pourquoi il mita sur le Parti progressiste, dans l'espoir qu'il devienne un parti national. Les nationalistes déplorèrent que la politique du gouvernement ne puisse protéger les ressources du pays face à l'intrusion des capitaux américains et anglais. À cet égard, Desrosiers réclama une certaine justice du gouvernement fédéral en faveur de l'économie québécoise et, ainsi, une politique modérée fut la solution privilégiée.



Cette étude a découvert un aspect méconnu de l'écrivain et historien Léo-Paul Desrosiers, celui d'un journaliste émérite, mais oublié, ayant apporté une contribution importante à l'histoire socio-politique du Québec. Cette étude a aussi permis de consacrer Desrosiers comme figure nationaliste s'inspirant à la fois de Lionel Groulx et d'Henri Bourassa, tout en adhérant peut-être davantage à la théorie groulxiste des années 1920. Desrosiers a contribué à la mise en place d'un discours nationaliste canadien-français, et à l'afficher autant sur la scène fédérale que sur la scène provinciale en utilisant *Le Devoir* comme arène discursive. Les journalistes qui observent la politique canadienne étudient le discours des parlementaires comme participant à une visée politique. Cette étude a finalement permis d'éclaircir les études sur l'histoire journalistique, principalement sur le rôle du chroniqueur parlementaire en tant qu'éditorialiste et commentateur politique.

À cet égard, on peut considérer que Desrosiers n'était pas seulement un correspondant parlementaire ayant participé à la Tribune de la presse. Dans le but d'offrir un regard plus prononcé sur les enjeux politiques au Parlement canadien, Desrosiers fut un véritable éditorialiste du *Devoir* pendant les huit années où il a travaillé à Ottawa. Il nous a offert un plaidoyer pour la survivance canadienne-française et l'autonomie nationale. Il a participé à consacrer le rôle du chroniqueur parlementaire au sein du journal : le rôle d'un commentateur et d'un critique. Ceci confirme notre hypothèse de départ : comme quoi, les opinions politiques des chroniqueurs exercent une certaine influence sur leur attitude à l'égard du gouvernement. Desrosiers a pu se positionner sur les divers enjeux qui intéressent les électeurs et défendre leurs droits face à la politique du gouvernement fédéral. À cet égard, le journaliste a pris la place du député, alors que la partisanerie est loin de faire obstacle à son discours dénonciateur.

L'étude du discours de Léo-Paul Desrosiers trouverait un sens plus prononcé s'il était mis en relation avec les discours portés par les autres journalistes ayant travaillé pour *Le Devoir*. L'analyse du discours nationaliste de Desrosiers a permis d'illustrer la place de l'opinion dans les textes journalistiques du *Devoir*, mais une nouvelle lecture de ces textes en continuité ou en rupture avec ceux d'Ernest Bilodeau, prédécesseur, et de Léopold Richer, successeur, permettrait d'observer la mise en place d'une ligne éditorialiste axée sur la politique canadienne, fortement critique, couvrant la première

moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cela permettrait également d'observer plus attentivement le rôle du quotidien *Le Devoir* comme principal diffuseur d'un discours nationaliste sur la politique canadienne.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES PRIMAIRES

#### 1.1 Sources principales

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, Centre du Vieux-Montréal (Montréal), fonds Le Normand-Desrosiers, CLG-11, Chemises P.11/C.8 et P.11/C.10.

DESROSIERS, Léo-Paul. « La chronique d'Ottawa ». *Le Devoir*, 1920-1927.

#### 1.2 Autres

BARDOUX, Jacques. *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine – Les crises belliqueuses*. Paris, Librairies Félix Arcan et Guillaumin Réunies, 1906. 563 p.

BESSETTE, Arsène. *Le Débutant. Roman de mœurs du journalisme et de la politique dans la province de Québec*. Québec, Bibliothèque québécoise, Fides, 1914. 309 p.

BESSETTE, Arsène. « La lecture en famille ». *Le Canada français* [Saint-Jean-sur-Richelieu], 3 octobre 1902, p. 2.

BESSETTE, Arsène. « Joli métier ». *Le Canada français* [Saint-Jean-sur-Richelieu], 8 juin 1906, p. 2.

BESSETTE, Arsène. « Le journaliste ». *Le Canada français* [Saint-Jean-sur-Richelieu], 16 février 1906, p. 2.

BESSETTE, Arsène. « L'envers du journalisme ». *Le Canada français* [Saint-Jean-sur-Richelieu], 7 février 1913, p. 1.

- BILODEAU, Ernest. « À Ottawa : Le recrutement chez nous ». *Le Devoir*, 25 janvier 1917, p. 1.
- BOUCHETTE, Errol. *Emparons-nous de l'industrie*. Ottawa, L'imprimerie générale, 1901. 41 p.
- BOUCHETTE, Errol. *L'indépendance économique du Canada français*. Arthabaska, La Cie d'Imprimerie d'Arthabaskaville, Imprimeur, 1906. 334 p.
- BOURASSA, Henri. « Avant le combat ». *Le Devoir*, 10 janvier 1910, p. 1.
- BOURASSA, Henri. *La politique et les Partis - Comment voter ?* Montréal, Imprimerie Populaire, 1926. 42 p.
- BOURASSA, Henri. *Hier, aujourd'hui, demain. Problèmes nationaux*. Montréal, [s. édit.], 1916. 178 p.
- BOURASSA, Henri. *La prochaine guerre impériale – En serons-nous ?* Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 1920. 32p.
- BOURASSA, Henri. *Les Canadiens-français et l'Empire*. Québec, Imprimerie S.-A. Demers, 1903. 40 p.
- BRASSIER, Jacques (Lionel Groulx). « L'appel de la race ». *L'Action française*, février 1923, p. 118-123.
- BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ. *Tarifs du transport du grain sur les Grands Lacs*. Commission royale nommée pour s'enquérir des taux de transport et de l'assurance du grain sur les Grands Lacs [En ligne], Ottawa, F. A. Acland, imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1923, [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/bcp-pco/Z1-1923-1-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/bcp-pco/Z1-1923-1-fra.pdf) (consulté le 29 juin 2017).
- CANADA. « Discours du trône ». *Compte rendu officiel des débats – Chambre des communes*. Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 14<sup>e</sup> législature, 3<sup>e</sup> session, 1924, vol. 1. 1015 p.
- CANADA. *Compte rendu officiel des débats – Chambre des communes*. Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 14<sup>e</sup> législature, 4<sup>e</sup> session, 1925, vol. 1. 1010 p.
- CANADA. *Compte rendu officiel des débats - Chambre des communes*. Ottawa, Imprimeur F. A. Acland, 1<sup>ère</sup> session, 15<sup>e</sup> législature, 1926, vol. 5. 5346 p.
- CANADA. *Loi des ressources naturelles du Manitoba* [En ligne]. S.R.C. 1930, ch. 29, Sanctionnée 1930-05-30, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-10.47/TexteCompleet.html> (consulté le 30 juin 2017).

- CANADA. *Loi des ressources naturelles de l'Alberta* [En ligne]. S.C. 1930, ch. 3, Sanctionnée 1930-05-30, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-10.6/TexteComplet.html> (consulté le 30 juin 2017).
- CANADA. *Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan* [En ligne]. S.C. 1931, ch. 51, Sanctionnée 1931-08-03 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-10.5/TexteComplet.html> (consulté le 30 juin 2017).
- CANADA. *Loi constitutionnelle de 1867* [En ligne]. L.R.C. 1985, Appendice II, no 5, a128 (serment d'allégeance), <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-7.html#docCont> (consulté le 18 août 2017).
- CANADA. *Règlement annoté de la Chambre des communes* [En ligne]. 2<sup>e</sup> éd., 2005, c2, a18. [https://www.noscommunes.ca/About/ASOII/06\\_ASOIIChap02-f.html#index\\_18\\_0](https://www.noscommunes.ca/About/ASOII/06_ASOIIChap02-f.html#index_18_0) (consulté le 18 août 2017).
- DESROSIERS, Léo-Paul. « L'arrivisme ». *Le Nationaliste* [Montréal], 13 octobre 1918, p. 2.
- DESROSIERS, Léo-Paul. « La nationalisation de notre littérature par l'étude de notre histoire ». *L'Action française*, février 1919, p. 65-77.
- DESROSIERS, Léo-Paul. « La naissance d'une race ». *L'Action française*, août 1919, p. 372-374.
- DESROSIERS, Léo-Paul. « Les grandes pressions ». *L'Action française*, décembre 1919, p. 544-551.
- DESROSIERS, Léo-Paul. « Comment servir l'étudiant ». *L'Action française*, août 1920, p. 337-347.
- DESROSIERS, Léo-Paul. « Vers l'émancipation ». *L'Action française*, novembre 1921, p. 682-685.
- DESROSIERS, Léo-Paul. « L'ennemi dans la place, l'esprit de parti ». *L'Action française*, novembre 1924, p. 258-268.
- FOURNIER, Jules. « Notre députation ». *Le Devoir*, 22, 23, 24, 25 février 1910.
- GROULX, Lionel. *La Confédération canadienne*. Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 1918. 264 p.
- GROULX, Lionel. « Notre hommage au *Devoir* ». *L'Action française*, janvier 1920, p. 28-33.
- GROULX, Lionel. « Notre avenir politique ». *L'Action française*, janvier 1922, p. 4-25.

- GROULX, Lionel. *L'appel de la race*. 5e éd. Montréal, Fides, 2015 [1922]. 240 p.
- GROULX, Lionel. *Directives*. Montréal, Éditions Zodiaque, 1937. 270 p.
- GROULX, Lionel. *Paroles à des étudiants*. Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1941. 80 p.
- GROULX, Lionel. *Mes Mémoires*, T. 2 : 1920-1928. Québec, Fides, 1971. 418 p.
- LE NORMAND, Michelle et Georges AUBIN. *À toi, de tout cœur. Lettres d'amour à Léo-Paul Desrosiers – 1920-1922*. L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017. 402 p.
- MONTPETIT, Édouard. *Les survivances françaises au Canada - Conférences faites à l'École libre des sciences politiques les 13 et 20 juin 1913*. Paris, Typographie Plon-Nourrit et cie, 1914. 91 p.
- MONTPETIT, Édouard. *Notre avenir : L'Enseignement professionnel et la Constitution d'une élite*. Montréal, [s. édit.], 1917. 19 p.
- MONTPETIT, Édouard. « Le Problème économique – L'indépendance économique des Canadiens français ». *L'Action française*, janvier 1921, p. 4-21.
- MONTPETIT, Édouard. *La conquête économique – Les forces essentielles*. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1939. 268 p.
- MONTPETIT, Édouard. *Souvenirs*. T.1 : *Vers la vie*. Montréal, Éditions de l'arbre, 1944. 211 p.
- MOORE, William-Henri. *The Clash – Études des nationalités* (traduit par Ernest Bilodeau). Montréal, Librairie Beauchemin, 1920. 469 p.
- MORIN, Wilfrid. « Nos droits minoritaires – Les minorités françaises au Canada ». Montréal, Fides, 1943. 431 p.
- MOUSSEAU, Joseph-M.-Alfred. *Les Vermoulures*. Montréal, [s. édit.], 1908. 93 p.
- MOUSSEAU, Joseph-M.-Alfred. *L'envers du journalisme*. Montréal, [s. édit.], 1912. 166 p.
- RICHER, Léopold. *Nos chefs à Ottawa*. Canada, Figures canadiennes, 1935. 182 p.
- RICHER, Léopold. *Silhouettes du monde politique*. Montréal, Éditions Zodiaque, 1940. 266 p.
- Sœur Marie Madeleine du Bon-Pasteur. *Biographie et Bibliographie de Monsieur Léo-Paul Desrosiers*. Saint-Hyacinthe, École normale, 1939. 85 p.



S.A. « Le Mirage ». *L'Étoile du Nord* [Joliette], 17 juillet 1913, p. 5.

S.A. « Journaux, livres et revues - L'Appel aux armes ». *L'Action française*, juillet 1920, p. 329-331.

S.A. « L'appel de la race ». *L'Action française*, août 1922, p. 126.

## 2. SOURCES SECONDAIRES

### 2.1 Monographies, ouvrages collectifs, thèses

ANCTIL, Pierre. *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*. Québec, Septentrion, 2010. 383 p.

BALTHAZAR, Louis. *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*. Québec, VLB Éditeur, 2013. 317 p.

BEAUDOIN, Réjean. « *Léo-Paul Desrosiers romancier historique* ». Thèse de doctorat (langue et littérature), Université McGill, 1970. 118 p.

BÉLANGER, Réal. *Henri Bourassa. Le fascinant destin d'un homme libre (1868-1914)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2013. 552 p.

BOCK, Michel. *Quand la nation débordait les frontières – Les minorités dans la pensée de Lionel Groulx*. Québec, Hurtubise, 2004. 452 p.

BROWN, Craig, (dir.). *Histoire générale du Canada*. Québec, Boréal, 1999. 694 p.

CARDINAL, Mario. *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir – Henri Bourassa et son temps*. Montréal, Libre expression, 2010. 395 p.

CHARAUDEAU, Patrick. *Les médias et l'information*. Bruxelles, Groupe De Boeck, 2011. 255 p.

CHARRON, Jean. *La production de l'actualité – Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*. Québec, Boréal, 1994. 446 p.

CHARRON, Jean et Jacques LEMIEUX. « Les médias, les sources et la production de l'information ». Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau. *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1991, p. 1-29.

COURTOIS, Charles-Philippe. « Préface ». Lionel Groulx. *L'Appel de la race*. 10<sup>e</sup> éd. Montréal, Fides, 2015, p. 7-24.

- COURTOIS, Charles-Philippe. *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017. 575 p.
- COUTURE, Yves. « Empire, pluralisme et démocratie ». Alain-Gustave Gagnon, (dir.). *La politique québécoise et canadienne – une approche pluraliste*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 5-35.
- DE BONVILLE, Jean. *La presse québécoise de 1884 à 1914 – Genèse d'un média de masse*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988. 415 p.
- DÉPELTEAU, François. *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats*. Sainte-Foy, Groupe De Boeck, Presses de l'Université Laval, 2000. 417 p.
- DICKINSON, John A. et Brian YOUNG. « Le capitalisme industriel : 1886-1930 ». *Brève histoire socio-économique du Québec*. Canada, Bibliothèque québécoise, 2014, p. 269-312.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine. « *Le Débutant* et son auteur ». Arsène Bessette. *Le Débutant. Roman de mœurs du journalisme et de la politique dans la province de Québec*. Québec, Bibliothèque québécoise, Fides, 1914, p. 7-36.
- DUMONT, Fernand *et al.* *Idéologies au Canada français 1900-1929*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. 377 p.
- FOURNIER, Jonathan. « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Sherbrooke, 2002. 118 p.
- FOUCRIER, Annick. *La Conquête de l'Ouest*. Paris, Gallimard, 1999. 64 p.
- GÉLINAS, Michelle. *Léo-Paul Desrosiers ou le récit ambigu*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973. 148 p.
- GELLNER, Ernest. *Nations et nationalismes*. Payot, Paris, 1989. 208 p.
- GODBOUT, Jean-François. « Les institutions parlementaires ». Alain-Gustave Gagnon, (dir.). *La politique québécoise et canadienne – une approche pluraliste*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 167-214.
- GROULX, Lionel. *Histoire du Canada français depuis la découverte*. T. 2 : *Le Régime britannique au Canada*. Montréal et Paris, Fides, 1960. 442 p.
- GUÉRARD, Ghislaine et Gilbert ÉMOND. « Les premiers éditoriaux des directeurs du *Devoir*, 1910-1990. Portrait de sept générations d'engagement social et politique ».

- Robert Comeau (éd.). *Le Devoir – Un journal indépendant (1910-1995)*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 29-45.
- HAMELIN, Marcel. « Introduction ». *Débats de l'Assemblée législative du Québec. Session 1867-1868*. Québec, Journal des Débats, 1974, p. IX-XI.
- HÉBERT, Pierre. *Censure et littérature au Québec. T.2 : Des vieux couvents au plaisir de vivre – 1920-1959*. Québec, Fides, 2004. 252 p.
- HUOT, Gisèle, Juliette LALONDE-RÉMILLARD et Pierre TRÉPANIÉ. *Lionel Groulx, Correspondance, 1894-1967. T. 4 : Le conférencier traditionaliste et nationaliste, 1915-1920*. Outremont, Fondation Lionel Groulx, 2013. 745 p.
- IGARTUA, José. « The Quieter Revolution: Evolving Representations of National Identity in English Canada, 1941-1960 ». R. Douglas Francis et Donald B. Smith, (dir.). *Viewpoints: Readings in Canadian History*. Toronto, Thomson-Nelson, 2006, p. 506-524.
- JOLIVET, Simon. *Le vert et le bleu – Identité québécoise et identité irlandaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*. Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011. 285 p.
- LABERGE, Albert. « Arsène Bessette ». *Journalistes, écrivains et artistes*. Montréal, Édition privée, 1945, p. 25-32.
- LACOMBE, Sylvie. *La rencontre de deux peuples élus. Comparaisons des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. 291 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. *Canada-Québec, 1534-2010*. Québec, Septentrion, 2011. 607 p.
- LAFLEUR, Bruno. « Introduction ». Lionel Groulx. *L'Appel de la Race*. 5<sup>e</sup> éd. Montréal, Fides, 1956, p. 1-93.
- LAMONDE, Yvan. *Allégeances et dépendances – l'histoire d'une ambivalence identitaire*. Québec, Éditions Nota Bene, 2001. 265 p.
- LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec. T.2 : 1896-1929*. Québec, Fides, 2004. 323 p.
- LAPLANTE, Laurent. « Informer ou manipuler? ». Florian Sauvageau et al. *Les Journalistes dans les coulisses de l'information*. Montréal, Québec-Amérique, 1980, p. 291-316.

- LAUZIÈRE, Benoît. « *Le Devoir* ou l'indépendance d'esprit ». Robert Comeau. *Le Devoir – Un journal indépendant (1910-1995)*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 13-20.
- LEMIEUX, Vincent. *Le Patronage politique – une étude comparative*. Chicoutimi, J.- M Tremblay, 2007. 232 p. (Coll. Classiques des sciences humaines)
- LÉVESQUE, Michel. *Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique, 1867-1960*. Québec, Septentrion, 2013. 809 p.
- LESAGE, Gilles. « L'information politique à Québec. De Duplessis à Lévesque : les journalistes au pouvoir? ». Florian Sauvageau *et al.* *Les Journalistes dans les coulisses de l'information*. Montréal, Québec-Amérique, 1980, p. 261-290.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain*. T. I : *De la Confédération à la Crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal, 2009. 758 p. (Coll. Boréal Compact)
- MARTEL, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé : Rêves, luttés et dérouté du Canada français*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997. 204 p.
- MONIÈRE, Denis. *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*. Montréal, Québec-Amérique, 1977. 381 p.
- NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007. 646 p.
- PAINCHAUD, Paul. *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*. Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977. 643 p.
- PELLETIER, Réjean. « L'évolution du système des partis au Québec : un bipartisme tenace ». *Les partis politiques québécois dans la tourmente*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 19-40.
- PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY. *Le parlementarisme canadien*. 4<sup>ème</sup> éd. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009. 574 p.
- POULIN, Pierre. « Le recul économique des Canadiens français ». *Histoire du mouvement Desjardins*. T. 2 : *La percée des caisses populaires. 1920-1944*. Canada, Éditions Québec/Amérique, 1994, p. 37-41.
- RENS, J.-G. « Introduction : La Loi Lavergne ». Armand Lavergne. *Trente ans de vie nationale – La Loi Lavergne*, Montréal, Éditions Zodiaque, 2014, p. 1-31.
- RICHER, Julia. *Léo-Paul Desrosiers*. Montréal, Fides, 1966. 190 p. (Coll. Écrivains canadiens d'aujourd'hui)

- ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Québec, Boréal, 1993. 127 p.
- RYAN, Pascale. *Penser la nation. La Ligue d'action nationale. 1917-1960*. Montréal, Leméac, 2006. 324 p.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*. Québec, VLB éditeur, 2007. 315 p.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. « Les correspondants parlementaires du *Devoir* à la Tribune de la presse de Québec et d'Ottawa, témoins de la lutte politique ». Robert Comeau (éd.). *Le Devoir : un journal indépendant : 1910-1995*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 61-70.
- SMART, Patricia. *De Marie de l'Incarnation à Nelly Arcan*. Montréal, Boréal, 2014. 430 p.
- SMITH, Anthony D. *Nationalism in the Twentieth Century*. New York, New York University Press, 1979. 257 p.
- Sœur Marie Madeleine du Bon-Pasteur. *Biographie et Bibliographie de Monsieur Léopaul Desrosiers*. Saint-Hyacinthe, École Normale, 1939. 85 p.
- SYLVESTRE, Guy. « L'entre-deux-guerres ». *Panorama des lettres canadiennes-françaises*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 29-38.
- WADE, Mason. *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, T. 2. Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1963. 596 p.
- WAITE, Peter Busby. « Introduction ». *Débats de la Chambre des communes. Première législature. 1<sup>ère</sup> session (1867-1868)*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, p. VII-IX.

## 2.2 Articles de périodiques

- ANGERS, François-Albert. « Naissance de la pensée économique au Canada français ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, no 2 (septembre 1961), p. 204-229.
- CHARRON, Jean et Frédérick BASTIEN. « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias ». *Communication*, vol. 29, no 2 (2012), p. 2-25.
- CHARRON, Jean et Jocelyn SAINT-PIERRE. « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* ». *Communication*, vol. 29, no 2 (2012), p. 2-25.

- DAHAN, Paul. « La Conférence du désarmement : fin de l'histoire ou histoire d'une fin ? ». *Annuaire français du droit international*, vol. 48 (2002), p. 196-213.
- GALLICHAN, Gilles. « Le troisième Fauteil : Aegidius Fauteux, Léo-Paul Desrosiers, Luc Lacourcière ». *Les cahiers des dix*, no 51 (1996), p. 55-76.
- GAUTHIER, Gilles. « L'expression des jugements de valeur en journalisme ». *Les Cahiers du journalisme*, no 12 (automne 2003), p. 296-313.
- GILBERT, Marcel. « L'information gouvernementale et les courriéristes parlementaires au Québec ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 4, no 1 (mars 1971), p. 26-51.
- HAGLUND, David G. « Le Canada dans l'entre-deux-guerres ». *Études internationales*, vol. 31, no 4 (2000), p. 727-743.
- HAMELIN, Jean et André BEAULIEU. « Aperçu du journaliste québécois d'expression française ». *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 3 (1966), p. 305-348.
- HUOT, Christiane. « Groulx éveillé de conscience nationale ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (décembre 1978), p. 435-448.
- LASSERRE, Jean-Claude. « La voie maritime du Saint-Laurent : atout ou handicap pour le Québec ». *Cahiers de géographie du Québec* [En ligne], vol. 24, no 63 (1980), p. 465-474, <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1980-v24-n63-cgq2636/021490ar.pdf> (consulté le 30 juin 2017).
- LAVALLÉE, Alain. « Édouard Montpetit (1881-1954), économiste, avocat, académicien, professeur ». *La petite revue de philosophie*, vol. 4, no 1 (1982), p. 181-189.
- MAJOR, André. « Redécouverte de Léo-Paul Desrosiers ». *L'Action nationale* [Montréal], vol. 56, no 6 (1967), p. 621-623.
- MARCOTTE, Gilles. « Deux vétérans : Desrosiers et Giroux ». *Liberté* [Montréal], vol. 1, no 3 (1959), p. 181-186.
- MOIRAND, Sophie. « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnement sur les observables et les catégories d'analyse ». *Semen* [En ligne], no 22 (2006), p. 2-12, <http://semen.revues.org/2798> (consulté le 30 octobre 2015).
- NAIRN, Tom. « The Modern Janus ». *New Left Review*, vol. 1, no 94 (1975), p. 3-29.
- ROBERT, Lucie. « Camille Roy et Lionel Groulx : la querelle de l'Appel de la race ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (1978), p. 399-405.



### 2.3 Sites internet

- ANCTIL, Pierre. « Journal *Le Devoir* et les minorités françaises ». *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* [En ligne], [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-591/Journal\\_Le\\_Devoir\\_et\\_les\\_minorit%C3%A9s\\_francophones.html#.WQvVvrs2yW8](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-591/Journal_Le_Devoir_et_les_minorit%C3%A9s_francophones.html#.WQvVvrs2yW8) (consulté le 4 mai 2017).
- BÉLANGER, Réal. « BOURASSA, HENRI ». *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], vol. 18, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa\\_henri\\_18F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa_henri_18F.html) (consulté le 8 février 2016).
- CANADA. « La composition de la Chambre ». *Chambre des communes* [En ligne], <http://www.noscommunes.ca/MarleauMontpetit/DocumentViewer.aspx?Sec=Ch04&Seq=2&Language=F> (consulté le 30 juin 2017).
- DÉSILETS, Andrée. « MOUSSEAU, JOSEPH\_ALFRED ». *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/mousseau\\_joseph\\_alfred\\_11F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/mousseau_joseph_alfred_11F.html) (consulté le 3 novembre 2017).
- ENGLISH, John R. « Gouvernement de coalition au Canada ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/gouvernement-de-coalition/> (consulté le 29 septembre 2017).
- FORSEY, Eugene A. « L'affaire King-Byng ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2013, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/laffaire-king-byng/> (consulté le 10 juin 2017).
- GRANATSTEIN, Jack L. « Élections de 1925 et de 1926 ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2008, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/les-elections-de-1925-et-de-1926/> (consulté le 6 octobre 2017).
- HARRISON, Trevor W. « Parti conservateur ». *L'Encyclopédie Canadienne* [En ligne], 2011, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/parti-conservateur/> (consulté le 29 septembre 2017).
- HILLMER, Norman et Jeff SCOTT. « Traité du Flétan ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/traite-du-fletan/> (consulté le 10 juin 2017).
- HILLMER, Norman. « Statut de Westminster ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/statut-de-westminster/> (consulté le 15 mars 2017).

- LACOMBE, Alain. « Bouchette, Robert-Errorl ». *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], 1998, [http://www.biographi.ca/fr/bio/bouchette\\_robert\\_errorl\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bouchette_robert_errorl_14F.html) (consulté le 29 juin 2017).
- MAILHOT, Laurent. « FOURNIER, JULES ». *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], 1998, [http://www.biographi.ca/fr/bio/fournier\\_jules\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/fournier_jules_14F.html) (consulté le 3 novembre 2017).
- MARSH, James. « Histoire du chemin de fer ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2009, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer/> (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2017).
- MILLS, Sean. « 1919-1945 : crise et guerre ». *Musée McCord d'histoire canadienne* [En ligne], [http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/projects/CH/txt/1919\\_2.html](http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/projects/CH/txt/1919_2.html) (consulté le 29 juin 2017).
- NORRIE, Ken. « Convention du Nid-de-Corbeau ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/convention-du-nid-de-corbeau/> (consulté le 15 juin 2017).
- O'BRIEN, Audrey et Marc BOSCH. « La procédure et les usagers de la Chambre des communes ». *Chambre des communes* [En ligne], 2<sup>e</sup> éd., 2009, <http://www.noscommunes.ca/procedure-book-livre/document.aspx?sbdid=1cdf0c09-de93-4789-aa8d-67afc1f658e2&language=f> (consulté le 13 mai 2017).
- PARLEMENT DU CANADA. « Résultats électoraux par province ou territoire à la Chambre des communes ». *PARLINFO* [En ligne], <https://lop.parl.ca/ParlInfo/compilations/ElectionsAndRidings/ResultsProvince.aspx?Language=F&Parliament=b67c82bf-0106-42e5-9be1-46ecb5feaf60&Province=> (consulté le 6 octobre 2017).
- RUSSELL, Peter A. « Parti progressiste ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/parti-progressiste-1/> (consulté le 19 juin 2017).
- STAMP, Robert M. « Alberta ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2009, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/alberta/> (consulté le 29 août 2017).
- TATTRIE, Jon. « Déclaration Balfour ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/declaration-balfour/> (consulté le 15 mars 2017).
- THOMPSON, Andrew R. « Partage des compétences législatives concernant les ressources naturelles ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/ressources-naturelles-partage-des-competences-legislatives-concernant-les/> (consulté le 19 juin 2017).

- UNIVERSITÉ D'OTTAWA. *Site de l'aménagement linguistique au Canada* [En ligne], [https://salic.uottawa.ca/?q=expansion\\_territoriale](https://salic.uottawa.ca/?q=expansion_territoriale) (consulté le 26 septembre 2017).
- VEATCH, Richard. « Société des Nations ». *L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/societe-des-nations/> (consulté le 14 mars 2017).
- S.A. « Tribune de la presse ». *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, Site officiel de l'Assemblée nationale du Québec [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/tribune-de-la-presse.html> (consulté le 2 novembre 2016).
- S.A. « Arsène Bessette ». *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* [En ligne], Éditions Fides, 1989, [http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0161&qid=sdx\\_q1](http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0161&qid=sdx_q1) (consulté le 3 novembre 2017).